

PAUL GAUTIER

**Mathieu  
de Montmorency  
et  
Madame de Staël**

*D'après les lettres inédites  
de M. de Montmorency  
à M<sup>me</sup> Necker de Saussure*



PQ

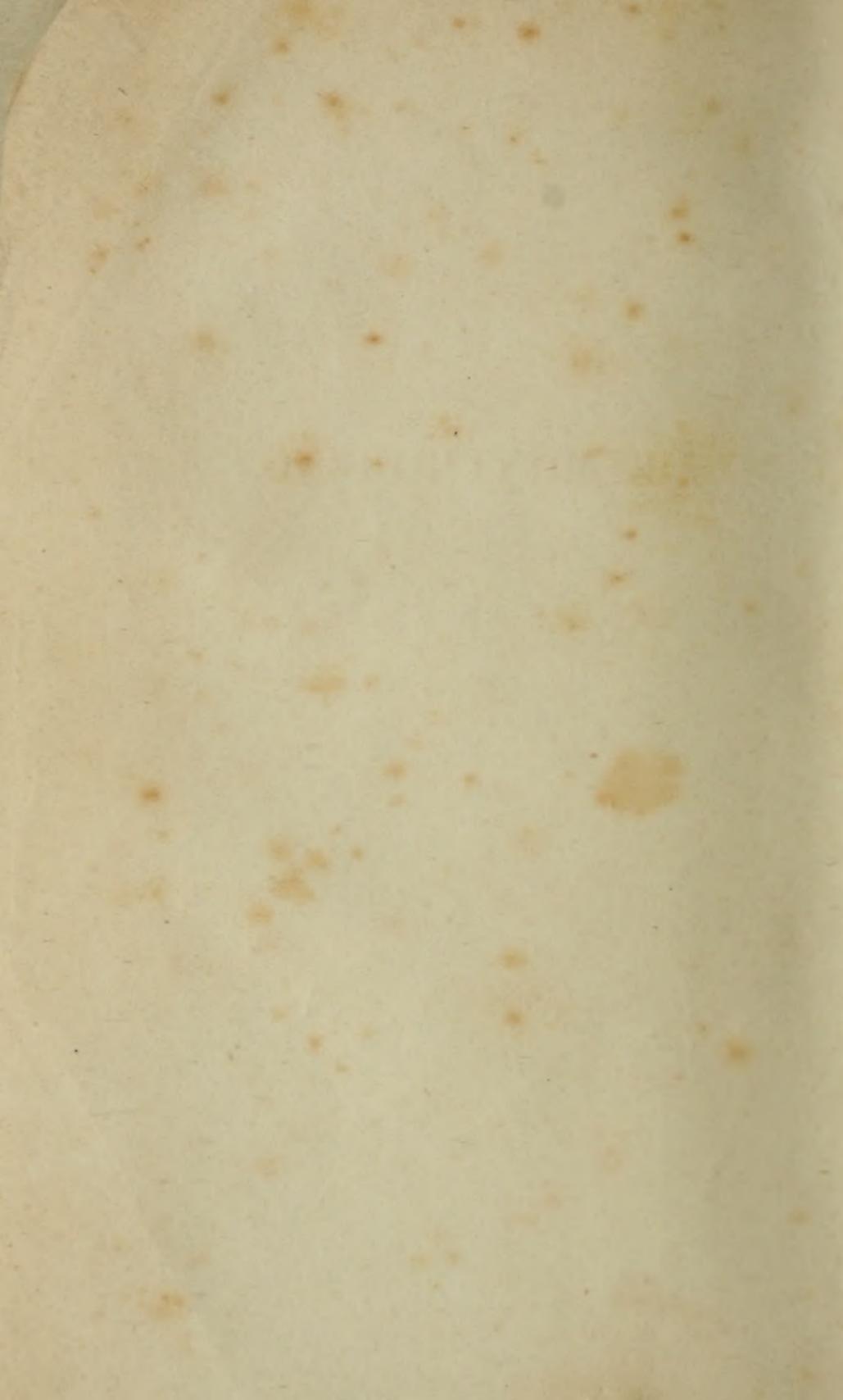
2431

• 25

B3

1908

SMRS

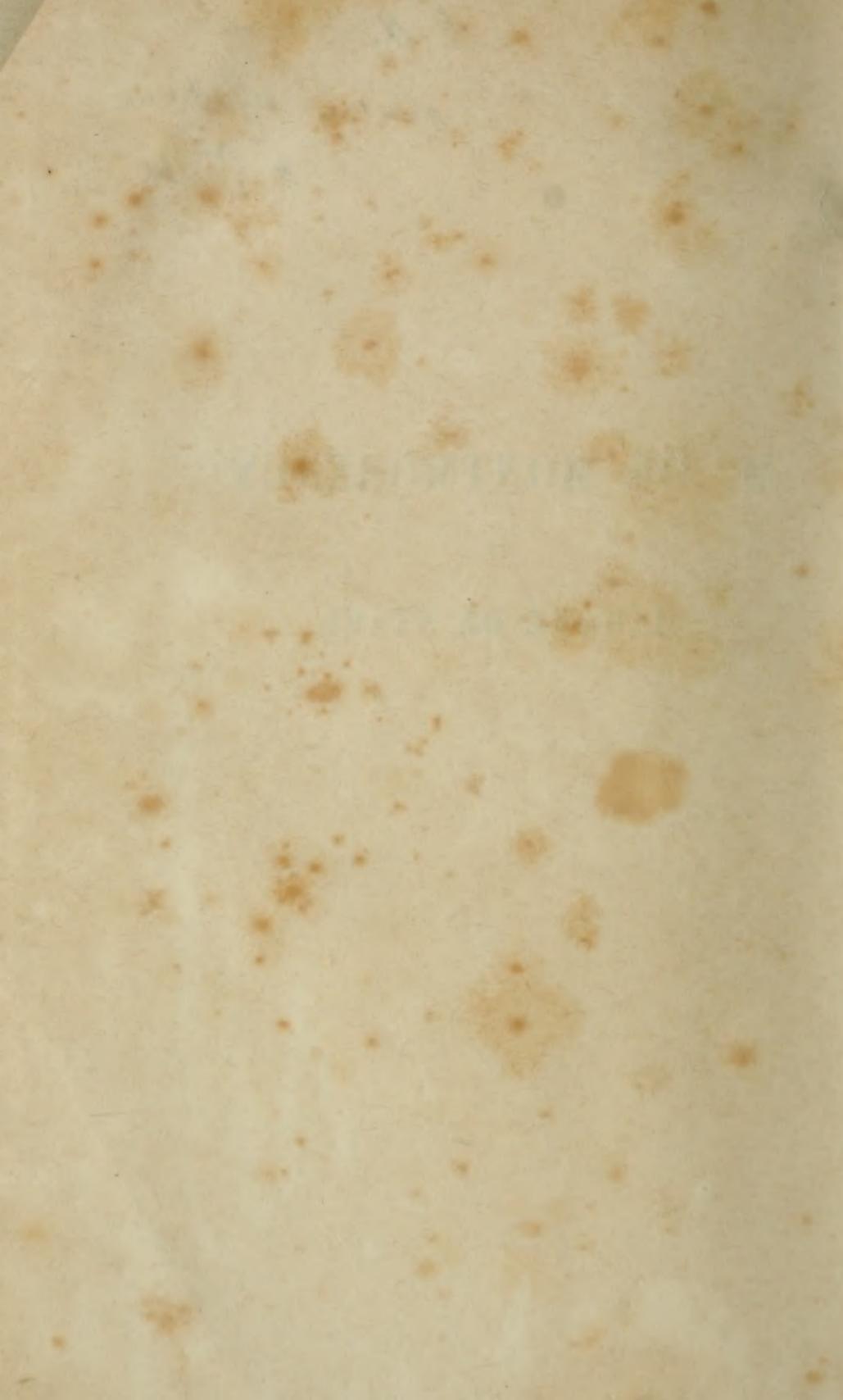


A. N. Schvob  
suis affectueux  
P. Carlier

M. DE MONTMORENCY

ET

MADAME DE STAËL





Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa



M<sup>me</sup> NECKER DE SAUSSURE

(Miniature appartenant à M. Perrot de Montmollin)

PAUL GAUTIER

DOCTEUR EN LETTRES

# MATHIEU DE MONTMORENCY

ET

## MADAME DE STAËL

*D'après les lettres inédites  
de M. de Montmorency à M<sup>me</sup> Necker de Saussure*

AVEC UN PORTRAIT



PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET C<sup>ie</sup>, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE — 6<sup>e</sup>

1908

*Tous droits réservés*

Tous droits de reproduction et de traduction  
réservés pour tous pays.

Published 14 October 1908.

Privilege of copyright in the United States  
reserved under the Act approved March 3<sup>d</sup> 1905  
by Plon-Nourrit et C<sup>ie</sup>.

## PRÉFACE

---

Dans l'article qu'il consacre aux *Souvenirs et Correspondance tirés des papiers de Mme Récamier*, Sainte-Beuve, au sujet de M. de Montmorency, s'exprime en ces termes : « Dans les générations modernes, ceux qui auront quelque souci encore de ces choses pourront dorénavant se faire une idée de ce dernier homme de bien des grandes races, de ce dernier des *prud'hommes* (comme on disait du temps de saint Louis), dont la renommée de vertu avait été jusqu'ici renfermée dans un

cercle aristocratique tout exclusif (1). »

Mais Mme Récamier n'a pas été la première et la plus chère affection de Mathieu de Montmorency ; il ne l'a connue qu'assez tard ; il n'a été pour elle qu'une sorte de directeur et de confident alarmé. Si l'on veut voir sa « belle et bénigne figure », c'est dans l'histoire de sa longue liaison avec Mme de Staël. Cette liaison a duré vingt-sept ans ; la mort seule de Mme de Staël a pu la dissoudre, mais sans pouvoir effacer de l'esprit et du cœur de M. de Montmorency l'image de celle qu'il avait si vivement chérie. Là éclatent toutes les vertus de Mathieu, sa profonde et solide piété, sa fidélité, sa délicatesse, l'ardeur de son dévouement ; là aussi on saisit sur le vif les ombres légères de cette belle figure,

(1) *Causeries du Lundi*, t. XIV, p. 309.

qui, désabusée des erreurs de ce monde, voudrait arracher celle qu'il aime aux tempêtes de la vie, mais qui tolère, tout en gémissant, certaines faiblesses. Il a vraiment livré toute son âme, pure, généreuse et naïve, dans cette correspondance avec la femme d'élite qui fut la cousine et la plus intime amie de Mme de Staël, et qui, parmi tant de scènes où grimace la passion, passe avec son calme et fin visage.

L'autre attrait, fort grand assurément, de cette correspondance, c'est Mme de Staël. Elle y revit avec ses puissantes facultés, cet amour de la gloire, cette fascination extraordinaire qu'elle exerçait sur ses amis et sur ses proches. Mais elle y revit aussi avec ses passions, sa tristesse, sa mélancolie, cet étrange pouvoir de creuser la souffrance et la peine. Le brillant décor de son existence

cachait un drame plus émouvant que celui qui se jouait en public, sur la scène; les erreurs mêmes de cette âme passionnée ne sont qu'un des épisodes de cette course au bonheur, où elle s'épuisait sans jamais atteindre sa chimère. Nul document ne nous éclaire mieux à cet égard que la correspondance de Mathieu avec Mme Necker de Saussure. Son intérêt relève plutôt de la psychologie que de l'histoire; mais n'avons-nous pas le droit de pénétrer un peu plus avant dans la vie intime de cette femme, qui a mis tant d'elle-même dans son œuvre, et de juger ainsi du degré de sincérité de cette œuvre? « Pauvre amie! » s'écrie souvent M. de Montmorency. Ce cri de l'âme, ce cri de pitié exprime bien l'impression finale qui résulte d'une existence où le malheur le dispute à la gloire.

Nous avons le devoir très agréable de remercier ici M. Louis Perrot de Montmollin, descendant de Mme Necker de Saussure, qui nous a communiqué avec sa libéralité ordinaire toute la correspondance de Mathieu de Montmorency avec Mme Necker. Nous n'avons choisi dans cette correspondance que les lettres, où il est question de Mme de Staël. M. Louis Perrot a bien voulu aussi nous autoriser à reproduire en tête de ce volume la jolie miniature, qui représente Mme Necker de Saussure et qui lui appartient. Nous lui exprimons toute notre gratitude, ainsi qu'à M. Guillaume Fatio, à qui nous devons de précieux renseignements sur Mme Necker.

La source principale où nous avons puisé, avec la correspondance de Mathieu et de Mme Necker, est le dossier des Archives nationales F<sup>7</sup> 6569, série 2, n° 2668.

concernant M. de Montmorency, qui fut soumis à la surveillance de la police du Consulat et de l'Empire. Cette surveillance est particulièrement active à partir du mois d'août 1811, date de son exil, jusqu'en 1813, où il est autorisé à rentrer à Paris.

Parmi les ouvrages imprimés, les principaux à consulter pour M. de Montmorency sont la notice sur Mme de Staël, par Mme Necker de Saussure, publiée en tête de l'édition des *OEuvres complètes*, — l'éloge de M. de Montmorency prononcé à la Chambre des pairs, le 28 mars 1826, par le duc de Doudeauville, — celui que fit le baron de Gérando, le 5 avril 1826, — le discours de Guiraud, successeur de Mathieu de Montmorency à l'Académie française, et la réponse du comte Daru (18 juillet 1826), — les *Souvenirs et Cor-*

*respondance tirés des papiers de Mme Récamier*, par Mme Lenormant, — le livre de M. Édouard Herriot, *Madame Récamier et ses amis*, qui contient un grand nombre de lettres de M. de Montmorency à Mme Récamier et des extraits d'une notice biographique sur Mathieu par Adrien de Montmorency, provenant des archives de M. de Loménie; — le livre de M. Geoffroy de Grandmaison sur *Napoléon et les cardinaux noirs*.

Les autres sources concernant à la fois Mathieu et Mme de Staël sont citées en note au cours de l'ouvrage.



# MATHIEU DE MONTMORENCY

ET

## MADAME DE STAËL

---

### CHAPITRE PREMIER

Ce fut en 1790, à l'époque de l'Assemblée constituante, que Mathieu de Montmorency devint l'ami de Mme de Staël. Il avait alors vingt-trois ans (1).

Après avoir fait de brillantes études au collège du Plessis, Mathieu-Jean-Félicité de Montmorency-Laval était entré au régiment

(1) Gouverneur MORRIS, *Journal*, trad. Pariset, p. 230.  
— Lettre de Mme de Staël du 30 septembre 1810 : « Mathieu, l'ami de vingt années ». — Lettre de M. de Montmorency du 15 juillet 1817 à Mme Necker de Saussure : « Cette amitié pour moi datait de vingt-sept ans. »  
— M. de Montmorency était né le 10 juillet 1767.

d'Auvergne, dont son père, le vicomte de Laval, était colonel. De là, il était passé à Mestre-de-camp général Dragons, puis à Colonel général Dragons; il avait servi dans la guerre d'Indépendance, et il avait rapporté d'Amérique, comme ses jeunes compagnons, des idées nouvelles sur le gouvernement des peuples et sur la liberté. Formé par les leçons de l'abbé Sieyès, qui avait été son précepteur, il représentait à merveille, au début de la Révolution, cette aristocratie généreuse, enthousiaste, sensible, qui aspirait à faire le bonheur du peuple, tout en conservant la royauté. Gouverneur des ville et château de Compiègne, capitaine des gardes du comte d'Artois, conseiller du roi, bailli de robe courte au bailliage royal de Montfort-l'Amaury, il avait été élu, à vingt et un ans, député aux États généraux pour la noblesse de Montfort.

A l'Assemblée nationale, dont il était le plus jeune membre, il s'était rangé parmi

les constitutionnels, c'est-à-dire parmi ceux qui voulaient conserver le pouvoir royal, mais avec une constitution destinée à donner au peuple les garanties nécessaires, et, en toute occasion, il avait manifesté avec éclat, comme on disait alors, son amour de la philosophie et des lumières. Le 1<sup>er</sup> août 1789, prenant la parole à l'Assemblée, il demandait qu'on déclarât les Droits de l'homme, avant de s'occuper de la constitution : « La vérité conduit le bonheur, s'écriait-il. Serions-nous ici, si les lumières de la sagesse n'eussent dissipé les ténèbres, qui couvrent notre horizon? » Le 5 août, il donnait lecture de l'arrêté pris dans la fameuse séance de la veille, sur la proposition du vicomte de Noailles et du duc d'Aiguillon, pour abolir les servitudes féodales. Le 17 août, il était nommé secrétaire de l'Assemblée. Le 19 juin 1790, s'associant de nouveau à la déclaration des Droits de l'homme, il demandait, « dans ce jour de

l'anéantissement général des distinctions antisociales », qu'on abolit toutes les armes et armoiries et la « vaine ostentation des livrées » : « Que tous les Français, s'écriait-il, ne portent plus désormais que les mêmes enseignes, celles de la liberté! » Le 11 juillet, il faisait partie de la députation de l'Assemblée, chargée d'assister à la translation des restes de Voltaire au Panthéon. Le 27 août, il proposait le décret qui déclarait Jean-Jacques Rousseau « digne des honneurs décernés aux grands hommes par la patrie reconnaissante ». Il méritait qu'on mît au bas de son portrait, gravé par Vérité, ce quatrain, qui peint l'esprit du temps :

Fidèle aux droits du peuple et sensible à ses maux,  
Quoiqu'au printemps de l'âge il passe ses rivaux,  
C'est de lui qu'on peut dire : « A des âmes bien nées,  
La vertu n'attend pas le nombre des années! »

Au physique, M. de Montmorency était grand, mince, très blond, avec ce brillant

de la jeunesse, qui attire tous les cœurs. Il avait la parole élégante et facile, un air de noblesse et de distinction un peu hautaine, et ces manières élégantes et polies, qui étaient celles d'un Narbonne, d'un Talleyrand et de tous les gens de l'ancienne cour. Au moral, il avait une âme chevaleresque, ingénue, des passions ardentes. Il s'était laissé marier, pour des raisons de famille, avec sa cousine germaine, Hortense de Luynes; mais, suivant l'habitude d'un temps où les liens du mariage étaient très relâchés, il s'occupait très peu d'elle. Il était follement épris d'une autre cousine, la jeune marquise de Laval. Celle-ci, comme beaucoup de femmes de la société, donnait fort dans les idées du jour, conseillait, encourageait son amant, quand, en 1790, une brusque catastrophe vint rompre cette liaison : Mme de Laval mourut des suites d'un refroidissement qu'elle avait pris à la fête de la Fédération. Le désespoir de

Mathieu fut affreux : on le crut, il se crut lui-même inconsolable (1).

Ce fut alors qu'il connut Mme de Staël. Il l'aima et il en fut aimé (2).

Elle avait vingt-quatre ans ; elle était déjà célèbre. Elle avait été élevée dans le salon de Mme Necker, parmi toutes les gloires littéraires, philosophiques du siècle finissant. Elle avait pour père un ministre du roi, l'homme le plus populaire de France,

(1) Mme DE BOIGNE, *Mémoires*, t. III, p. 104.

(2) Jusqu'où cet amour alla-t-il ? Sainte-Beuve affirme, d'après Mme Récamier, que Mathieu ne fut pas écouté, parce que Mme de Staël avait alors « son goût déclaré pour M. de Narbonne ». (*Causeries du lundi*, t. XI, p. 438.) Sainte-Beuve s'avance beaucoup. Mme de Staël n'était pas exclusive ; elle ne le fut jamais. Un homme portant un des plus beaux noms de l'aristocratie française, jeune, aimable, éloquent, passionné, avait bien du pouvoir sur elle. « Les trois hommes que j'aimai le mieux dans ma jeunesse, a-t-elle écrit, Talleyrand, Narbonne, Mathieu... » Eût-elle mis M. de Montmorency dans la société des deux premiers, s'il n'avait pas eu les mêmes droits sur son cœur ? Et d'ailleurs, faut-il attacher à ce point plus d'importance que Mme de Staël n'en attachait elle-même ?

celui vers qui étaient tournés tous les regards, toutes les espérances. Elle avait déjà écrit ses *Lettres sur Jean-Jacques Rousseau*; elle était la femme de l'ambassadeur de Suède, avait le salon le plus fréquenté de Paris et, par son action personnelle, par ses relations, par son esprit d'intrigue, exerçait sur l'opinion et sur les affaires une influence prépondérante.

On se fait difficilement, de nos jours, dans notre démocratie, une idée de la puissance illimitée des femmes dans cette société raffinée du dix-huitième siècle, au début de la Révolution; mais il faut bien l'admettre, puisque, sur ce point, tous les témoignages concordent (1). Les femmes dirigeaient toutes les conversations, et c'était dans les salons, dans les boudoirs, que s'élaboraient

(1) Cf. Gouverneur MORRIS, qui, en sa qualité d'étranger, en fut plus vivement frappé, et Mme de Staël elle-même : *Considérations sur la Révolution française*, 2<sup>e</sup> partie, chap. xvii.

les secrets de la politique. Un orateur ne se risquait à prendre la parole à l'Assemblée qu'après avoir lu son discours chez son amie, devant un cercle choisi d'auditeurs; on approuvait, on blâmait, on corrigeait. M. de Clermont-Tonnerre, n'ayant pas, un jour, chez Mme de Staël, obtenu l'assentiment de l'auditoire, s'en alla très mortifié (1). Les femmes à la mode, Mmes de Chastellux, de Flahaut, de Beaumont, de Montmorin, de La Fayette, de La Châtre, de Laborde, et tant d'autres jouaient le rôle de confidente et d'Égérie. Mais nulle ne pouvait se comparer, pour l'influence, à Mme de Staël. Elle se plaisait à réunir chez elle les partis opposés, surtout les constitutionnels, parmi lesquels brillaient au premier rang son ami le plus cher, l'élégant et spirituel Narbonne, l'évêque d'Autun, Talleyrand, qui avait une liaison avec Mme de

(1) Gouverneur MORRIS, p. 151.

Flahaut, avant d'en avoir une avec Mme de Staël; Clermont-Tonnerre, Montesquiou, Lally-Tollendal, Jaucourt, les deux Lameth et enfin Mathieu de Montmorency. Jamais on n'avait vu « ni tant de vie, ni tant d'esprit (1) » ; on savait unir toute la vigueur de la liberté à toute la grâce de la politesse ancienne. L'amour et la politique voguaient de conserve vers le pays fortuné, où l'humanité, délivrée de ses maux, connaîtrait enfin le bonheur.

C'est dans ce cercle brillant que Mathieu de Montmorency vit Mme de Staël. Elle était courtisée, adulée, enivrée d'encens et d'hommages; il avait le prestige d'un beau nom, d'un amour romanesque, d'une grande douleur. Il l'aima, d'abord parce qu'elle avait connu l'amie, celle dont il pleurait la perte; et il l'aima ensuite pour elle-même, pour ses éminentes qualités, pour son esprit.

(1) *Considérations*, chap. cité.

pour son cœur. Elle prit plaisir à voir ce jeune homme si noble, qui n'avait ni l'égoïsme d'un Talleyrand, ni la sécheresse d'un Narbonne; elle s'intéressa à sa douleur; elle le reçut plusieurs fois, mystérieusement (1). Ainsi commença une liaison qui dura vingt-sept ans et que le temps devait épurer sans l'affaiblir; et, plus tard, quand les Narbonne et les Talleyrand s'éloignèrent d'elle, Mme de Staël aima dans Mathieu l'ami fidèle, mais aussi le témoin d'une époque enchantée, dont le souvenir restait gravé dans son cœur.

Les événements de 1792 vinrent, comme la foudre, disperser cette brillante société : le 10 août d'abord, puis les massacres de septembre. Narbonne et un autre ami de Mme de Staël, probablement M. de Montmorency, avaient trouvé asile à l'ambassade de

(1) Gouverneur Morris, p. 230. Mme de Staël fait dire à Gouverneur Morris qu'elle ne reçoit pas, et, au même moment, il voit entrer M. de Montmorency.

Suède. Narbonne s'était échappé à grand-peine de Paris, par le moyen d'un faux passe-port que lui avait procuré Mme de Staël; il était passé en Angleterre, où Mathieu l'avait rejoint. L'ambassadrice, après avoir sauvé la vie à Jaucourt et à Lally-Tollendal, avait résolu de quitter Paris le 2 septembre, le jour des massacres. Arrêtée par la populace, conduite à l'Hôtel de Ville, elle avait échappé, grâce à Manuel, procureur de la Commune, au danger qui la menaçait. Le lendemain, Tallien la conduisait aux barrières, et, avec une seule femme de chambre et un gendarme chargé de l'escorter, elle prenait le chemin de la Suisse. Le 7, elle arrivait à Coppet, brisée d'émotion et de fatigue, — elle était enceinte, — bouleversée du malheur de ses amis (1). Trois mois après, en décembre, à peine remise de ses couches, incapable de se contenir,

(1) Mme Necker à Meister, du 9 septembre.

malgré les instances et les larmes de ses parents, elle volait vers l'Angleterre. Elle allait à Londres d'abord, puis dans le comté de Surrey, où elle louait cette grande maison de Juniperhall, où elle réunissait encore une fois ses amis, Narbonne, Talleyrand, Jaucourt et son amie, Mme de La Châtre, enfin Mathieu de Montmorency.

C'était le moment où se déroulaient en France de terribles événements : le procès du roi, sa condamnation, sa mort. La petite colonie, consternée, impuissante, assistait de loin à cette tragédie, dont elle s'accusait d'être en partie la cause. N'était-ce pas M. Necker qui, par ses conseils, avait déchainé la Révolution, ébranlé le pouvoir royal ? N'étaient-ce pas aussi les « constitutionnels » ? Et n'étaient-ils pas plus coupables encore, ces gentilshommes qui, par une imprudente générosité, avaient trahi le chef de la noblesse, mis sa vie en péril et forfait à l'honneur ? Mais Mme de Staël avait

en son père une foi profonde ; elle avait le culte de la liberté, elle n'était pas Française : sa douleur, pourtant sincère, en était atténuée. Talleyrand, sous des dehors fins et gracieux, avait en lui un incurable égoïsme, Narbonne une légèreté, qui leur faisaient supporter ces malheurs. Mais l'âme délicate et sensible de Mathieu, plus jeune que ses compagnons, souffrit davantage ; son loyalisme s'émut ; il se reprocha ses enthousiasmes, il s'accusa de ses fautes, et dès lors parurent en lui les premiers symptômes d'une crise morale, que devait faire éclater bientôt une soudaine catastrophe.

Dans l'été de 1793, au mois de juin, Mme de Staël rentrait en Suisse. Elle s'installait, non pas à Coppet, qui était trop rapproché de la frontière française, mais près de Nyon, dans une campagne (1). Ce fut dans ce séjour et à Lausanne qu'elle

(1) *Lettres inédites de Mme de Staël à Meister*, p. 96.

passa les derniers mois de 1793 et les premiers de 1794. A peine installée, elle s'était préoccupée de faire venir près d'elle ses amis. Il fallait beaucoup de prudence, des négociations délicates ; le gouvernement de Berne s'inquiétait de la présence des émigrés. Dès le mois d'octobre, Mathieu de Montmorency et M. de Jaucourt avaient rejoint Mme de Staël, grâce à de faux passeports suédois qu'elle leur avait procurés. En décembre, Narbonne arrivait à son tour, sous un nom espagnol. Mme de Staël eût bien voulu faire venir également celui qu'elle appelait alors son « aimable », son « excellent ami », Talleyrand (1). Mais Berne s'y opposait, à cause des opinions démocratiques de l'évêque d'Autun ; et, en février 1794, elle avait eu la douleur d'apprendre qu'en vertu de l'*Alien Bill*, Talleyrand était renvoyé d'Angleterre. « Depuis la Révolution, écri-

(1) *Lettres inéd. à Meister*, p. 102.

vait-elle, voilà pour moi le plus grand des malheurs! » D'ailleurs, nullement découragée, elle redoublait d'activité en faveur de ses amis. Mathieu n'étant plus en sûreté à Nyon, elle l'envoyait à Zurich, le recommandait à Meister, en attendant qu'elle allât le rejoindre (1). En même temps, elle lut-  
tait pour arracher à la mort ses victimes : le jeune du Chayla, neveu de M. de Jaucourt, Mme de Laval, mère de Mathieu de Montmorency, la princesse de Broglie, Mmes de Laborde, de Noailles, par le moyen de faux passe-ports, lui durent la vie.

Mme Necker était morte le 15 mai 1794. Tandis que M. Necker, inconsolable, restait enfermé dans son château de Beaulieu, près de Lausanne, Mme de Staël s'était installée avec toute sa société dans une autre campagne, à Mézery. Mathieu, revenu de Zurich y vivait en paix avec son amie, quand, au mois

(1) *Lettres inéd. à Meister*, p. 107,

de juin, éclata la crise décisive, qui transforma sa vie. Il apprit, de la bouche même de Mme de Staël, que son frère, l'abbé de Laval, venait d'être guillotiné, sa femme et sa belle-mère, la duchesse de Luynes, arrêtées, sa mère, Mme de Laval, transférée dans les prisons de Paris (1).

Il tomba dans un profond désespoir, versa beaucoup de larmes. Puis, rentrant en lui-même, il réfléchit, vit dans ce coup du sort un châtement céleste : sans doute, la main de Dieu le frappait pour qu'il expiât, pour qu'il revînt dans la voie du salut et de la vérité. Il eut horreur de sa vie passée; il abjura son scepticisme, sa vaine philosophie, et il se réfugia, éperdu, au pied de la croix, comme près du seul asile qui convînt à sa douleur. Dans ses longues promenades au bord du lac, devant ces hautes montagnes, ces eaux si pures qui

(1) *Considérations sur la Révolution française*, t. II, p. 135. — *Lettres inéd. à Meister*, p. 115.

réflétaient l'azur du ciel, il réfléchit profondément au mystère de la destinée; il fut saisi tout entier par cette grande pensée de la mort, il s'humilia, détruisit en lui pour jamais l'orgueil humain, l'égoïsme, la folle vanité. Pareille crise devait un jour éclater aussi dans l'âme d'un Chateaubriand; mais ce qui devint bientôt chez lui attitude littéraire, fut, pour Mathieu, le principe d'une vie nouvelle. Ce jeune homme de vingt-sept ans renonça à l'ambition, à l'amour; il dompta l'ardeur de son caractère, ou plutôt cette ardeur se tourna tout entière vers la religion; il fut le doux Mathieu, « pieux comme il était blond » (1). Mme de Staël, en vraie femme du dix-huitième siècle, s'étonna d'abord, s'inquiéta de cette métamorphose; puis, comme aucun grand sentiment ne lui était étranger, elle subit l'ascendant de cette âme si pure, et une nuance nouvelle, le res-

(1) NORVINS, *Mémorial*, t. II.

pect, se mêla dans son cœur à l'ancienne affection. Mathieu devint pour elle un conseiller, une sorte de directeur laïque, à qui elle osa confier toutes ses tristesses et toutes ses douleurs.

De son côté, M. de Montmorency n'eut plus qu'une pensée : amener sur le calme rivage, où il avait trouvé la paix, celle qui restait exposée aux tempêtes des passions ; tâche difficile, qui eût effrayé tout autre, mais à laquelle il apporta une obstination douce et tendre, une inlassable charité.

## CHAPITRE II

Dans cette même année 1794, M. de Montmorency se lia avec celle qui devait être pour lui, dans cette œuvre de direction, la plus précieuse des collaboratrices : c'était la propre cousine de Mme de Staël, Mme Necker de Saussure.

Elle était âgée de vingt-huit ans, étant née, comme Mme de Staël, en 1766. Mais il eût été difficile de voir deux personnes plus différentes. Mme de Staël avait de beaux bras, des yeux rayonnants de vie et d'intelligence ; mais la taille était massive, le teint du visage cuivré, enflammé, le nez trop fort, les lèvres épaisses. Mme Necker, au contraire, avait un visage ovale, des traits fins et réguliers, le teint blanc, la taille parfaite ; toute sa personne respirait cette douceur et

cette grâce féminine, qui manquaient complètement à Mme de Staël. « Je donnerais, lui disait celle-ci, la moitié de l'esprit qu'on m'accorde pour la moitié de la beauté que vous avez (1). »

Elle était aussi fort instruite. Fille de l'illustre savant Bénédict de Saussure, elle avait appris la minéralogie, la botanique, l'histoire naturelle, avait étudié le latin, savait trois langues vivantes, l'italien, l'anglais et l'allemand. A l'âge de dix-neuf ans, en 1785, Mlle de Saussure avait épousé Jacques Necker, fils de Louis Necker de Germany et neveu du ministre de Louis XVI, capitaine de cavalerie au régiment de Royal-Allemand; elle était ainsi devenue la cousine de Germaine Necker qui, au mois de janvier de l'année suivante, épousait le baron de Staël-Holstein. Mais, comme il arrive parfois entre deux personnes destinées à se lier de la plus

(1) NORVINS, t. II, p. 84.

étroite amitié, les premières relations avaient été froides. En 1787, la jeune Mme Necker était venue à Paris, avait été reçue à l'ambassade de Suède. Mais l'ambassadrice, lancée dans un tourbillon de fêtes et de réunions mondaines, ne fit, semble-t-il, guère attention à sa charmante cousine. Celle-ci, d'un esprit très fin, mais de nature modeste et discrète, avec un peu de raideur genevoise, fut effarouchée par cette existence théâtrale, cette représentation perpétuelle, ce manque absolu de réserve, qui frappaient chez Mme de Staël. Ce ne fut que plus tard, en 1792 et surtout en 1793, quand Mme de Staël revint d'Angleterre, dans le séjour forcé qu'elle fit à Coppet, Nyon, Lausanne, que les deux cousines apprirent à se connaître et que se forma entre elles cette douce intimité, qui dissipa les premiers nuages (1).

(1) *Lettres inéd. de Mme de Staël*, édit. Usteri et Ritter, p. 121, du 26 septembre 1794 : « Mon amie intime, la plus aimable, la plus spirituelle personne du monde... »

Au moral, elles étaient, comme au physique, très différentes. Mais ces différences ne sont-elles pas nécessaires dans ce sentiment mystérieux qu'on nomme l'amitié? Chacune des deux natures cherche à s'y compléter, un instinct secret la guide vers les qualités qui lui manquent et qu'elle découvre dans sa compagne. Mme Necker de Saussure avait de l'imagination et de la sensibilité, mais non pas cette imagination dévorante, cette sensibilité exaltée, qui consumait la vie de sa cousine. Elle menait une existence beaucoup plus retirée, s'occupait avant tout de sa famille et de ses enfants, avait su renfermer dans le cercle régulier des occupations domestiques un esprit supérieur. Elle avait dans le caractère un fond de gravité et de sérieux, qui faisait contraste avec la perpétuelle agitation de Mme de Staël. Ce n'était pas qu'elle manquât d'esprit; elle en avait beaucoup, et du plus fin; mais elle n'éprouvait pas le

besoin de le montrer, de l'étaler à tous les regards. Elle n'avait pas été gâtée par le monde et les succès de salon, comme sa cousine. La petite société de Genève lui suffisait; elle vivait sans regret dans ce pays semblable « aux ruches d'abeille, où chacune fait sa niche pareille à celle de l'autre » (1). Mme de Staël y fût morte d'ennui.

Mais la première et la plus éminente de ses qualités, c'était un tact, une délicatesse admirable dans les questions de cœur, une bonté attentive, toujours en éveil, prête à se dévouer, sans fracas et sans bruit. Elle devina ce que la brillante existence de Mme de Staël recouvrait de tristesses et de douleurs; elle fut touchée de ce qu'il y avait en elle de bonté, de générosité; elle fut indulgente pour des fautes, qui étaient, en grande partie, imputables à la singulière éducation qu'elle avait reçue, au milieu où

(1) Mme de Staël à Mme Necker de Saussure (Weimar, 31 janvier 1804).

elle vivait, à son mariage, qui était la souffrance intime de sa vie, et elle devint peu à peu la confidente nécessaire, celle à laquelle on ouvre son âme et devant qui on laisse déborder ses peines. Ce fut la raison de l'amitié passionnée que lui voua Mme de Staël. Elle admira, elle aima cette belle personne, à l'existence si calme et si pure, si différente de la sienne.

Les nobles âmes se cherchent. A Coppet, à Nyon, à Ouchy, à Lausanne, Mathieu de Montmorency vit Mme Necker : il alla d'instinct vers elle. Ils s'aimèrent d'abord en Mme de Staël. Ils la voyaient dévorée par ses peines ; ils savaient que sa vraie vie était celle du cœur, que l'autre n'était qu'un vain décor, derrière lequel se jouait la plus émouvante tragédie ; et ils conclurent entre eux une alliance touchante pour la protéger contre elle-même, contre ses passions, contre ses fautes. Ainsi s'établit entre Mathieu et Mme Necker une inti-

mité très douce, dont Mme de Staël fut l'origine. Mais, à son insu, peu à peu, M. de Montmorency fut séduit par le charme de l'amie, et il conçut pour elle une sorte d'amoureuse amitié, où revenait sans cesse le nom de Mme de Staël, mais dont celle-ci n'était plus la seule cause.

Le 12 août 1794, il lui écrivait de Mézery, près Lausanne, où il était avec Mme de Staël, pour lui donner des nouvelles de leur amie. Narbonne, pourchassé d'asile en asile par les autorités de Berne, venait enfin d'arriver à Mézery, muni d'un passe-port anglais, et il semblait que pour la petite société allait commencer une existence plus douce.

« Mézery, près Lausanne, ce 12 août 1794.

« Mme de Staël a passé son été dans une solitude près de Lausanne, qu'un nouvel arrivant est venu embellir. Vous l'avez vu

en Angleterre (1), et vous aurez été contente de son esprit, comme il a été enchanté du vôtre; et les premiers moments de l'arrivée, et l'habitude de la vie qui lui succède, tout cela s'est arrangé d'une manière douce et simple, qui, j'espère, laissera trouver à notre amie le bonheur qu'elle mérite. C'est mon unique but. Il faudrait quelques nuances de plus pour vous faire un tableau exact; mais je les renvoie soit à la confiance que vous lui avez inspirée à elle-même, soit aux conversations que j'aurai le bonheur d'avoir avec vous. Les conseils de votre amitié sont excellents, et j'ai été bien frappé d'une lettre de vous qu'on a daigné me montrer, et où se trouvait tout ce que l'esprit peut voir, tout ce que le cœur peut sentir. »

Hélas, quelques semaines plus tard, cette vie si calme, qu'avait espérée le bon Ma-

(1) Au cours d'un voyage que M. et Mme Necker avaient fait en ce pays pendant la révolution genevoise. (Note de M. Guillaume Fatio.)

thieu, était troublée par de nouveaux orages. Un voyageur était arrivé à Lausanne, qui devait tenir dans l'existence de Mme de Staël, une place bien grande. C'était un jeune Suisse de vingt-sept ans, originaire de Lausanne, qui, après de folles passions et de fréquents coups de tête, avait fini par s'échouer en qualité de chambellan dans une petite cour d'Allemagne (1), où il s'ennuyait fort. Il y avait fait un sot mariage, était sur le point de divorcer et revenait au pays pour mettre un peu d'ordre dans ses affaires et revoir une vieille amie qu'il avait à Colombier, Mme de Charrière. Benjamin Constant — c'était lui — se fit présenter à Mme de Staël, et, du coup, l'image de la pauvre Mme de Charrière pâlit dans son cœur. Ce fut à la fois un amour de tête et de cœur, où l'admiration pour de brillantes facultés, le goût de l'esprit, l'imagination jouaient leur

(1) A Brunswick.

rôle, et aussi le désir évident de s'attacher à une personne célèbre, de profiter de ses immenses relations et de son influence.

Mathieu fut consterné. Il avait espéré pour son amie le repos, et voilà que, de nouveau, la passion se levait avec ses tempêtes ! Et quel était le héros de ce nouvel amour ? Ce n'était pas un homme de cour et de vieille aristocratie, comme Narbonne, soucieux de la noblesse et de l'élégance des manières, mais un bizarre personnage, long et fluet, myope, portant lunettes, coiffé de cheveux roux, en proie à une perpétuelle agitation de l'esprit et du corps, affligé de tics et de manies, démocrate, jacobin, rêvant l'établissement de la république en France, aussi philosophe que M. de Montmorency était religieux et fort occupé d'écrire, sur le dos d'un jeu de cartes, un ouvrage sur les religions. D'abord Mme de Staël avait été choquée par l'étrangeté de cette figure ; puis elle fut flattée de l'admiration qu'elle lisait

dans ses yeux, séduite par l'esprit étincelant, la verve de ce jeune homme, amusée, touchée des efforts qu'il faisait pour lui plaire. Constant s'était juré de faire sa conquête, et il n'épargnait pas sa peine. Un jour même, ou plutôt une nuit, il avait eu l'audace de jouer chez Mme de Staël, une scène de comédie dont il était coutumier, et qui avait porté au comble l'antipathie qu'il inspirait à M. de Montmorency. Mais il faut laisser la parole à Norvins, qui tenait ce récit de M. de Chateaufieux, témoin de la scène (1).

« Le soir d'un jour où son humeur avait dégénéré en véritable misanthropie, à minuit, comme chacun était retiré dans son appartement, des cris affreux et douloureux se firent entendre dans le sien. Les domestiques accoururent et le trouvèrent dans son

(1) NORVINS, *Mémorial*, t. II, p. 97. Comparez la scène de comédie analogue que joua Constant à Mme et à Mlle Pourrat, mais sans succès.

lit, pâle, défiguré, en proie au plus violent délire et à d'atroces convulsions. Alors ils jetèrent l'alarme dans le château en criant : « Au secours ! M. Constant se meurt ! » De toutes parts, on accourut en négligé de nuit. J'allai appeler Mme Rilliet (1), qui s'empessa de me suivre chez le malade. Alors Constant, tournant vers elle un regard qui semblait être le dernier, lui dit d'une voix défaillante : « Ah ! Madame, dites-lui que je meurs pour elle. Ah ! priez-la, au nom d'un mourant, de venir recevoir un dernier adieu, s'il en est encore temps, et que je meure heureux, après l'avoir vue ! » Vivement émue, Mme Rilliet disparut. Mme de Staël était déjà couchée : « Levez-vous, ma chère, cria-t-elle en entrant brusquement, Constant se meurt. Il veut vous voir avant de mourir. » Il ne fut pas difficile à Mme Rilliet de faire passer son

(1) Mme Rilliet-Huber, une des meilleures amies de Mme de Staël.

émotion dans l'âme si impressionnable de Mme de Staël. « Il y va de la vie, lui dit celle-ci, je vous suis ! »

« Pendant ce temps, j'étais entré chez Mathieu, que je trouvai en robe de chambre de piqué blanc, lisant les *Confessions* de saint Augustin. Au premier mot, sortant tout à coup de la placide sérénité de sa charité chrétienne, et comme profané par de telles nouvelles, il s'écria avec un accent de vieille aristocratie : « Qu'on jette par la fenêtre cet homme, qui ne fait que troubler cette maison et qui la déshonore par un suicide ! » Cette boutade fut si franche que, malgré le sérieux de l'aventure, je ne pus m'empêcher de rire. Cependant, au nom de Mme de Staël, Mathieu se leva de son fauteuil, alluma froidement son bougeoir et me suivit chez Constant.

« Tout le château, maîtres et valets, entourait son lit, où il se débattait et poussait des cris déchirants, quand parut Mme de

Staël. A cet affreux spectacle, elle s'écria éperdue : « Malheureux ! Qu'avez-vous fait !... Le médecin ! Le médecin ! » Ces mots rapides entrecoupés de sanglots, produisirent un effet magique : « Ah ! c'est vous, « dit le moribond, c'est vous ! Vous me rap-  
« pelez un moment à la vie... » — « Ah !  
« vivez ! vivez, cher monsieur Constant, je  
« vous en conjure ! » Ces mots furent jetés avec l'accent d'un véritable désespoir, car l'altération du visage de Constant ne nous laissait aucune espérance ; mais lui : « Ah ! puisque vous l'ordonnez, je tâcherai de vivre... » Et il y était si bien parvenu que, saisissant la main de Mme de Staël avec une sorte d'étreinte nerveuse dont elle fut effrayée, il y imprima un long baiser... Le miracle de sa résurrection n'était plus douteux pour aucun de nous, quand le médecin arriva. Alors pour ne pas gêner la confession de Constant, chacun se retira un peu moins attendri, et Mathieu disant : « Quelle comé-

« die, bon Dieu ! » ralluma son bougeoir et remonta chez lui. »

Mais cette comédie se compliquait d'une autre, qui avait, dans l'âme de Mathieu, un retentissement plus douloureux. Sa mère, Mme de Laval, sauvée des prisons de France grâce au dévouement de Mme de Staël, était arrivée à Lausanne et à Mézery, et loin de témoigner de la reconnaissance à sa bienfaitrice, elle avait senti se réveiller contre elle une vieille antipathie. C'est que Mme de Laval avait, depuis longtemps, une liaison avec M. de Narbonne, que M. de Narbonne était l'hôte de Mézery et l'ami de Mme de Staël. Mme de Laval, mordue par la jalousie, « prit l'attitude d'une femme outragée, qui réclame son bien (1) », et elle conçut un plan machiavélique : détacher Mme de Staël de Narbonne et la jeter dans les bras de Constant. Elle favorisa secrètement Benja-

(1) NORVINS, *Mémorial*, t. II, p. 96.

min, elle le plaignit, elle l'encouragea. Constant accueillit avec joie cette alliée, que la fortune lui envoyait; il redoubla d'ardeur. M. de Montmorency s'étonna d'abord, sans comprendre, de la sympathie que sa mère témoignait à Constant; et, quand il comprit, il était trop tard.

Quelle singulière figure, que celle du religieux Mathieu, égaré dans cette intrigue d'amour, où il passe, comme M. de Châteaueux le représente, candide et vêtu de blanc, un Saint-Augustin à la main!

### CHAPITRE III

Un autre sujet de tristesse pour l'ancien constitutionnel repentí, c'étaient les opinions politiques de Mme de Staël.

Elle scandalisait son aristocratique entourage par ses déclarations républicaines. C'était le moment où elle écrivait ses *Réflexions sur la paix adressées à M. Pitt et aux Français*, qu'elle devait publier au commencement de 1795 (1). Elle conseillait à l'Angleterre et à l'Europe, de reconnaître la République française et de faire la paix avec elle. Elle parlait avec légèreté des princes, des émigrés; elle jugeait leur cause désespérée. Elle vantait l'irrésistible progrès

(1) Cf. *Revue des Deux-Mondes*, du 15 juin 1906, notre article sur *le Premier exil de Mme de Staël*.

des lumières et de la raison; elle invitait nettement ses amis, les constitutionnels, à ne pas s'y opposer davantage et à se rallier à la République. Benjamin faisait chorus avec elle. Qu'on s'imagine l'effet que produisaient de telles déclarations, tombant dans ce milieu d'émigrés, chassés de leur pays, privés de leur fortune, menacés dans leur vie, dont la République avait guillotiné un frère, un parent, un ami, et à qui l'on demandait, pour le triomphe des lumières, de se rallier à la République! On proposait à un Montmorency, au « premier baron chrétien », à un homme de vieille aristocratie française, de trahir la cause de la royauté, d'abandonner le triste enfant qui achevait de se consumer dans la prison du Temple! Mais c'étaient là des sentiments chevaleresques, qui n'avaient rien à voir avec la politique. Mme de Staël et Constant n'étaient pas gênés par les mêmes scrupules et les mêmes souvenirs; brûlant de

rentrer en France et d'y jouer un grand rôle, ils détournaient leurs regards du passé, dans l'espoir d'un brillant avenir.

Donc, le 15 mai 1795, en compagnie de Benjamin, Mme de Staël quittait Lausanne et s'élançait, joyeuse, sur la route de Paris. Mathieu de Montmorency était alors avec Narbonne, Jaucourt et Mme de La Châtre sur les bords du lac de Biemme, près de la Neuveville, dans le petit village de Gléresse :

. . . . . l'aimable Gléresse,  
Beau lieu qui nourrissait ma poétique ivresse.

Ainsi chantait un autre émigré, l'abbé Delle (1). Ils avaient eu avec Mme de Staël une dernière et mystérieuse entrevue à Yverdon. Que s'étaient-ils dit? Sans doute, elle allait tâter la République française, préparer le retour de ses amis; mais il fallait beaucoup de prudence. Mathieu n'était pas sans inquiétudes sur le voyage de son amie,

(1) Dans son poème de *la Pitié*.

sur l'état où elle allait trouver la France. Mme de Staël avait bien promis de s'arrêter en route, si elle apprenait de fâcheuses nouvelles ; mais son désir de revoir Paris était si grand ! Et voilà qu'un bruit sinistre se répandait : on disait que, le 1<sup>er</sup> prairial (20 mai), le peuple avait envahi la Convention, massacré un député. M. de Montmorency, alarmé, écrivait à Mme Necker de Saussure :

« Gléresse, ce samedi 30 mai.

« Il y a quelques jours, madame, je me félicitais d'avoir plus tôt que je ne l'espérais le droit et le bonheur de vous écrire, sans craindre de ne consulter que mon propre désir, et même avec la certitude de vous être agréable. J'avais à vous transmettre des nouvelles de notre amie, qui m'avait écrit de Besançon, où elle se portait bien, où elle paraissait contente du début et des

espérances de son voyage. Mme d'Arlens (1) me manda que vous partiez pour Genève; et craignant qu'une lettre de moi n'eût quelque inconvénient dans un pareil séjour, je priai votre voisine de vous faire passer ce qui nous intéressait tous si vivement. J'imagine aussi qu'en revenant de Genève vous aurez vu monsieur votre oncle (2), qui avait reçu une lettre de Gray par le retour du conducteur. Aujourd'hui je n'ai malheureusement à vous communiquer que des inquiétudes, ou du moins des conjectures bien vagues et bien pénibles. Mon imagination les épuise toutes sur l'endroit où Mme de Staël aura appris cette dernière et terrible émeute, sur le parti qu'elle aura pris de s'arrêter en province, ou de continuer imprudemment sa

(1) Constance de Cazenove d'Arlens, amie de Mme de Staël et de Mme Necker de Saussure, dont le *Journal de voyage à Paris* a été publié en 1903 (Picard et fils). Mathieu avait été son hôte à Montchoisy.

(2) Necker, l'ancien ministre, le père de Mme de Staël.

route. Elle nous avait promis formellement de s'arrêter à la première nouvelle d'un mouvement à Paris? Son active impatience aura-t-elle pu se décider à tenir parole pendant plus de quatre jours? Je suis très frappé des symptômes mortels d'anarchie que présente cette émeute, dont nous ne savons pas encore la conclusion. Peut-être ne faut-il pas trop se fier à ma politique, parce que mes inquiétudes et mes sentiments l'influencent beaucoup; mais je me tourmente et je n'ai pas connu d'autre remède que d'en parler avec une autre elle-même, avec une amie comme vous, dont les touchants adieux resteront à jamais gravés dans mon cœur et dans ma mémoire. »

M. de Montmorency ne se trompait pas. Malgré l'émeute, Mme de Staël avait continué sa route sur Paris, où elle était entrée, avec son compagnon, le 6 prairial (25 mai). La Convention avait triomphé de ce mouve-

ment populaire, et déjà la petite société de Gléresse se rassurait, quand une désagréable surprise était venue troubler cette quiétude. Le 12 prairial (31 mai), les *Nouvelles politiques nationales et étrangères* de Paris, journal de Suard, publiaient un communiqué très précis, d'allure officieuse, d'où il résultait que Mme de Staël avait eu, avant son départ, un rendez-vous à Yverdon avec ses amis, les émigrés. Le 15 prairial (3 juin), sentant la gravité de l'attaque, Mme de Staël avait cru devoir écrire au journal une longue lettre. Elle ne pouvait nier le fait en lui-même, mais elle niait le caractère politique de l'entrevue ; et, pour donner plus de poids à son désaveu, elle n'hésitait pas à faire profession du plus pur républicanisme. « Je déclare, s'écriait-elle, que je ne partage pas le préjugé qui ferait tenir à telle forme de constitution par des considérations étrangères au bonheur et à la volonté de la nation qui l'adopte ; que je souhaite

sincèrement l'établissement de la République française sur les bases sacrées de la justice et de l'humanité, parce qu'il m'est démontré que dans les circonstances actuelles, le gouvernement républicain peut seul donner du repos et de la liberté à la France (1). »

M. de Montmorency fut atterré. Certes, il connaissait l'évolution politique de Mme de Staël; il s'en était affligé. Mais quoi? Il y avait loin des sentiments discrètement exprimés dans son cercle d'amis à cette impatience de s'afficher en public, de se jeter à la tête du gouvernement! La petite colonie de Gléresse, Narbonne, Jaucourt, Mme de La Châtre, Mathieu lui-même, avaient tenu conseil : on avait tourné et retourné la lettre, on en avait pesé les termes, et tout le monde semblait d'accord pour regretter que Mme de Staël l'eût écrite. Mais tandis que les autres

(1) Cf. *Le Premier exil de Mme de Staël* (*Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1906.)

pensaient surtout à eux-mêmes et craignaient d'être compromis, Mathieu ne pensait qu'à Mme de Staël; il s'effrayait, se désolait du jugement qu'on porterait sur elle. Ce n'était pas trop de toute la douceur et de tout l'esprit de Mme Necker de Saussure pour le rassurer. Il lui écrivait de Gléresse :

« Gléresse, ce samedi.

« J'aurais de la peine à vous rendre, madame, le bien et le mal que m'a fait tout à la fois la lettre douce et spirituelle que vous avez eu la bonté de m'écrire. J'avais eu connaissance de celle de notre amie, mardi dernier, comme par surprise, et d'une manière très désagréable, dans une réunion de je ne sais combien de baillis à l'île Saint-Pierre (1). Mon premier mouvement, je

(1) Dans le lac de Bienne; célèbre par le séjour de J.-J. Rousseau (*Rêveries d'un promeneur solitaire*, cinquième rêverie).

l'avoue, avait été de n'être pas content; et je suis toujours fier de remarquer ce qui m'est commun avec vous. Mais, dès la seconde minute, j'avais pris le maintien, les discours, et même l'opinion d'un ami qui, entouré d'intentions critiques, veut se mettre sur la défensive. Ce n'est pas que les anciens amis de Mme de Staël aient été mal dans cette occasion. M. de Narbonne n'a pas dit grand chose, et a même remarqué avec une approbation fort simple l'intention qu'elle avait, sans nous nommer, de séparer lui, qui n'a jamais contesté son émigration, de nous autres, qui pouvons avoir quelques projets de rentrée. M. de Jaucourt et Mme de La Châtre portaient toute leur attention sur la première partie de la lettre et calculaient si le vague du désaveu ne leur serait pas plus nuisible qu'un silence absolu. Tous paraissaient regretter, au moins tacitement, qu'elle eût écrit; et moi, je me trouvais placé entre ce dernier regret, qu'au fond je

partageais, et l'opinion que je voulais montrer.

« Enfin j'étais venu à me la persuader en partie; je commençais à croire que ma première impression avait eu tort et je me reprochais de n'avoir pas défendu notre amie d'assez haut, lorsque jeudi dernier j'ai reçu trois ou quatre lettres, qui m'ont cruellement éclairé, au moins sur le jugement que porteront les autres. M. Garnier, de Nyon, homme de beaucoup d'esprit et bien disposé par l'amitié, m'écrit sur le ton du regret le plus animé par les souvenirs constitutionnels et l'intérêt de la gloire politique de Mme de Staël. Je pourrais encore me défier de la disposition aristocratique de M. Garnier, qui n'est pas d'ailleurs un attachement du premier ordre; mais Mme d'Arlens (1), mais vous surtout, vous, la seule personne avec qui je puisse tou-

(1) Mme de Cazenove d'Arlens.

jours penser tout haut sur notre amie, soit pour détailler ces qualités précieuses du cœur et de l'esprit que vous êtes si digne d'apprécier par sympathie, soit par hasard, lorsqu'un regret vient nous affliger en commun? Les nôtres sur cette lettre sont-ils aussi fondés que je le crains? Il n'y a que vous avec qui ce soupçon m'échappe; après ce que vous m'écrivez, je ne sais plus chercher des raisons en notre faveur.

« Cependant plus d'une s'était présentée à mon esprit : elle aura été forcée par la position de son mari (1), par une crainte excessive de lui nuire que sa délicatesse explique, par un état des choses et des personnes que nous pouvons mal juger d'aussi loin; un sentiment d'amitié lui aura fait vouloir le désaveu de l'article des journaux; le désaveu devait être vague pour ne pas articuler un mensonge trop aisé à prouver;

(1) M. de Staël, ambassadeur de Suède auprès de la République française.

mais elle aura voulu l'entourer d'une prévention favorable, en éloignant par les principes toute idée d'une coalition royaliste. Peut-être a-t-elle cru se ménager plus de moyens de nous être utile; et dans ce cas je suis trop complice malgré moi de son tort apparent, pour n'être pas porté à la justifier. Enfin enivrée, comme vous le dites si bien, par cet air contagieux de la France, entraînée par son mouvement d'humeur contre cet article, et par son besoin de prendre tout de suite la plume, elle n'aura pas soupçonné qu'il fût peu fier d'exprimer ce qu'elle pensait; et tous ses amis en se rappelant ses conversations ne peuvent pas douter que ce ne soit là réellement ce qu'elle pense. Il me semble bien, comme à vous, que nous devons la défendre par là, et c'est dans ce sens que je réponds à Garnier, avec qui elle a souvent disputé en républicaine.

« Mais après avoir échangé ainsi nos premières impressions et nos excuses, que ne

nous reste-t-il pas à prévoir des opinions de l'esprit de parti, de l'envie et même de l'indifférence? J'en suis d'avance profondément affecté. Vous êtes plus à même par Lausanne de savoir ce qui se dira : daignez me le transmettre en mettant quelquefois à côté les noms qui valent la peine d'être cités. Ne savez-vous pas l'opinion de son père, dont je suis très curieux, sans oser la lui demander, ni lui dire la mienne? Je lui dois une réponse, mais je la retarde à cause de cela même. »

Mme Necker de Saussure répondit à Mathieu, calma ses craintes exagérées, le plaisanta doucement. Depuis sa crise, Mathieu n'avait plus pour Mme de Staël que l'amitié la plus pure; mais il restait, comme il l'avouait lui-même, et peut-être plus qu'il ne le croyait, « quelques bonnes traces » du sentiment qui avait précédé, une étincelle cachée sous la cendre; et Mme Necker en

avait souri. Mathieu s'en excusait; mais toute sa vie, malgré la sincérité de sa conversion, il devait subsister en lui un peu de l'amoureux gentilhomme qu'il avait été aux environs de la vingtième année. On le sent dans sa correspondance avec Mme Necker, comme plus tard avec Mme Récamier; la direction des consciences féminines fut toujours pour lui pleine d'attraits. Mais, pour ce qui est de Mme Necker, s'il ose parfois prêcher un peu, il est bien plus souvent sous le charme; il se soumet à son jugement, il la consulte. « Une belle femme, a dit un moraliste, qui a les qualités d'un honnête homme est ce qu'il y a au monde d'un commerce plus délicieux. On trouve en elle tout le mérite des deux sexes. » M. de Montmorency était pleinement convaincu de la vérité de cette maxime; et, protégé par sa foi religieuse, il s'abandonnait sans remords à ce commerce délicieux.

« Gléresse, ce samedi (juin 1795).

« Une lettre de vous, madame, est la plus douce occupation pour la pensée et pour le sentiment; vous êtes, avec Mme de Staël, les deux personnes au monde dont l'esprit sait le mieux entendre, et pour ainsi dire, détailler le cœur. Je ne pourrais pas être content du mien dans une occasion où vous ne m'approuveriez pas; et si je fais quelque chose de bien, si j'éprouve un bon mouvement, c'est par vous que je voudrais le voir se développer. Il n'y aurait plus qu'à se défendre du trop d'amour-propre que donne votre suffrage. Cependant n'avez-vous pas cru voir autre chose que de l'amitié là où elle est seule, mais vive, inaltérable et comme inhérente à ma propre existence (1)? Je ne récusé pas sa première origine, dont

(1) On pourrait croire qu'il s'agit de Mme Necker elle-même; mais la suite de la lettre montre que Mathieu parle de Mme de Staël.

il peut rester toujours quelques bonnes traces : mais soyez bien sûre que je ne me trompe pas sur mon état ; j'ai eu des indices du changement opéré en moi par l'un de ces traits caractéristiques, que vous avez si finement observés sur vous-même. Il m'est arrivé aussi d'avoir de la peine à concilier quelques détails avec l'image complète que je m'étais formée de votre étonnante cousine ; et ce jour-là j'ai eu la certitude que je n'étais plus amoureux.

« Mais qu'importe, si mon amitié, si la vôtre pouvait suffire au bonheur de sa vie ? Permettez-moi d'aimer tant à faire cause commune avec vous : je me dis que tous deux nous voudrions toujours la même chose pour elle, nous serons du même avis sur tout ce qui l'intéresse ; nous nous coaliserons, présents ou absents, pour la défendre de ces premiers mouvements, en coquetterie et en politique, qui ne peuvent plus avoir pour elle que du danger sans bonheur. Je

suis sûr que nous l'aurions empêchée d'écrire cette lettre (1), comme je suis sûr aussi qu'après un quart d'heure de conversation ensemble, nous l'aurions jugée absolument de même. Votre tableau en raccourci me peint très bien l'effet qu'elle a produit à Lausanne et la manière dont elle a été défendue. Je n'aurais pas prévu tant de sévérité dans l'aréopage des jeunes gens.

« Mais j'oublie bien vite cette lettre pour vous dire que j'en ai reçu une de notre amie du 13 (2), plus tournée à l'espérance que toutes les lettres précédentes. La perfection de son amitié peut faire prendre pour thermomètre ce qu'elle pense de mes propres affaires; et elle me mande qu'après en avoir été fort inquiète, elle espère les arranger en

(1) La lettre aux journaux, dont il est question précédemment.

(2) Du 13 juin, sans doute. Il s'agit, dans le passage qui suit, du retour de Mathieu en France et des lois relatives aux émigrés.

vertu d'un décret plus doux, rendu dans la séance du 10 ou du 11. Elle me laisse entendre que je pourrais songer à rentrer dans six semaines. Permettez-moi, madame, de vous demander un secret absolu, excepté pour vos voisins (1) et de remettre à nos conversations d'Ouchy à vous expliquer ce que j'éprouve en voyant se rapprocher cette perspective. C'est quelque chose de pénible et d'incomplet, qui me fait regretter qu'une nécessité positive et indispensable ne ramène pas Mme de Staël en Suisse. Il me semble que ma disposition d'âme actuelle s'en trouverait mieux; et vous seriez trop injuste de ne pas deviner une partie de mes raisons, surtout si M. de Saussure doit se refuser aux propositions de Paris (2).

« Nous sommes tous ici très affectés de la mort de ce malheureux petit roi (3), qui

(1) Sans doute les d'Arlens.

(2) M. de Saussure, père de Mme Necker.

(3) Louis XVII, mort au Temple, le 8 juin 1795.

était un centre commun d'intérêt pour les royalistes de toutes les couleurs. Notre amie ne m'en dit pas un mot; elle croit à une constitution supportable, et ne me parle plus de son séjour d'un mois à la campagne, qui me paraissait pour elle un mauvais signe. Il n'est guère question du beau Suédois que je trouve bien ainsi (1), dans son Danemark. »

On le voit par cette lettre, Mathieu annonçait son intention de rentrer bientôt en France et de revoir Mme de Staël; mais il était tout attristé à la pensée de quitter la spirituelle et sensible cousine. Il était dans cette disposition d'esprit que partageaient beaucoup d'émigrés, qui avaient fini par s'acclimater dans le coin de terre qui leur

(1) M. de Ribbing, un des assassins de Gustave III, roi de Suède. — Quant au « séjour d'un mois à la campagne », c'est une allusion aux craintes que Mme de Staël avait inspirées au Comité de Salut public et au conseil qu'on lui avait fait donner officieusement de quitter Paris.

avait donné asile; Mézery, Ouchy, Nyon, Coppet, Lausanne, ces noms éveillaient un doux écho dans son cœur, et il hésitait à quitter ces rives hospitalières du Léman pour les bords de la Seine, qui lui rappelaient de si tristes souvenirs. De son côté, Mme de Staël faisait tous ses efforts pour attirer à Paris, le père de Mme Necker, l'illustre Bénédicte de Saussure, que les troubles de Genève avaient forcé à s'expatrier. Elle lui écrivait lettres sur lettres, le 15 et le 31 août, (1) aux eaux de Bourbon-l'Archambault, où il se trouvait alors, pour lui faire part des offres du gouvernement français, et elle ajoutait : « Je suis bien suspecte, il est vrai, dans mon empressement; votre société, *celle de la femme qui m'est le plus chère au monde* répandraient un bien grand charme sur ma vie. »

Si Mme de Staël eût réussi, nul doute que Mathieu eût quitté plus volontiers la Suisse.

(1) Lettres appartenant à M. Perrot de Montmollin.

## CHAPITRE IV

Mais qu'allait faire à Paris M. de Montmorency? Remplir un devoir. Ne s'était-il pas donné pour mission de protéger, de défendre Mme de Staël contre les entraînements de sa nature?

Il en était un, du moins, sur lequel il était rassuré. Ce « beau Suédois » qu'il trouvait si bien dans son Danemark, c'était le comte de Ribbing, le régicide, pour qui Mme de Staël avait eu une folle passion : était-ce à cause de sa belle figure, de sa célèbre chevelure blonde? Ou, comme elle l'écrivait à Meister, pour son courage à soutenir l'honneur de la noblesse de Suède, que le roi voulait avilir (1)?

(1) Mme de Staël à Meister, 18 mai 1794.

Ou pour toutes ces raisons ensemble? Toujours est-il que la présence de Ribbing à Lausanne, l'année précédente, avait jeté quelque trouble dans la petite société de Mme de Staël. On prétendait que M. de Narbonne s'était montré jaloux et que Mme de Staël s'était fort alarmée. N'était-on pas venu lui dire, un jour, que les deux rivaux étaient sortis de bon matin, en grand mystère, de l'air de gens qui vont se couper la gorge? Elle avait eu une crise de larmes. Heureusement, à l'heure du déjeuner, ils étaient rentrés, fort calmes; ils venaient de pêcher dans le lac (1). Mais enfin Mathieu, Mme Necker, le père de Mme de Staël, M. Necker de Saussure, commençaient à se rassurer; l'orage s'était éloigné; et bientôt, en novembre 1795, on annonçait que le « beau régicide » partait pour l'Amérique : « Bon voyage! s'écriait M. Necker, en apprenant la nouvelle

(1) GOLOVKINE, *la Cour et le règne de Paul I<sup>er</sup>*, p. 315 (Plon, édit.)

à sa nièce ; bon voyage ! c'est, je crois, ce que nous lui disons, vous et moi ! »

Mais, hélas, Mme de Staël était retombée de Ribbing en Constant, et c'était bien là, pour Mathieu, un autre sujet d'alarme. Benjamin avait sur son amie une détestable influence ! Depuis deux heures après midi jusqu'à trois heures du matin, il ne quittait pas le salon de la rue du Bac, s'agitait, pérorait, intriguait, poussait Mme de Staël à se compromettre. Mathieu en gémissait au fond de l'âme. Et, pour comble d'ennui, Mme Necker plaisantait, paraissait croire que M. de Montmorency, lui aussi, céderait à la contagion, reprendrait goût à la politique ! Il lui écrivait, en juillet, quelques jours avant son départ de Suisse :

« Gléresse, lundi (juillet 1795).

« Je vous demande à genoux de m'expliquer cette lettre que je ne conçois pas.

Quelle triste influence que celle de Paris, et peut-être aussi celle de Benjamin ! J'ai un devoir de plus à aller remplir là : c'est de combattre l'entraînement de mon amie vers des objets au moins si misérables. Mais vous paraissez ne pas douter que je ne cède à la contagion ! Il y a un autre mot dans votre lettre, qui est bien cruel, si vous le pensez tout à fait. J'ai été assez confiant pour m'offenser de *ces rêves qui achèvent de se dissiper*.

« Adieu, je ne puis pas non plus vous parler d'autre chose. J'attends à chaque minute ce qui m'est annoncé (1), et compte partir immédiatement après, c'est-à-dire, j'espère, sous cinq ou six jours. Mais je ne puis attendre si longtemps un mot d'explication de vous. De grâce, ne me le refusez pas. J'ai bien mal lu l'adresse de Benjamin et le nom de la rue (2). »

(1) Le passe-port qu'il avait demandé pour rentrer en France.

(2) « Benjamin habitait dans la rue du Colombier ;

Enfin le passe-port, que Mathieu avait fait demander par l'intermédiaire de M. d'Arlens, était arrivé. Il avait repris son nom suédois de Sternheim et se préparait à partir pour Paris. De Nyon, le mercredi 5 août, veille de son départ, il écrivait à Mme Necker de Saussure un petit billet d'adieu, où perce une tendre émotion. « Je vais parler de vous bien souvent, bien longtemps, disait-il; ce sera ma plus douce consolation. Je voudrais être demain dans le cabinet de Mme de Sta. (*sic*), puisque demain il ne sera plus question de repasser à Ouchy, à Montchoisy (1). » Et, après avoir vu une dernière fois à Coppet « le bon, l'aimable M. Necker », il était parti.

Quelques jours après, il arrivait à Paris. Il tombait en pleine réaction politique. La

Camille de Roussillon écrit à Mme de Charrière : « J'ai cru voir dans ce choix un souvenir sentimental » (11 messidor). (Ph. GODET, *Mme de Charrière et ses amis*, t. II, p. 208.)

(1) Mme Necker de Saussure habitait alors Ouchy, Montchoisy était la résidence des Cazenove d'Arlens.

Convention était violemment attaquée; les émigrés, plus ou moins déguisés, rentraient en foule. Les assemblées primaires allaient bientôt se réunir, et il était évident, pour tout observateur éclairé, qu'un mouvement royaliste se préparait. Que faisait Mme de Staël? Elle était partagée entre la joie de revoir ses amis de l'ancienne société et ses convictions républicaines, très sincères. Elle était animée, comme toujours, du désir chimérique de tout concilier et elle s'était mis en tête de rapprocher les constitutionnels, comme M. de Montmorency, des « républicains, amis de l'ordre ». Mais les uns étaient pleins de rancune et les autres de méfiance; elle restait entre les deux partis, seule ou presque seule. Comme ceux qui prêchent l'union dans un temps de discordes civiles, elle était suspecte à tous et tous se croyaient trahis par elle. Elle eût voulu éviter aux royalistes l'inutile échauffourée du 13 vendémiaire, et ceux-ci l'accusaient de jacobin-

nisme. Elle donnait asile aux émigrés, et les républicains la dénonçaient à la tribune de la Convention, comme favorisant les intrigues monarchiques (1). Forcée de quitter Paris, au moment des assemblées primaires, elle s'était retirée à Saint-Gratien chez M. de Montmorency. Après les événements de vendémiaire, elle avait été exilée par un arrêté du Comité de salut public, puis, après intervention de M. de Staël, tolérée à Paris. Mais suspecte, surveillée par la police, à la fin du mois de décembre 1795, elle se décidait à reprendre, un peu désabusée, le chemin de la Suisse.

Pendant ce temps, qu'était devenu M. de Montmorency? Malgré les prédictions de Mme Necker de Saussure, il s'était tenu à l'écart de la politique. Certes, il ne partageait pas les illusions de Mme de Staël, et il n'eût

(1) Cf. *le Premier exil de Mme de Staël*, la dénonciation de Legendre à la tribune de la Convention, le 1<sup>er</sup> fructidor.

pas été fâché du triomphe des royalistes. Mais il se contentait d'observer les événements sans y prendre une part active. Sa présence à Paris était connue, signalée par les journaux (1) ; il se sentait surveillé, et, à défaut d'autre raison, la simple prudence lui conseillait de s'abstenir. D'ailleurs il n'aspirait qu'à la retraite et il s'était réjoui de l'incident qui lui avait permis de quitter Paris et de vivre à Saint-Gratien, près de son amie. Là, dans cet asile paisible, qu'enno-blissait un illustre souvenir (2), il avait passé des jours heureux. Mme de Staël, plus tranquille, écrivait *ses Réflexions sur la paix intérieure* ; Benjamin travaillait lentement à son ouvrage sur les religions ; il avait acheté à bon compte des biens d'émigrés ; il se démenait auprès des puissants ; son humeur était excellente.

(1) *Courrier français* du 6 fructidor (23 août).

(2) Celui de Catinat. — Cf. *Lettres de Benjamin Constant à sa famille*, datées d'Ormesson, 30 fructidor.

Mais ce bonheur ne devait pas être de longue durée. Après le coup manqué de vendémiaire, les émigrés avaient dû se cacher de nouveau. Rentrée à Paris, Mme de Staël avait donné asile à Mathieu à l'ambassade de Suède. La police le savait; on exerçait autour de l'hôtel de Suède une surveillance extraordinaire. Comme M. de Staël était au mieux avec le Directoire, on n'avait pas osé arrêter chez lui M. de Montmorency. Mais le 30 frimaire (21 décembre 1795), Mme de Staël était enfin partie pour la Suède avec son Benjamin; et quelques jours après, le 5 nivôse (25 décembre), M. de Montmorency était arrêté et conduit devant le juge de paix de la section de l'Ouest (1). Le Directoire avait voulu effrayer ses ennemis; il avait renvoyé Carletti, l'ambassadeur de Toscane, pour ses menées royalistes, déféré Suard au jury

(1) AULARD, *Paris sous la Réaction thermidorienne*, t. II.

pour ses articles des *Nouvelles politiques*. Mais Mathieu n'intriguait pas, n'écrivait pas : on le relâcha, il s'en fut à la campagne, à Saint-Gratien ou à Dampierre, chez son beau-père, le duc de Luynes.

Cette retraite ne fut pas de longue durée, et bientôt, dans les premiers mois de l'année 1796, M. de Montmorency rentrait à Paris. Le Directoire s'affermissait et montrait, à l'égard de ceux des émigrés qu'il jugeait peu dangereux, une réelle tolérance. Mathieu, lui, ne pensait qu'à Mme de Staël. Elle était alors en Suisse, d'où elle écrivait à son ami, à tous ses amis des lettres désespérées. Elle se lamentait sur l'exil, sur le pays qu'elle habitait, « le théâtre de l'ennui et de la nullité » ; elle voulait revenir à tout prix en France. « La République française me reverra ! » s'écriait-elle (1). Mais la République faisait bonne garde et refusait obsti-

(1) A Meister, 18 mars 1796.

nément de la laisser rentrer. Comme on la savait femme à passer outre, le Directoire avait envoyé à Versoix, sur la frontière, un émissaire chargé de l'arrêter et de saisir ses papiers, si elle faisait mine d'entrer en France (1). Bien malgré elle, Mme de Staël, avait dû se soumettre. Mais, dès le mois de floréal, elle dépêchait à Paris Benjamin, avec mission d'intriguer auprès du Directoire, et, en particulier, de Barras qu'elle connaissait, pour hâter l'heure du retour. Constant, qui pensait à faire ses affaires en même temps que celles de Mme de Staël, accablait le Directoire de flatteries et de caresses, lui présentait sa brochure sur la *Force du Gouvernement actuel de la France et la nécessité de s'y rallier*; mais il n'avait rien obtenu pour son amie et ne réussissait pas davantage à se faire passer, comme il l'eût désiré, pour citoyen français.

(1) Cf. notre article sur *Mme de Staël et la police du Directoire* (*Revue bleue*, 5 mars 1898).

Le bon Mathieu, de son côté, ne restait pas inactif; mais ses moyens d'action étaient limités. Il se disait attristé, découragé par cette séparation. D'une part, la situation politique l'inquiétait, et d'autre part aussi l'état moral de Mme de Staël : une nouvelle douleur venait de s'ajouter à tant d'autres, une brusque rupture avec un mystérieux inconnu, sans doute le comte de Ribbing, parti pour l'Amérique : « Voilà un homme de plus, gémissait Mathieu, qu'il faut ranger dans la classe commune de ceux qui ne savent pas aimer! » Il ne savait trop s'il devait se réjouir ou s'affliger de ce dénouement : le moraliste approuvait ce départ, mais l'ami s'attristait de la douleur inévitable. Il écrivait à Mme Necker :

« Ce 25 mai 1796.

« Dans les moments (et ce sont les trois quarts de ma vie) où cette même amie, qui

fut notre premier lien, absorbe les facultés de mon âme, soit par la connaissance de ce qu'elle souffre ou la recherche de ce qui pourrait la guérir, soit par le désir et les moyens de notre réunion durable, c'est encore en commun avec vous, que je sens et que je pense. Je me défierais d'une opinion sur la conduite à tenir, sur son bonheur à espérer, qui serait trop éloignée de la vôtre. Quelle terrible secousse son cœur trop sensible vient encore d'éprouver ! Voilà un homme de plus qu'il faut ranger dans la classe commune de ceux qui ne savent pas aimer ; un homme cependant, qui semblait annoncer quelque chose de plus distingué et de plus profond, par le contraste si souvent remarqué entre ses sentiments et l'action principale de sa vie. Ce n'est pas à vous que j'apprendrai tout ce que la froide raison pourrait trouver d'heureux pour la tranquillité de notre amie dans le dernier résultat de ce qui l'a fait souffrir. Mais cette souf-

france, cette peine profonde n'est-elle pas le premier effet à se réaliser? Il semble d'ailleurs qu'on se trouve embarrassé pour appliquer à cette personne supérieure les calculs de la raison ordinaire. Son cœur et son imagination exercent une si active influence l'un sur l'autre, son caractère éminent de bonté lui rend si inconcevable ce qui n'est qu'un jeu pour les trois quarts des hommes prétendus bons, sa position comme famille, comme société et même sous des rapports plus généraux est si bizarre et si compliquée, enfin le moment présent est si triste, si tourmentant pour elle, et l'avenir si incertain, que bien souvent je m'y perds. Je ne me figure pas quand elle se reposera dans une disposition d'âme, dans un système de vie qui lui est cependant nécessaire et que vous, plus que personne, pouvez contribuer à lui faire adopter.

« Mais je suis tout attristé et découragé depuis quelques jours par les obstacles in-

dépendants de nos volontés qu'elle rencontre dans les arrangements les plus simples de sa vie, et qui peuvent si tristement influencer sur la mienne, en nous tenant longtemps séparés ! A chaque instant l'injustice qui l'enchaîne peut devenir pour moi une nouvelle raison de n'être pas libre. Quelle cruelle perspective ! Je me vois aussi éloigné de vous et de cette bonne patrie, de cette société d'amis, qui me conviendraient si parfaitement. Je me défierai jusqu'au succès de l'espérance qui nous est donnée de vous attirer ici, et mon principal regret est d'avoir si peu de moyens personnels dans cette affaire, et de ne pouvoir que surveiller ou stimuler ceux des autres. Il y a ici deux ou trois personnes très dévouées à ce qui intéresse monsieur votre père, et Benjamin ne s'épargnera pas. Je le trouverai toujours meilleur en obligation qu'en politique, quel que soit son style et son talent. »

M. de Montmorency, on le voit, était un peu réconcilié avec Benjamin et rendait justice à ses qualités obligeantes, tout en ayant une profonde aversion pour sa politique. Chose curieuse ! Il en était arrivé à lui savoir gré, comme on en jugera par la lettre suivante, d'occuper, dans les sentiments de Mme de Staël, une place à laquelle un autre « plus dangereux » eût pu prétendre. Mme Necker avait habilement manœuvré pour évincer ce personnage, que Mathieu ne nomme pas et qu'il est bien difficile de deviner : l'embarras est grand, quand il s'agit de choisir entre tant de liaisons de Mme de Staël. Mais enfin, ce qu'il faut retenir, c'est la conspiration touchante de ces deux parfaits amis pour éloigner de leur commune amie tout nouvel orage. M. de Montmorency n'en avait pas fini avec les tribulations de cette sorte ; il se résignait tristement à faire la part du feu, pour sauver le reste.

Ce parangon de l'amitié fidèle était alors

aux eaux de Bourbonne, où il s'était cru obligé d'accompagner Mme de Montolieu et sa famille, pour leur témoigner sa reconnaissance de l'hospitalité qu'il en avait reçue en Suisse. C'est de Bourbonne qu'il écrivait à Mme Necker cette longue lettre, qui en accompagnait une autre adressée à Mme de Staël :

« Bourbonne, ce 14 juillet (1796).

« Oui, sûrement, je veux que notre correspondance continue ; et pourrait-elle cesser ? Pourrais-je ne pas vouloir ce qui vous oblige de penser quelquefois à moi, ce qui est si nécessaire à mon bonheur, et comme un doux correctif de mes solitudes et de mes privations ? Vos lettres sont toujours sensibles et spirituelles. Un mot de vous dit plus long que les phrases de mille autres. Mon cœur retient avec bonheur chacun des mots qui échappent à votre amitié. Mais je

n'ai pas, comme vous, le véritable tort de me dire qu'elle peut n'être rien dans ma vie. Je suis sûr pour moi qu'elle y sera beaucoup. Vous vous justifiez trop bien d'être exigeante, quoique vous n'en ayez jamais été soupçonnée; vous me donnez des raisons trop fières ou trop péremptoires de mon exigence, pour que j'ose être confiant. Mais enfin n'y a-t-il pas une certaine manière de s'entendre et de se convenir, qui doit rapprocher un jour ou l'autre en dépit de tous les événements? Plus d'un instant, plus d'une impression différente me fait sentir que ma véritable patrie est aux lieux que vous habitez avec votre cousine. Aucun autre pays n'entrerait même plus en comparaison, si elle devait rester là-bas, et que les arrangements de monsieur votre père ne dussent jamais vous amener ici. Votre cousine se croit exilée : je m'aperçois souvent que c'est moi qui le suis; et croyez que vous entrez pour beaucoup dans cette idée d'exil!

Ce que je souffre me conduit à entendre ce qu'elle doit souffrir; et puis je sais, comme vous, faire entrer en ligne de compte sa position de famille, la nature de son caractère, son horreur pour le grand calme, son besoin d'être un centre actif de bonheur pour tout ce qui l'entoure, et d'étendre le plus possible cette sphère d'activité. Oui, vous avez raison : il n'y a que nous deux qui sachions bien la comprendre et l'apprécier. Aussi, je vous l'ai dit souvent : vous êtes la seule avec qui je puisse parler d'elle tout à fait.

« Si vous saviez quelle lettre touchante et désespérée elle m'a écrite dernièrement! L'ardeur à combattre les obstacles qui lui est naturelle, l'indignation contre l'injustice qui pourrait aussi se placer naturellement dans son âme, l'incertitude, l'agitation, tous ses sentiments semblent disparaître et se fondre pour ainsi dire dans un seul, dans un profond accablement de tristesse, qui me

pénètre et m'inquiète. Elle aurait pu concevoir l'une de ces idées d'amertume, que le malheur rend trop familières, et soupçonner que mon voyage de Bourbonne m'avait fait négliger ses intérêts : point du tout ; la plainte et le reproche n'approchent point de son amitié. Elle ne sait que s'affliger, et me donner une part si touchante dans le motif de ses regrets ! Vous sentez combien les miens s'augmentent de la chose même qui m'a donné la liberté de venir ici, c'est-à-dire du peu de moyens de lui être utile que ma position me fournit.

« Il fallait un tel sujet et un tel but pour me faire envier Benjamin, quoiqu'il me semble aujourd'hui n'avoir rien obtenu. Vous me demandez s'il a conservé de la dignité : j'ai de mauvais yeux pour en juger ; j'avais tant d'envie qu'il réussit ! Je crois que tout m'eût semblé bon avec un pareil résultat. Ce que vous appelez d'une manière si aimable *notre sévérité* doit

excepter de cette grande latitude les moyens immoraux. Mais enfin je n'ai guère vu que le but. C'est le service qu'il pouvait rendre à notre amie qui m'a surtout raccommo­dé avec ce que je n'aime pas en lui. Et puis, je lui sais aussi bon gré de tenir la place d'un autre plus dangereux. Mon Dieu ! quel service vous nous avez rendu d'empêcher cette place d'être prise par un homme que je crois ne pas connaître, et que je devine seulement !

« Je voudrais que vous fussiez encore auprès de notre amie, pour relever son âme de l'accablement dans cette triste situation. Elle ne peut, je crois, avoir de terme plus prochain que la décision diplomatique d'un pays lointain (1). Mais je n'ose plus rien conseiller ni rien prévoir jusqu'à mon retour à Paris, qui est fixé à huit ou dix jours.

(1) Il s'agit des rapports très tendus alors entre la France et la Suède et du rappel imminent de M. de Staël par son gouvernement.

« Adieu. Aurais-je bonne grâce à vous parler de moi, quand vous me parlez si peu de vous, quand vous m'osez dire que *vous* êtes un sujet aride? Vous auriez dû me donner au moins des détails sur monsieur votre père. J'ai su que vous étiez inquiète de sa santé. Comme je me suis associée à ce cruel tourment! Je voudrais qu'il fut assez bien portant et nous assez expéditifs dans l'affaire la plus simple, pour que l'air de France et la continuité de vos soins lui convinssent également. Je suis ici depuis trois semaines dans une solitude douce, que les attentions de l'amitié me rendent comme une solitude de famille. Si je savais votre cousine heureuse je le serais beaucoup des soins que je rends à une amie aimable, à notre bon apoplectique qui se trouve bien des eaux, enfin à toute une famille qui avait avec moi la priorité des soins obligeants.

« Adieu. J'embrasse vos enfants, quoique vous leur donniez une part si exclu-

sive dans ce qui m'intéresse bien vivement! »

« Ma véritable patrie est aux lieux que vous habitez avec votre cousine! » M. de Montmorency ne se lassait pas de le redire. La Suisse était bien sa vraie patrie; il y avait laissé son cœur. De Mme de Montmorency, de la fille qui lui était née de ce mariage, il n'était pas question pour l'instant. Mais faut-il s'en étonner? M. de Chateaubriand s'inquiéta-t-il beaucoup de Mme de Chateaubriand, quand il rentra en France? Les liens du mariage étaient bien peu solides dans l'ancienne société française, à la fin du dix-huitième siècle, et l'émigration avait achevé de les détruire. Il est vrai que cela surprend davantage de la part du pieux et doux Mathieu, mais il était homme de son temps, et Mme de Montmorency, comme nous le verrons bientôt, ne lui rendait pas la vie facile.

## CHAPITRE V

Cependant Mme de Staël publiait à Lausanne, en octobre 1796, son ouvrage intitulé : *De l'influence des passions sur le bonheur des individus et des nations* (1). Elle avait espéré quelque temps que le succès de ce livre lui rouvrirait le chemin de la France. Et, de fait, à Lausanne, à Genève comme à Paris, on le lisait avidement, on était attiré d'abord par la curiosité, par le nom de l'auteur, puis retenu, charmé par la nouveauté des idées, l'analyse pénétrante de toutes les passions révolutionnaires : l'ambition, l'esprit de parti, l'amour de la gloire, la fureur du crime. C'était l'image fidèle d'une grande

(1) Chez Jean Mourer, Hignou et C<sup>ie</sup>, libraires, in-8°.

et terrible époque, qui revivait dans ce livre éloquent; et c'était aussi l'image de la femme qui l'avait écrit, son âme mélancolique, passionnée, éprise de bonheur. Elle avait voulu, disait-elle, « donner quelque idée vraie des habitudes de sa vie, de la nature de son caractère » (1), provoquer la sympathie et fléchir la rigueur. Elle comptait sur ses amis de Paris, Constant, Rœderer pour faire valoir l'ouvrage, préparer l'opinion publique, imposer le retour de l'auteur.

Mais une première et cruelle déconvenue avait frappé Mme de Staël : les rapports diplomatiques étaient des plus tendus entre la Suède et la France; M. de Staël avait reçu de sa cour l'ordre de prendre un congé, et il était arrivé en Suisse. Il annonçait l'intention de se retirer en Suède, dans ses terres, d'emmener avec lui sa femme. C'était

(1) Avant-propos.

pour Mme de Staël une véritable catastrophe. Elle était de plus en plus éprise de Benjamin; un duel qu'il avait eu à Paris avec un journaliste, Bertin de Vaux, l'avait mise au désespoir. « C'est, disait-elle, l'homme du monde que j'aime le mieux, l'homme auquel je tiens par tout ce qui me reste de vie! » Elle pensait sérieusement à divorcer pour unir son existence à la sienne. Une première fois, en août, Benjamin était accouru à Coppet pour tenir conseil; puis il était reparti pour Paris, et il avait tellement intrigué auprès de Barras que, à la fin de décembre 1796, il avait obtenu que Mme de Staël fut tolérée en France, dans une campagne, aux environs de Paris. Sans perdre un instant, il volait à Coppet, enlevait son amie, l'emmenait avec lui, éperdue de joie, dans la retraite champêtre qu'il possédait à quinze lieues de Paris, à Hérivaux.

Pendant ce temps, M. de Staël, définitivement rappelé par son gouvernement, fai-

sait en Suisse un petit voyage d'agrément pour se distraire.

Le bon Mathieu était consterné. Celui que Charles de Constant, dans ses lettres à sa cousine Rosalie, appelait le « haï d'amour », voyait, une fois de plus, l'amour troubler ses projets et ses espérances. Ah, certes, il n'en était plus à se féliciter que Mme de Staël eût choisi Benjamin! Il avait cru d'abord que la coquetterie, l'ennui, le goût de l'esprit avait décidé de ce choix, et son amie avait tout fait pour l'entretenir dans cette illusion et pour endormir ses inquiétudes. Mais il voyait son erreur : le doute était impossible. Ce n'était pas un caprice passager : c'était la passion avec tous ses orages; et le pis était que Mme de Staël parlait de divorcer, de lier son existence à celle de Benjamin! M. de Montmorency en était accablé jusqu'au fond de l'âme; et, sans cesse, repassait devant ses yeux l'étrange figure de cet aventurier, qui

n'était célèbre encore que par une ambition effrénée et un égal charlatanisme. Il revoyait ses cheveux roux, hérissés, qu'il avait fait couper à la Titus, sa trépidation nerveuse, ses bizarres manies; et il était confondu que cet homme pût tenir, dans l'existence de Mme de Staël, une place telle que ni M. de Narbonne, ni M. de Talleyrand, ni lui-même n'en avaient occupé de pareille. En désespoir de cause, cet homme pieux se réfugiait vers la Providence, lui adressait un pressant appel pour qu'elle sauvât un de « ses plus parfaits ouvrages ». Il écrivait à Mme Necker de Saussure, qui était alors à Ouchy, près de Lausanne :

« Paris, ce 14 décembre (1796).

« J'éprouve un double sentiment de peine en m'avouant celle que je trouve à vous répondre. Vous avec qui je mettais du bonheur

et de la gloire à m'accorder toujours, vous avec qui les intérêts communs de l'amitié m'en ont fait contracter la douce habitude, vous m'affligez aujourd'hui en me réduisant à ne pas vous combattre. Non, je ne saurais expliquer autrement mon pénible embarras. C'est que vous avez trop raison ; c'est qu'en me dépeignant vos impressions, vous me rendez trop fidèlement compte des miennes. Elles sont absolument semblables, sauf quelques nuances qui tiennent à la différence de nos positions, et surtout à cette aimable perfection, qui est native chez vous, qui ne s'est jamais démentie, et dont votre modestie délicate est presque embarrassée, comme on pourrait l'être d'un tort. Moi, j'avais pris depuis longtemps l'habitude de vivre avec ces illusions d'une coquetterie exaltée, qui, trompant les bons mouvements de notre amie, fait tout à la fois son tort et son supplice. Mon cœur avait déjà pardonné ces erreurs, avant que des opinions plus réflé-

chies, des principes plus positifs les condamnent. Mais je ne vois rien dans le passé, qui, par la réunion des circonstances, pût approcher de l'avenir que vous me dévoilez tout à coup, ce que je n'aperçois pas sans effroi.

« Ce n'est pas sur Benj. (*sic*) que nous aurons vous et moi, deux manières de sentir. Je vous dirai même que, pendant ce dernier voyage à Paris, il s'est présenté à moi dans certains moments de ses dérèglements de tête, de ses fureurs politiques, qui ne semblent avoir aucune racine dans son cœur, ni dans sa conviction; tout cela joint à quelques circonstances minutieuses, mais qui ne sont pas sans effet, telles que sa figure, son costume et ses espèces de manières, tout cela me laissait comme stupéfait dans la pensée du sentiment qu'il pouvait inspirer; et je me suis surpris avec ce jeune Adrien (1), qui n'est pas mauvais observa-

(1) Adrien de Montmorency-Laval, cousin germain de Mathieu.

teur, nous regardant l'un l'autre et semblant nous demander comment tant d'esprit pouvait avoir un résultat si peu aimable. Ma franchise a transmis ces différentes impressions à votre cousine ; et je suis revenu plus d'une fois à la charge pour l'interroger, pour la précautionner, pour la supplier de ne pas se vouer à un malheur plus certain que tous ceux qu'elle a déjà pu connaître par l'expérience. Je n'avais pas été mécontent de sa réponse ; parce que je n'y trouvais nul enthousiasme. Elle me définissait assez bien le culte qu'elle avait accordé à l'esprit, l'empire que les circonstances avaient pu donner à des soins habituels, la faiblesse qui lui était restée à elle-même d'une si longue souffrance. Surtout elle me promettait de ne pas faire un pas un avant, et de me montrer son cœur encore plus à découvert dans de longues conversations. J'avais la certitude de le sonder, et il ne m'était pas interdit de songer à le guérir,

si bien qu'il m'en était resté une grande et trop grande sécurité.

« Vous faites tomber le voile qui couvrait mes yeux, en me présentant dans le retour de Benj. un danger que vous avez pu juger de plus près. Si elle doit y succomber et lui vouer sa vie par une préférence chaque jour plus éclatante et plus absolue, il y a peu de malheurs qui puissent m'affecter aussi sensiblement. Je m'en sens accablé jusqu'au fond de l'âme ; j'aimerais encore mieux qu'elle vint braver un autre genre de risques ; et peut-être que ses pensées absorbées par ce dernier intérêt, son cœur ému par le rapprochement de ses amis se laisseraient distraire d'un choix aussi inexplicable (1). Non, ne désespérons pas encore qu'une amie comme vous ne puisse sauver un cœur comme le sien de ce qui n'est pas

(1) Il résulte de cette lettre que Mathieu n'était pas encore informé du prochain retour en France de Mme de Staël.

même une passion, de ce qui n'est qu'une erreur de l'imagination. Moi j'ose intéresser à nos vœux, à nos intentions la Providence, qui ne peut pas dédaigner de sauver de l'abîme un de ses ouvrages les plus aimables et les plus prodigieux. Elle a fait encore beaucoup pour elle en vous donnant pour amie et j'espère tout de vos soins.

« Je ne sais pas ce qui va se décider d'après l'arrivée du voyageur qu'elle attendait, la dernière nouvelle qui change la position de son mari. Vous sembliez croire par votre lettre à la vraisemblance d'un hiver passé loin de nous ; c'est sans contredit ce que l'amitié prudente conseillera à une femme ordinaire ; mais si elle souffre tant, si elle court un autre danger, ne vaudrait-il pas mieux que même une révolution vint changer sa position ? Il faut éclairer, mais attendre sa volonté, parce qu'il est impossible de prendre sur soi une telle responsabilité. Ce qui me tourmente, ce qui m'in-

quiète plus que tout, c'est sa santé pour laquelle vous devriez obtenir quelques ménagements.

« Je vous remercie de m'avoir parlé de ce qui est aussi un si grand intérêt pour moi. Vous m'avez présenté un tableau digne de vous, celui du bonheur que vous répandez sur tout ce qui vous entoure. N'est-il pas juste qu'il vous en revienne un peu? Je crois que dans votre lettre il y avait une rature auprès du mot de quelques *peines*. Mon Dieu! Comme je serais heureux de causer avec vous! Vous me feriez aimer encore plus les principes que j'ai embrassés, en les présentant comme propres à vous inspirer plus de confiance.

« Adieu, parlez de moi à vos voisins, à votre mari et même aux jeunes habitants d'Ouchy. Je suis distrait en ce moment du calme de la vie de famille et agité par une pensée qui, toute pénible qu'elle est, m'est du moins commune avec vous. »

Ce « calme de la vie de famille », dont parlait M. de Montmorency, était loin d'être le calme du bonheur; mais, en vrai gentilhomme, il avait trop de noblesse et de véritable dignité pour s'étendre sur ses peines. En rentrant en France, il avait retrouvé sa femme, Hortense de Luynes, qu'il avait laissée auprès de sa mère, la duchesse de Luynes, pendant l'émigration. Certes il avait eu, pendant sa jeunesse, des torts envers elle. Mais elle lui rendait maintenant avec usure ses dédains d'autrefois. Sèche et maussade, sans beauté, sans grâce et sans douceur, froide avec son mari et même avec sa fille Élisabeth, elle vivait adonnée à de petites pratiques extérieures de piété et restait inexorablement fidèle à certain vœu que, dit-on, elle avait fait jadis dans les prisons de la Terreur (1). On

(1) Cf. Mme DE BOIGNE, *Mémoires*, t. III, p. 105, qui parle du vœu et fait un piquant tableau des rebuffades que Mme de Montmorency ne ménageait pas à son mari. Voir

savait que Mathieu endurait de sa femme mille vexations et que c'était un ménage mal assorti. Mais M. de Montmorency ne parlait jamais de ses souffrances : il portait sa croix en chrétien, sans se plaindre.

Un autre personnage, qu'on est trop accoutumé à passer sous silence, souffrait, lui aussi, de ce triste conflit des âmes : c'était M. de Staël. Dans sa jeunesse, le baron Éric-Magnus de Staël-Holstein avait eu des succès à la cour de France. Homme à la mode, de mine élégante et noble, le jeune secrétaire de l'ambassade de Suède avait su intéresser à sa fortune les femmes du plus haut rang : Mmes de La Marck, de Luxembourg, de Boufflers, la reine Marie-Antoinette en personne. Grâce à ces protections toute-puissantes, il avait obtenu le poste de chargé d'affaires, puis de ministre plénipo-

aussi Mme de Cazenove d'Arlens, qui est d'accord avec Mme de Boigne sur la maussaderie de Mme de Montmorency.

tentiaire et enfin d'ambassadeur de Suède en France. Mais s'il recherchait l'ambassade, il visait aussi un autre but. Généreux, prodigue, aimant la vie large et facile et, d'ailleurs, criblé de dettes, il n'avait trouvé d'autre moyen d'accommoder ses affaires que de prétendre, suivant l'usage, à la main d'une riche héritière, et ses amis avaient jeté pour lui les yeux sur la fille du banquier Necker. Après des négociations aussi longues et aussi compliquées que s'il se fût agi d'un traité diplomatique, M. de Staël était parvenu au comble de ses vœux. Le samedi 14 janvier 1786, dans la chapelle de l'ambassade de Suède, avait été célébré, avec toute la pompe convenable, le mariage de Germaine Necker avec le baron de Staël; et de ce jour avait commencé pour tous deux une vie d'infortune et de misère.

Il est délicat pour l'historien de prendre parti dans un semblable conflit. Sait-on jamais toutes les tristesses d'un mariage où

règne la discorde? Et qui peut dire avec certitude les torts de chacun des époux? Tout ce qu'on peut affirmer, c'est qu'il était difficile de trouver un mari qui convint à une personne aussi adulée que Germaine Necker, et que, en tout cas, ce n'était pas M. de Staël. Mlle Necker était, comme le dit Mme de Boufflers (1), parfaitement gâtée sur l'opinion de son esprit, impérieuse à l'excès, enivrée de l'encens qu'on lui prodiguait. A de telles femmes, il faut ou bien un homme supérieur dont elles s'éprennent, qui les domine et flatte leur vanité; ou bien un personnage insignifiant qu'elles traînent à leur suite, qu'elles élèvent jusqu'à elles et tirent, pour ainsi dire, du néant (2).

M. de Staël n'était, pour son malheur, ni l'un, ni l'autre. C'était un fort bon homme

(1) Dans ses lettres à Gustave III, roi de Suède.

(2) Tel le jeune lieutenant de Rocca, qui fut l'amant soumis, puis le mari de Mme de Staël et qu'elle aima passionnément.

et un fort honnête homme, d'esprit ordinaire, de caractère bienveillant et aimable, qui fit l'impossible pour concilier ses devoirs de mari et ses fonctions de diplomate, et qui déploya, dans cette rude besogne, une patience à toute épreuve. Dans un siècle où l'infidélité conjugale était de règle dans la haute société, il se donna le ridicule impardonnable d'aimer sa femme et de l'aimer « à la folie » (1) : il souffrit de ses infidélités. Comme elle ne l'aimait pas, elle se montra hautaine, méprisante, l'accabla de ses dédains, et il en fut profondément malheureux. Il connut le supplice d'être le mari d'une femme célèbre, de suivre, abattu, craintif, le cortège de ses admirateurs. Pour s'étourdir peut-être, il se jeta dans le jeu, la dépense, les largesses de toutes sortes, et il eut le tort de compter sur

(1) Gouverneur MORRIS, *Journal* (Plon, 1901), p. 127.  
— Cf. ROSALIE DE CONSTANT, lettre du 27 novembre 1796.

sa femme et sur ses beaux-parents pour payer ses dettes sans cesse renouvelées. Il enchaîna ainsi sa liberté et il acheva de s'aliéner Mme de Staël qui, en vraie fille de banquier, pratiquait l'ordre et l'économie et reprochait à son mari de dilapider le bien de ses enfants. Mais avait-elle le droit de se montrer sévère pour un homme abandonné à lui-même, qui fit preuve à son égard de beaucoup de générosité et de longanimité, et qui ne manqua pas une occasion de la défendre contre les persécutions, trop justifiées, dont elle fut victime ?

## CHAPITRE VI

Au commencement de l'année 1797, Mme de Staël était à Hérivaux avec Constant, et elle attendait tranquillement, dans cette campagne, que le Directoire lui permit de rentrer à Paris; elle y demeura jusqu'au mois de mai. Chose curieuse! Après le premier moment de désespoir, Mathieu semblait avoir pris son parti de la situation, et il était allé, lui aussi, à Hérivaux rejoindre Benjamin et son amie. M. de Montmorency avait pour lui-même des principes de religion et de moralité très fermes; mais, quand l'amitié était en jeu, il ne résistait guère. Comme Tiberge, dans un roman célèbre, il prêchait, il sermonnait, mais il cédait toujours. Puis Mme de Staël avait une façon à

elle d'embrouiller le devoir et la passion, qui finissait par aveugler les plus clairvoyants. Et enfin Mathieu savait bien qu'il était l'homme en qui elle avait le plus de confiance; il gémissait de ne pas suffire à son ardente imagination; mais il était le confident nécessaire de toutes ses tristesses; et il avait fait à la charité chrétienne, à l'amitié, le sacrifice de ses répugnances.

Il était donc installé à Hérivaux, entre Constant et Mme de Staël, quand il écrivait à Mme Necker de Saussure la lettre suivante :

« Hérivaux, ce 21 février 1797.

« Vous ne m'écrivez plus, depuis que je puis parler de vous plus souvent et plus à mon gré. C'est bien aussi ce que je fais : mais est-ce un dédommagement suffisant? En est-il un possible, puisque la présence de notre aimable amie elle-même n'empêche pas de vous regretter! Je ne fais

qu'associer mes regrets à ceux qu'elle est plus que personne digne de sentir. Nous sommes depuis trois jours tête à tête dans le désert dont elle vous a peut-être fait la description, ce qui lui donne encore plus de peur des voleurs que de l'ennui. Vous seriez si bien en tiers au milieu de nous deux ! Vous doubleriez les facultés de chacun de nous ; vous me rassureriez sur la crainte que j'ai quelquefois de ne pas suffire à son ardente imagination. Le trop grand calme qu'elle reproche à mon système actuel, et qui est au moins un beau défaut, me donne cependant une certaine méfiance sur mes moyens de lui être agréable, méfiance sans laquelle mon amitié et ma sauvagerie seraient parfaitement heureuses, et ne désireraient pas ici une autre personne que vous. Mais vous, qui savez toujours faire si bien le traité entre la raison et le sentiment, vous qui vous associez à tout ce que le cœur peut sentir, à tout ce que

l'esprit peut concevoir, pourquoi faut-il que vous soyiez si loin? Ne réaliserez-vous jamais mon roman de réunion auprès de Paris? Vous ne parviendriez peut-être pas à rendre notre amie complètement heureuse. J'en perds chaque jour l'espérance qu'elle ne semble même plus entretenir; mais vous lui rendriez plus doux cet état intermédiaire, auquel elle se résigne, entre ses anciennes idées et le sacrifice total des plus agréables chimères. Celui qui a pris une si grande part dans sa vie actuelle me devient sacré sous ce rapport, sans que j'aie ni plus d'inclination pour son caractère, ni moins d'estime pour son esprit.

« Il va nous en donner une nouvelle preuve, de cette dernière et incontestable qualité, par un ouvrage où votre cousine trouve un prodigieux talent, mais le résultat ne sera pas moins d'ennemis que de succès (1).

(1) Il s'agit de la brochure de Benj. CONSTANT, *Des réactions politiques*, qui allait paraître au mois d'avril 1797.

« Je finis ici un autre grand ouvrage qui est écrit dans un sens diamétralement opposé (1). Mes regrets sur le passé me rendent suspect dans mon jugement. Mais je voudrais bien connaître le vôtre. Tout ce qui vient de vous a un si grand intérêt. Je voudrais connaître vos occupations habituelles. Je vous suis à Montchoisy (2) : je voudrais vous suivre partout puisque vous ne voulez pas venir dans notre France. Que de choses mal arrangées ! Il n'y a de bon que l'attente de ce qui sera plus parfait. Vous voyez où je veux vous entraîner : vous n'en êtes pas bien loin. Pardonnez-moi de vous vanter ce dont je me trouve bien : et croyez à la profondeur du sentiment qui dirige si souvent ma pensée vers vous. »

Mme Necker de Saussure, comme on le

(1) L'ouvrage de NECKER, *De la Révolution française*, dont l'extrait se trouve dans le *Journal de Paris* du 12 février 1797.

(2) La terre des Cazenove d'Arlens, près de Lausanne.

voit par ces dernières lignes, n'était pas encore arrivée, à cette époque, au sentiment religieux, qui remplit les dernières années de sa vie. Mathieu, tout occupé qu'il était de Mme de Staël, ne négligeait pas la conversion de la cousine. Sans se lasser, comme plus tard avec Mme Récamier, il donnait à la fin de chaque lettre ce que Sainte-Beuve appelle le « coup de cloche ».

Au mois de mai 1797, Mme de Staël avait enfin quitté Hérivaux pour passer quelques jours chez Mathieu à Ormesson (1). Dès le mois de février, celui-ci pensait à l'enlever à Constant, cherchait pour elle une retraite près du château de Dampierre, qui appartenait à son beau-père, le duc de Luynes. Talleyrand, de retour à Paris où il végétait en attendant la fortune, écrivait plaisamment à Mme de Staël : « Mathieu est fort content de son projet de maison pour vous.

(1) Cf. le journal *le Thé*, du 13 mai 1797.

Être à deux lieues de Dampierre lui paraît une faveur bien décidée, *et c'est la seule qu'aujourd'hui il eût osé vous demander!* (1) » Enfin elle était venue à Ormesson, à la grande joie de Mathieu, puis de là, était rentrée à Paris.

La situation était, pour elle, bien difficile. On était en pleine réaction royaliste. Mme de Staël et Constant étaient attaqués par les journaux de la façon la plus grossière. Benjamin ne parvenait pas, malgré toutes ses intrigues, à se faire reconnaître citoyen français. Talleyrand, désespéré, à bout de ressources, se déclarait prêt à se tuer, s'il n'obtenait du Directoire une place. Mme de Staël, malgré ses opinions républicaines, était fort mal en cour; Barras, seul, la protégeait; les autres se méfiaient d'elle. Rewbell surtout l'avait en horreur, elle et Talleyrand, dont elle voulait faire un ministre.

(1) Du 18 février 1797.

Enfin elle était fort inquiète des dispositions de M. de Staël, qui, après avoir fait preuve d'une tolérance infinie, jugeait que l'éclat du scandale devait amener une rupture et annonçait sa résolution comme prochaine. Il n'était plus, comme on sait, ambassadeur, et vivait à Paris, misérablement. Il avait renvoyé ses domestiques, empruntait de l'argent à 3 pour 100 par mois, vendait le vin de sa cave (1). Mme de Staël lui avait coupé les vivres, et ce grief, joint à tant d'autres, exaspérait son ressentiment. Mathieu, s'employait de son mieux pour éviter le divorce; mais ses préoccupations étaient grandes. Il écrit à Mme Necker de Saussure :

« Paris, ce 1<sup>er</sup> juin 1797.

« ... Je l'ai examinée davantage pendant ces derniers jours que nous avons passés

(1) *Revue bleue* du 17 juin 1905 : *Lettres à Nils von Rosenstein*.

dans un ermitage (1), parce que le bruit de la ville ne laissera pas de nous séparer un peu, parce qu'il rendra surtout moins sensible la disposition du fond de l'âme. Elle n'a point regretté la campagne. Elle se pique, comme vous savez, du triste avantage de ne pas l'aimer; et il faut convenir que, par une injuste nécessité, on a fait tout ce qu'il fallait pour ne pas la raccommo-der avec la solitude. Mais cette capitale tant désirée, où elle est depuis deux jours, ne s'est pas embellie à ses yeux en se rapprochant. Il entre là véritablement un peu de ces embarras, de ce mécontentement d'amour-propre, que vous avez deviné porter sur Benjamin. Mais il n'est pas exact qu'elle l'en aime moins. Elle trouve dans la générosité un motif de plus pour le défendre. Elle rattache au même sort avec quelque vraisemblance plusieurs de ses anciens amis,

(1) A Ormesson.

que ne favorise guère l'opinion chaque jour croissante dans notre léger Paris. Son imagination, si active pour leurs intérêts, grossit les probabilités et les chances funestes d'un avenir tout à fait rétrograde : si bien que ce qui domine le plus en elle, ce qui a peut-être fait le plus de progrès depuis que vous l'avez quittée, c'est une opinion politique fort exaltée et animée par la résistance, par l'intolérance du parti contraire, une opinion qu'elle dissimule quelquefois, mais qui n'en fait que plus de progrès intérieurs, et qui l'attache aux amis dont l'opinion est la même.

« Ainsi vous voyez que celui auquel l'absence n'est pas favorable dans votre opinion, n'a encore rien perdu dans la sienne. Je crois également qu'il ne peut plus rien y gagner, et que le moment dangereux est passé. Mes inquiétudes réelles à cet égard s'effacent tous les jours. Il ne reste que le mal déjà fait des apparences et du bruit

public. Ce qu'on appelle les salons sont prévenus contre Benjamin au delà même du portrait très piquant que vous en faites de loin, et ce n'est pas peu dire. Lui s'en console très facilement et n'est pas même fâché de trouver là un prétexte pour suivre ses goûts et y aller un peu moins.

« Quant à notre amie, les salons lui déplaisent sans qu'elle ait la force d'y renoncer. Elle n'abandonne ni ses principes, ni ses amitiés; mais en dernier résultat, elle est plus inquiète, plus mal à son aise, souvent même plus malheureuse. Vous savez comme sa tête vive la conduit rapidement dans cette triste carrière. Tout se convertit en peine pour elle, comme, par exemple, cette annonce de séparation qu'elle avait désirée dans un autre temps, et qu'elle aurait défendue contre nos remontrances. Vous me faites une terrible responsabilité, en me chargeant d'empêcher un éclat toujours fâcheux. Cependant ce n'est pas dans notre amie que

je trouve le moins de dispositions à l'éviter. Mais je n'ai pas encore pu bien démêler quel est le motif du mari. Je causerai avec lui, je l'observerai encore, et comme vous imaginez, je ne négligerai rien pour que cette époque du mois de septembre et d'octobre se passe simplement. Il est question de retourner alors en Suisse : c'est peut-être plus raisonnable. Mais la raison m'impose de terribles sacrifices, si elle part, et que vous renonciez à venir. »

Quelques jours après, le 8 juin, Mme de Staël mettait au monde une fille, qui reçut le prénom d'Albertine (1). Mathieu, qui avait tous les dévouements, était accouru, fort inquiet, au chevet de l'accouchée. Mais tout s'était bien passé. M. de Staël avait été correct, « sans expression vive de sentiment ». Franchement, on ne pouvait lui demander davantage.

(1) La future duchesse de Broglie.

« Paris, ce 9 juin 1797.

« Je suis heureux d'être aujourd'hui le secrétaire de notre amie, et de vous écrire à côté de son lit qu'elle est accouchée hier matin à dix heures d'une petite fille, qu'elle est bien ce matin et que ma pensée comme la sienne se dirige d'abord vers vous. Je n'ai pas eu l'esprit de me trouver ici pour le moment même. Je suis revenu le soir de la campagne pour apprendre que ce cruel moment était passé. J'en suis doublement content, parce qu'elle ne laissait pas de le redouter. Elle me dit elle-même que son mari a été bien, sans expression vive de sentiment, mais avec de l'intérêt et du soin. Je me dépêche de finir ma lettre, parce que je veux qu'elle vous arrive par ce courrier-ci, en même temps que M. Necker recevra celle du mari.

« Que n'avons-nous ici les soins de la plus

aimable cousine ? Les miens y suppléeront bien mal. Je veux cependant être pédant ces deux jours-ci pour l'empêcher de recevoir autant de monde qu'elle en aurait envie. Adieu ; il n'y a pas de raison pour que ce ne soit moi qui ait le bonheur de vous donner des nouvelles de notre amie, jusqu'à ce qu'elle puisse écrire. C'est bien aujourd'hui que je ne vous ai parlé que d'elle. Mais c'est là parler de vous. »

Un nouvel orage allait séparer Mathieu de Mme de Staël. M. de Montmorency allait revoir plus tôt qu'il ne le pensait cette Suisse, où jadis il avait trouvé asile.

## CHAPITRE VII

En France, le moment de la crise approchait : un conflit entre républicains et royalistes était inévitable. Mme de Staël avait pris depuis longtemps son parti ; ses sentiments politiques, son intérêt, celui de ses amis, de Benjamin Constant, de Talleyrand, qu'elle avait fait nommer ministre des Relations extérieures, tout la portait à soutenir le coup d'État, qu'une partie du Directoire préparait contre les Conseils. Suivant un mot connu, elle n'avait pas voulu le 19 fructidor, mais elle avait fait le 18 ; et cette subtile distinction ne suffisait pas à consoler M. de Montmorency, qui voyait ses amis déportés ou proscrits et qui, lui-même, avait dû de nouveau franchir la frontière.

Avec sa mère, Mme de Laval, averti probablement par Mme de Staël, il avait quitté Paris quelques jours avant le 18 fructidor et s'était réfugié au hameau de Chavannes, dans cette paisible retraite des bords du lac de Biemme, où, deux ans auparavant, avec Narbonne, Jaucourt, Mme de La Châtre, il avait coulé des jours tranquilles, en attendant le moment de rentrer en France. Mais il était alors dans un état d'esprit bien différent. Il était en proie à une profonde douleur en pensant à cette nouvelle et terrible secousse qui déchirait son pays, à l'esprit de la Terreur qui semblait renaitre. Il souffrait surtout jusqu'au fond de l'âme de la situation où s'était mise Mme de Staël, que les royalistes, les amis de Mathieu, avaient en exécration pour la part qu'ils lui attribuaient dans les derniers événements. Elle faisait, il est vrai, les plus grands efforts pour sauver les victimes, pour repêcher, comme disait Talleyrand, ceux qu'elle avait noyés la veille. Mais on

ne lui savait aucun gré de sa générosité, qu'on taxait de fausseté et d'hypocrisie; et elle n'était pas mieux en cour auprès des républicains, qui s'irritaient de ses appels à la pitié. N'est-ce pas le sort ordinaire des modérés en temps de troubles civils? Et, dans ces terribles convulsions, y a-t-il place pour les sentiments les plus nobles du cœur humain?

Donc, M. de Montmorency s'effrayait de tant de haine, que Mme de Staël, imprudemment, accumulait sur sa tête, et il n'avait qu'une pensée : rentrer en France pour la protéger contre elle-même et contre ses ennemis. Elle lui avait écrit qu'il pourrait revenir, à condition d'être seul, sans compagnon; il se réjouissait de ce prochain retour. Avant d'avoir reçu cette lettre, il écrivait à Mme Necker de Saussure pour lui faire part de ses inquiétudes.

« Chavannes, ce dimanche soir.  
(1797, après le 18 fructidor.)

« ... Je veux seulement me hâter de confier à votre amitié les deux sentiments qui m'oppressent : l'un est une peine profonde sur le malheur de mon pays, sur celui qui menace tant d'innocents et parmi eux des parents et des amis à moi, sur la douleur de quitter ma mère inquiète et de partir sans vous avoir encore vue ; l'autre peine, qui surtout ne peut être exprimée tout entière qu'à vous seule, est la position où je vais retrouver notre amie, la funeste victoire, dont son nom et son opinion auront tout l'odieux, tandis que son cœur la déteste sûrement aujourd'hui et que son infatigable obligeance cherche à l'expié, au moins vis-à-vis de quelques individus. Je n'ai point encore reçu ses lettres ; mais je ne doute pas qu'elle n'ait eu le besoin de me donner tout de suite un conseil sur mon retour. Le

seul qui me convienne est de me rapprocher d'elle, et de lui offrir quelque occasion de plus de réparer par du bien individuel cet affreux mal général. Elle entre sûrement pour beaucoup dans les motifs qui pressent mon retour, quoiqu'il y en ait d'autres tirés de ma famille et de la position de mes affaires. Mais j'emporte la disposition d'un grand repoussement (?) contre ces tyrans si perfides sous le nom de république et de liberté, contre ces affreux *rénovateurs* du 31 mai, qu'ils ont tant pleuré. Il me semble qu'excepté mon amie, je ne voudrais plus voir aucun de ceux qui ont le moindre rapport avec les auteurs d'un tel désastre. Je la plains, je la pleure; enfin je craindrais vaguement que ce dernier coup ne portât quelque atteinte à notre inaltérable amitié. Jugez si je dois souffrir. Je n'ai de ressource que dans le principe, qui du moins ne change pas, de ce calme que vous pourriez trouver un peu changé aujour-

d'hui. J'espère que la Providence me guidera et sauvera notre amie. Si vous recevez une lettre d'elle, daignez m'en faire part tout de suite. Je n'ai pas encore pu fixer le jour de mon départ, parce qu'il dépend de quelques précautions de prudence. Ces derniers moments sont bien tristes. »

Quelques jours après, il annonce son prochain départ pour la France, et le lendemain il reçoit la lettre attendue avec tant d'impatience. Avant de partir, prévoyant le retour en Suisse de Mme de Staël, il la confie à Mme Necker dans les termes de l'amitié la plus noble et la plus exaltée.

« Chavannes, ce jeudi.

(Probablement le 14 septembre 1797.)

« Je pars après-demain samedi. Je suis dans la même attente pour les nouvelles de notre amie, dont je n'ai pas reçu encore un

mot depuis le mouvement. Sa position personnelle n'a rien aujourd'hui d'effrayant pour la sûreté, mais une inquiétude vague et la crainte des méchancetés me dominent. »

« Ce vendredi 15.

« Cette ancienne habitude de me fier à l'esprit comme au cœur de notre amie, m'aurait montré de l'inconvénient dans une démarche entreprise même pour elle, mais contre son avis. Sa lettre du 9 que j'ai reçue hier lève tous ces doutes. Elle me mande d'arriver sans aucun compagnon de voyage et par une terre que nous avons sur le chemin. Mon homme d'affaires, que je dois y trouver, me mande la même chose. Notre amie prendrait la direction de cette terre, si elle était obligée de partir avant mon arrivée, qu'elle voudrait attendre, pour passer seulement trois ou quatre jours avec

moi. Elle présente son voyage prochain en Suisse comme une chose indubitable (1). C'est bien encore là un sacrifice : mais il est commandé par les motifs les plus sacrés, par toutes les convenances de sa position, qui pourra échapper ainsi à toute idée d'association avec ces abominables gens.

« Du reste, dans cette lettre très courte qui ne songe qu'à moi, qui est déjà contournée par la prudence ou plutôt par la terreur, elle se peint tout de suite telle que vous savez si bien la deviner. Elle me dit *que nous n'aurons jamais été plus d'accord, que tout ce qui nous séparait a disparu*. Oui, il n'y a que nous qui sachions bien la connaître : et quel besoin, quel devoir, quel bonheur de la dérober aux inconvénients même de ses grandes qualités ! Elle m'était

(1) C'était, en effet, l'intention de Mme de Staël. Mais elle ne revint à Coppet que le 22 janvier 1798. (*Lettres à Meister*, p. 148.)

déjà confiée par son sentiment, par le mien, par tous les liens que la Providence a formés entre nous. Elle m'est confiée par vous aujourd'hui ; c'est comme une nouvelle sanction de cette indissoluble amitié. Soyons toujours trois, sans cesse occupés du cœur le plus malade, ou de la position la plus pénible. Il est vraisemblable que ce sera toujours elle, d'après la confiance que nous inspire le parti que nous avons pris, vous et moi. Mais notre vocation en amitié n'en est que plus touchante et plus désintéressée.

« Je vais bientôt la reconfier à vous. Ce sera un emploi moins agité, mais presque aussi difficile et aussi digne de vous, que de lui faire supporter la retraite. Quand elle vient la chercher, quand elle veut s'éloigner de moi, jugez donc si je puis douter que ce soit la raison la plus sévère qui me rappelle. Il faut le prononcer cet adieu que je sentirai chaque jour dans les cruelles privations auxquelles la prudence va nous

condamner pendant quelques mois. La restriction inquisitrice des correspondances avec les émigrés m'oblige de suspendre la nôtre, jusqu'à ce que je vous aie écrit, ou que notre amie vous ait indiqué un moyen.

« Je pars demain avec le regret de voyager beaucoup moins vite qu'autrefois. Je pars avec celui de vous avoir si peu vue, avec des vœux constants pour votre bonheur, avec la pensée et le besoin de l'amitié que vous me promettez. Comme les adieux, dont je voudrais adoucir l'affliction à ma mère, ne me laisseront sûrement pas le temps d'écrire encore aujourd'hui à M. Necker, voulez-vous bien lui confirmer tout de suite mon départ que je lui annonçais hier, et lui mander que la lettre de sa fille, du 9, ne contenait d'autre détail public que la nomination vraisemblable de Garat au Directoire? J'emporte une profonde reconnaissance de ce que M. Necker a été pour moi

dans ces moments-ci. Il faut féliciter les Suard dans leur malheur (1); mais tant d'autres hommes intéressants, que j'ai laissés au faite du pouvoir politique et dans une téméraire confiance, condamnés au supplice prolongé de Madagascar, et leurs femmes, leurs enfants! »

« Soyons toujours trois, sans cesse occupés du cœur le plus malade ou de la position la plus pénible. Il est probable que ce sera toujours elle. » Paroles vraiment admirables, qui expriment le besoin de sacrifice, l'ardeur de charité et de dévouement qui animait le cœur de M. de Montmorency. L'amitié, a dit un ancien sage, est une vertu, ou du moins elle est toujours unie à la vertu. Qui donc, mieux que

(1) M. et Mme Suard avaient trouvé asile chez Necker, au château de Coppet, au moment du 18 fructidor. Ils séjournèrent quelque temps en Suisse, puis, quand la Suisse fut envahie par les troupes françaises en 1798, ils passèrent en Allemagne.

M. de Montmorency, pourrait prouver la vérité de cette maxime? Mais il est juste de placer, à côté de son austère figure, le doux et charmant visage de la femme, qui tempère de sa grâce et de son sourire ce que cette vertu a parfois chez lui d'un peu morose.

Rentré en France à la fin de septembre 1797, M. de Montmorency passa quelques jours avec Mme de Staël à Ormesson, puisque celle-ci écrit de cette retraite, le 19, à Rœderer. De là, il se réfugia à Éclimont, chez son beau-père, le duc de Luynes. Une insurmontable mélancolie s'empara de lui (1). Tout l'y prédisposait : la situation politique de la France, celle de Mme de Staël, ses chagrins intimes. Il tomba malade. Sa maladie fut longue et cruelle, et le résultat le plus certain fut d'exalter encore chez lui l'ardeur de la foi religieuse. Il crut

(1) Discours de réception d'Alexandre Guiraud à l'Académie française (juillet 1826).

plus fermement encore que Dieu lui ordonnait d'expier ses erreurs passées et il sortit de cette crise, non pas plus sincère, — cela était impossible, — mais plus religieux encore et plus impatient de sacrifice.

Il faut avouer que le ciel lui offrait, en Mme de Staël, de quoi alimenter ce premier besoin de son âme. La vie de cette femme était une perpétuelle tragédie. Elle passait et repassait la frontière, sans cesse pourchassée par le Directoire, comme elle le fut plus tard par Bonaparte. Récemment, en janvier 1798, elle avait été exilée pour ses intrigues : ne s'était-elle pas mis en tête d'empêcher l'invasion du canton de Vaud et de la Suisse par les troupes françaises? (1) Elle avait essayé, mais en vain, de persuader le gouvernement et Bonaparte lui-même. Depuis ce temps, elle vivait à Coppet, dans

(1) Cf. *Mme de Staël et Napoléon*, p. 10.

un calme apparent, tout occupée de l'éducation de ses enfants. Mathieu s'en réjouissait. Mais il apercevait à l'horizon un nuage toujours menaçant : c'était M. de Staël. Il venait d'être accrédité de nouveau par son gouvernement auprès de la République française, en qualité d'ambassadeur extraordinaire (janvier 1798), et le pauvre homme n'avait qu'une crainte : c'était que sa femme ne vînt troubler une situation qu'il avait eu tant de peine à reconquérir. Il était bien décidé, cette fois, au divorce. Mme de Staël le savait et se tenait coite. M. Necker, déjà fort éprouvé par la mort de sa femme, était accablé de douleur et faisait l'impossible pour éviter un scandale. M. de Montmorency faisait allusion à cette situation dans une lettre à Mme Necker de Saussure, écrite, en termes convenus, avec prudence, pour ne pas éveiller les soupçons de la police du Directoire.

« Le 10 juin 1798.

« ..... Je ne vous ai pas encore parlé de cette amie qui est souvent en tiers dans nos pensées. Elle n'a jamais été étrangère à tout ce qui est sentiment. Je sais qu'elle l'est moins que jamais aux occupations de la solitude et à l'intérêt de l'éducation de ses enfants. Vous me donnez là-dessus de bonnes garanties, qui me font grand plaisir. Elle a éprouvé un moment d'incertitude, qui a renouvelé les anciennes angoisses. Mais la visite de celui que vous jugez à merveille va les terminer (1). Je ne concevais pas qu'il pût dans aucun temps suffire à son bonheur à elle ; je voudrais que du moins il n'y nuisît pas. Il faut lui rendre la justice qu'il a été fort bien dans cette dernière occasion de dévouement. Les moments où cet homme bizarre n'a

(1) Benjamin Constant.

point de succès sont ceux où je l'aime le plus, parce qu'alors je le plains davantage. Il m'a tout l'air d'appeler souvent ce genre d'affection de ma part. Sa présence vous a fait quelquefois le même effet, à ce qu'il me semble.

« J'ajoute un seul mot sur notre amie que je nomme toujours à part. La chose que je crains comme vous pour elle dépend uniquement de l'intérêt politique de son associé (1). Il n'a point dans ce genre d'autre sentiment que la résolution de ne pas compromettre son commerce, si on le met dans l'embarras. C'est un motif de plus pour le parti qu'elle a pris et dont le sacrifice pèse surtout sur moi (2). Adieu, je ne sais jamais vous exprimer mes sentiments dans une phrase de fin de lettre. »

(1) L'associé, c'est le mari, M. de Staël. La maison de commerce, c'est l'ambassade de Suède.

(2) Le parti de se retirer à Coppet. Elle n'y resta pas longtemps; en juillet 1798, elle était de retour en France.

En juillet 1798, Mme de Staël quittait Coppet. Malgré ses belles résolutions et le désir bien évident de M. de Staël, elle revenait en France, s'installait, non pas à Paris, mais aux environs, à Saint-Ouen, dans la campagne qui appartenait à son père et que la République lui avait rendue, Necker ayant été rayé de la liste des émigrés. M. de Staël était engagée dans de longues et difficiles négociations diplomatiques, qui, par le mauvais vouloir des deux gouvernements, devaient aboutir à un échec. Constant, ambitieux désenchanté et morose, vivait dans la retraite; le Directoire se méfiait, ne voulait pas de ses services. Mathieu, seul, était presque heureux. Il l'eût été tout à fait, si Mme de Staël ne lui eût fait la guerre : elle voulait l'arracher à son goût pour la solitude, le trainer dans le monde. C'était pour M. de Montmorency, un sujet d'étonnement perpétuel que l'extraordinaire vitalité de son amie : ce besoin de mouvement le con-

fondait. Il n'aspirait, pour lui, qu'à vivre dans un désert entre les deux cousines, Mme de Staël et Mme Necker, « à réunir une bonne fois, comme il disait, nos peines, à partager nos consolations (1). » C'était le paradis rêvé sur terre, en attendant l'autre. Mais cette félicité paraissait un peu fade à Mme de Staël.

Cependant ce sage directeur écrivait à Mme Necker :

« Saint-Ouen, ce 4 septembre 1798.

« Le bulletin moral de notre amie est beaucoup plus satisfaisant que celui que vous me donniez dans les derniers temps de son séjour auprès de vous. Elle a la confiance dans ce voyage-ci, et depuis l'heureux succès de son affaire (2), elle prononce le mot de bonheur avec un positif qui me

(1) Lettre du 10 avril 1799.

(2) La radiation de Necker de la liste des émigrés.

cause, dans sa bouche, une sorte d'étonnement mêlé de plaisir, quand je pense à la vivacité de son imagination et à son ancienne facilité à se tourmenter. Je crains d'être presque actuellement le côté le moins bon de sa vie d'amitié; elle ne vous aura pas épargné ses plaintes sur ma sauvagerie, sur mes goûts de retraite qui peut-être augmentent sans que je m'en aperçoive. Mais aussi pour me préserver d'être sauvage, il faudrait me présenter autre chose qu'une politique qui n'est plus à mon usage, et des restes décolorés d'un monde que depuis longtemps j'avais commencé à apprécier. »

Certes, sans partager les idées de M. de Montmorency, on ne peut que s'étonner du démon intérieur qui poussait Mme de Staël à revenir chaque année en France, d'où, chaque année, elle était régulièrement expulsée par le gouvernement de la République. Mais Paris l'hypnotisait; cette grande

ville lui paraissait le seul théâtre digne de sa renommée. Les sermons de M. de Montmorency venaient se briser contre cette opinion bien arrêtée : comme il le disait lui-même, elle préférait « plus de chagrins et moins d'ennui. »

## CHAPITRE VIII

Revenue en France en avril 1799, expulsée de nouveau en juillet, Mme de Staël, avec une ténacité incroyable, accourait, à Paris le soir du 18 brumaire. On sait avec quelle joie elle accueillit cette révolution, qui était l'œuvre de ses amis, les modérés, et cela pour deux raisons : d'abord parce qu'elle n'avait plus à craindre un retour offensif des jacobins, ses ennemis personnels; ensuite parce qu'elle espérait bien que le nouveau gouvernement lui ferait la part légitime d'influence à laquelle elle croyait pouvoir prétendre (1). Mais elle ne tarda pas à se brouiller avec le Premier Consul.

(1) Voir *Mme de Staël et Napoléon*, chap. III.

Bonaparte avait essayé d'abord de s'entendre avec elle, lui avait dépêché son frère Joseph en ambassadeur. Mais il s'était vite aperçu qu'elle entendait imposer ses conditions et non subir les siennes. Il avait nommé Constant tribun ; et, quelque temps après, dans la séance du 15 nivôse (5 janvier 1800), il était attaqué avec violence par ce même Constant dans un discours célèbre. Il avait reconnu l'inspiration de Mme de Staël et il avait éclaté contre elle. Avec sa coutumière décision, il l'avait frappée à l'endroit vulnérable : il avait fait le vide dans son salon, et la société s'était écartée d'elle. Elle était restée seule, comme pestiférée. Aucune douleur ne pouvait lui être plus sensible. Habitée à briller, à dominer, à enflammer un auditoire de sa parole, elle était réduite au silence. Ses anciens amis même la fuyaient. Talleyrand, « le bon, l'excellent ami », celui qu'elle avait rappelé d'exil, qui lui devait sa rentrée aux affaires,

qui lui devait la vie (ne parlait-il pas alors de se tuer?), Talleyrand ne l'avait pas invitée à cette soirée qu'il avait offerte, le 6 ventôse, à Bonaparte, à l'hôtel des Relations extérieures. Ce coup l'avait mise au désespoir.

Le pauvre Mathieu, tout en condamnant cette étrange passion pour le monde, se désolait du chagrin de son amie. Il savait que nous ne sommes pas maîtres de nos peines, et que, pour une femme comme Mme de Staël, il ne pouvait y avoir de pire supplice que cette froideur des salons, que ces « piqûres d'épingle », envenimées par l'imagination et par tout l'effort déployé pour ne pas s'avouer la douleur. Il n'oubliait pas, suivant son habitude, de s'en prendre à Benjamin, qui n'en pouvait mais : comme si Constant, en attaquant Bonaparte, n'avait pas été poussé par Mme de Staël et n'était pas un peu, lui aussi, la victime de son amie !

Mme de Staël se préparait à partir, en mai 1800, pour la Suisse. Au commencement d'avril, M. de Montmorency envoyait à Mme Necker de Saussure le bulletin moral coutumier.

« Paris, ce 4 avril 1800.

« ... Ce Paris si désiré, si envié a presque trouvé le moyen de lui devenir désagréable. Il faut vous-même pour la raccommo-der avec elle. Que de tristes réflexions morales, si l'amitié n'en faisait pas d'autres plus sensibles ! Elle a beaucoup souffert ; et quoi- qu'elle ne vous l'ait sûrement pas laissé ignorer, c'était un genre de souffrance qu'il était impossible de bien détailler à travers l'absence.

« Représentez-vous une personne tour-mentée de piqûres d'épingle, qui elle-même s'en fait quelques-unes de plus, mais qui ne veut pas s'en avouer la douleur, tout

en la trouvant insupportable. Je croirais que l'embarras de vous faire bien connaître cette crise morale de notre amie, et en même temps l'impossibilité de ne pas vous parler beaucoup d'elle ont pu contribuer à prolonger mon silence. Quelques heures de conversation vous en apprendront plus que vous n'avez pu en deviner, et que je ne pourrais vous en dire. Je ne sais si elles vous conduiront à un résultat qui s'est présenté à moi, mais que je me prescrivis de repousser, parce que notre amie le désavouerait avec beaucoup de vivacité : c'est que le même homme auquel son amitié donne une si grande part dans sa vie, y apporte toujours, d'une manière ou d'une autre, et plus ou moins volontairement, le contraire du bonheur. Ce n'est pas là le moyen que, vous et moi, nous l'aimions beaucoup davantage (1).

(1) Il s'agit de Benjamin Constant.

« Il y a un autre ami, qui n'est pas, comme vous l'imaginez, sur la même ligne, mais que j'ai eu le bonheur de donner à votre cousine qui sait l'apprécier, et que je serais heureux de vous faire connaître. J'ose dire qu'il en est digne, et c'est le plus grand éloge. Je lui ai déjà parlé de vous plus d'une fois, et elle vous parlera de lui. Si un ouvrage de métaphysique éminemment clair ne vous effrayait pas, vous pourriez commencer par le lire et faire connaissance avec l'esprit, qui est très distingué, avant le cœur qui vaut encore mieux. »

L'ami auquel M. de Montmorency faisait allusion en termes si chaleureux était Gérando, et « l'ouvrage de métaphysique » le livre intitulé : *Des signes et de l'art de penser considérés dans leurs rapports mutuels*, dont Gérando était l'auteur. Au printemps de l'année 1800, Gérando avait loué aux environs de Paris le château de Saint-Ouen, qui

appartenait, comme on sait, à M. Necker, et il s'y était installé avec sa jeune femme. Il était entré en relations avec Mme de Staël par l'intermédiaire de Mathieu de Montmorency, et il avait obtenu rapidement dans l'ordre de ses affections une place privilégiée. Grâce aux instances de Mme de Staël auprès du ministre de l'Intérieur, Lucien Bonaparte, il avait été nommé membre du bureau consultatif des Arts et Manufactures, qui dépendait de ce ministère. Il avait avec Mathieu certaines affinités de nature, même douceur, même sensibilité, mêmes aspirations religieuses ; il avait, comme lui, le culte de l'amitié et, comme lui, il se fit le conseiller, le protecteur, le gardien de Mme de Staël. Il aimait M. de Montmorency avec respect, « avec adoration » (1), et cette affection passionnée resserrait encore le lien qui l'unissait à leur commune amie. Gérando

(1) Mme DE CAZENOVE D'ARLENS, *Journal*, p. 54.

avait un autre ami, Lyonnais comme lui, Camille Jordan, nature ardente, impétueuse, pleine de feu, d'esprit et d'agrément, qui faisait contraste avec la sienne; Mme de Staël les nommait « Oreste et Pylade », car ils ne se quittaient guère. Tout naturellement, Jordan était devenu l'ami de Mathieu et de Mme de Staël. M. de Montmorency, Gérando et Jordan formaient un trio inséparable, lié par les mêmes goûts et les mêmes affections; mais, dans cette société des trois amis, « Camille » était le grain de sel, qui relevait ce que pouvait avoir de trop uniforme la sérénité religieuse de Mathieu et la philosophie un peu molle de Gérando.

Dans le même temps où M. de Montmorency écrivait cette lettre à Mme Necker de Saussure, Mme de Staël publiait son livre : *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*. Mathieu n'y fait pas allusion, et il ne faut pas s'en étonner.

Quel attrait avait à ses yeux la célébrité, la gloire littéraire? Il eût préféré, dans le secret de son cœur, que Mme de Staël y renonçât. Puis, il ne pouvait que réprover les tendances de ce livre, cette fâcheuse apologie de l'esprit philosophique et de la « perfectibilité », qui lui rappelait à lui-même ses propres erreurs. A quoi bon réveiller ce passé douloureux? Pourquoi s'obstiner dans ce rêve impossible de bonheur? Enfin, M. de Montmorency ne pouvait ignorer qu'un tel livre, tout animé de l'esprit de liberté, était une nouvelle attaque contre le pouvoir qui dirigeait la France, et il s'inquiétait, non sans raison, à la pensée des persécutions qu'il pouvait attirer à son auteur.

Il était lui-même, à l'égard de Mme de Staël, dans une situation très délicate. Par sa famille, par ses amis, par ses opinions, il était, en politique, du parti opposé. Il eût préféré assurément les Bourbons à Bonaparte; mais enfin il savait gré au Premier

Consul de faire régner l'ordre en France et de permettre aux émigrés le séjour de la patrie; l'affaire du duc d'Enghien n'avait pas encore consommé la rupture. Il était surtout très opposé aux « idéologues », qu'il était à la mode d'accuser de tous les malheurs de la Révolution, et il ne pouvait lui déplaire que Bonaparte s'appliquât à les contenir. Mais s'il n'aimait pas les idées de Mme de Staël, il était attaché à sa personne; de là, un conflit douloureux, qui le jetait dans de cruelles perplexités. Il s'employait de son mieux, avec Gérando, à calmer Fontanes qui, dans le *Mercur* (1), attaquait avec violence le livre *De la littérature*; mais il n'y réussissait guère, et bientôt un jeune gentilhomme breton, encore obscur, qui avait vécu longtemps en Angleterre et venait de rentrer en France, allait renouveler l'attaque et apporter au christianisme l'appui

(1) Messidor an VIII.

de son éloquence (1). Dans cette mêlée des partis, Necker lui-même n'était pas épargné ; Fontanes s'était montré d'une dureté outrageante pour le *Cours de morale religieuse* de l'ancien ministre de Louis XVI (2) ; et Mathieu savait que Mme de Staël était plus sensible aux insultes dirigées contre son père qu'à celles dont elle était victime. Il lui écrivait de Paris, le 6 frimaire (26 novembre 1800) : « Moi qui lis quelquefois les journaux, j'ai été dernièrement bien mécontent d'un article du *Mercur*. Les personnes de la même opinion que moi ont reçu la même impression. » Mais que pouvait-il davantage, que plaindre Mme de Staël et essayer de parer les coups qui pleuvaient dru sur elle ?

Cependant l'année 1801 vint calmer un

(1) CHATEAUBRIAND, dans sa *Lettre au citoyen Fontanes sur la seconde édition de l'ouvrage de Mme de Staël* (*Mercur* du 1<sup>er</sup> nivôse an IX).

(2) *Mercur de France* du 1<sup>er</sup> frimaire an IX.

peu les appréhensions de M. de Montmorency. En mai 1800, avant la bataille de Marengo, Necker avait eu à Genève une entrevue avec le Premier Consul. Il avait réussi à apaiser son irritation; une trêve avait été signée. De retour en France à la fin de l'année 1800, Mme de Staël, munie par son père de sages conseils de prudence, s'observait davantage. L'excellent Necker se réjouissait de ces dispositions; vers la même époque, il écrivait à Gérando : « Je recommande à votre protection et à celle de M. de Montmorency ce qu'elle rapporte de Suisse en sentiments doux et en principes affermis, ce qui va si bien à sa nature. » De fait, sans se rallier au pouvoir du Premier Consul, Mme de Staël semblait s'y résigner. C'était le temps de la paix de Lunéville; un vent de joie soufflait sur Paris et la France; après tant d'années de guerres continuelles, on espérait enfin le calme et le repos. Joseph Bonaparte recevait dans sa belle propriété

de Mortfontaine Mme de Staël et ses amis, parmi lesquels Mathieu de Montmorency, qu'il avait fait rayer de la liste des émigrés (1), comme Chateaubriand le fut par la protection de Mme Bacciochi et de Mme de Staël. A Mortfontaine, les promenades sur l'eau, la musique, la lecture, la conversation occupaient les loisirs des invités : Mme de Staël s'abandonnait, du moins en apparence, à ces doux sentiments, trop rares dans sa vie orageuse.

Mais les intimes, comme Mathieu, ne s'y trompaient guère. Cette faculté décevante de souffrance, dont elle avait le triste privilège, la rongait intérieurement. A Paris, elle s'étourdissait de bals, de réceptions, de fêtes de toutes sortes. Elle donnait aussi des soirées plus intimes, où ne figurait pas la cohue mondaine et diplomatique. Quelques amis fidèles, Jordan, Gérando, Ma-

(1) DU CASSE, *Mémoires du roi Joseph*, t. X, p. 416.

thieu, choisis avec soin, groupés autour de la maîtresse de maison, se livraient au plaisir délicat de la conversation, s'interrompaient pour écouter Chateaubriand lire une page de son roman d'*Atala* qui venait de paraître, ou bien Garat, le chanteur à la mode, ou enfin, comme le raconte M. de Montmorency, un simple concert de « cor et de harpe », qui jetait les âmes dans une douce rêverie. Mme de Staël s'abandonnait un instant à ces impressions fugitives, mais c'était pour retomber ensuite, de tout le poids de sa tristesse, dans le désespoir.

Ce n'était pas le Premier Consul qui l'inquiétait; au fond, la politique n'était pour elle qu'un moyen de faire diversion à des chagrins intimes, beaucoup plus réels que ses déconvenues d'ambition. A Gérando, qui lui demandait, quelque temps avant son retour de Suisse, s'il la retrouverait plus heureuse, elle écrivait : « J'ai fini par croire que la douleur est l'état habituel de

l'homme, et je vis avec une souffrance au cœur comme d'autres avec un mal physique... Ah! croyez-vous que le cœur puisse jamais se relever de ce qu'il m'est arrivé? Les trois hommes que j'aimais le plus, que j'aimais depuis l'âge de dix-neuf et vingt ans, c'étaient Narbonne, Talleyrand et Mathieu. Le premier est une forme pleine de grâce, le deuxième n'a plus même la forme, et le troisième est altéré dans tous ses agréments, quoique ses adorables qualités lui restent. J'ai de nouveaux amis qui me sont très chers; *mais le passé semble surtout fait pour ébranler l'imagination et le cœur* (1). » A sa mélancolie naturelle, au regret d'une vie manquée s'ajoutait la souffrance commune à tous, lorsque la jeunesse s'éloigne de nous et que le présent ne nous offre pas de quoi nous consoler des espérances avortées et des passions

(1) BARON DE GÉRANDO, *Lettres inédites*, Mme de Staël à Gérando, 8 octobre 1800.

mortes. Mais cette souffrance était plus aiguë encore chez Mme de Staël, et elle pouvait s'appliquer ces paroles de Chactas dans le petit roman de M. de Chateaubriand : « Le cœur le plus serein en apparence ressemble au puits naturel de la savane Alachua : la surface en paraît calme et pure ; mais quand vous regardez au fond du bassin, vous apercevez un large crocodile que le puits nourrit dans ses eaux. »

C'est sous l'influence de ces diverses impressions que M. de Montmorency écrivait à Mme Necker de Saussure :

« Paris, ce 6 février 1801.

« Je ne vous dirai pas toutes les occasions où je vous regrette. L'autre jour c'était une soirée fort agréable chez votre cousine, où un simple concert de cor et de harpe, d'une exécution admirable, venait de temps en temps interrompre la conversation, mais

pour faire éprouver une émotion charmante. Plus souvent ce sont des conversations intimes où des sentiments pénibles dissimulés ou dévorés pendant quelques jours ont besoin de s'épancher. Sa conduite a été assez simple et assez habile; sa position est assez bonne, meilleure sans aucun doute que je ne pouvais l'espérer; elle en convient, mais ne sent pas moins avec sa cruelle perspicacité ce qui sera encore longtemps un mal nécessaire par la nature même des choses. Alors, sans désavouer les douces fonctions de consolateur que je n'exerce pas encore aussi souvent que je le désirerais, je voudrais que vous fussiez là pour m'aider. »

Le fidèle Mathieu avait beau se pencher sur ce cœur souffrant; il savait bien que, pour une femme, certaines douleurs ne peuvent être adoucies que par la main, plus légère d'une autre femme; et il n'y avait

que Mme Necker, avec sa fine sensibilité, qui sût deviner et comprendre Mme de Staël. M. de Montmorency lui-même avait plus confiance dans le jugement de l'amie que dans le sien propre. Il lui écrivait à propos d'une de ces accalmies, si rares dans l'existence de Mme de Staël : « Vous aurez à juger ce mot de bonheur auquel nous avons de la peine à nous faire dans sa bouche, par le désir même que nous avons de n'en pouvoir douter. Vous me manderez si vous la trouvez aussi changée moralement qu'elle le prétend. *Je vous demande là-dessus l'oracle de l'amitié.* »

## CHAPITRE IX

Cette amie incomparable vint enfin à Paris deux ans de suite, en 1801 et en 1802 (1). Ce fut pour Mathieu une grande joie. Mme Necker avait deux filles, dont une, Albertine (2), était à peu près du même âge qu'Élisa, la fille de M. de Montmorency, et cette circonstance était un lien de plus entre deux cœurs si bien faits pour s'entendre. D'autres amis aussi se faisaient fête de la voir : c'étaient Gérando, l'ami de Mathieu, et sa femme, la charmante Annette, dont Mme de Staël avait vanté à sa cousine la grâce et la douceur. Mais nul

(1) Ce renseignement nous est donné par M. Louis Perrot de Montmollin, de qui nous tenons les lettres de M. de Montmorency à Mme Necker.

(2) Elle était née en 1787 et épousa en 1806 Anne-Charles-Gaspard Turretini.

accueil ne pouvait être plus empressé que celui de M. de Montmorency.

Il apparut à Mme Necker, après quatre années de séparation, avec sa belle figure un peu pâle, amaigrie par les austérités de toutes sortes, mais des manières toujours nobles, élégantes, affables, qui tâchaient de faire oublier l'attitude rechignée et maussade de Mme de Montmorency. Il était tout à ses amis et à la religion, ne laissait rien voir de ses souffrances intimes, le désaccord qui régnait entre lui et sa femme, l'étrange situation de sa mère, Mme de Laval, qui était séparée de son mari et habitait avec M. de Narbonne dans une petite maison du faubourg Saint-Honoré. Il visitait les malades, les prisonniers, fondait des écoles, des sociétés de secours, était membre du conseil d'administration de l'établissement des Aveugles, ci-devant des Quinze-Vingts, et de l'institution nationale des Sourds-Muets de la rue du fau-

bourg Saint-Jacques; il dirigeait, rue des Saints-Pères, un hospice où il y avait une fondation pour les jeunes filles. Suivant le mot de Mme de Staël, il ne vivait plus tout à fait sur la terre, ou s'il y était encore, c'était pour se dévouer à quiconque souffrait. Il se tuait, pendant le carême, de jeûnes et d'abstinences, fuyait les bals, les réunions mondaines. Le dimanche, quand il était forcé de paraître dans les salons de l'hôtel de Luynes, il avait l'air, dit un témoin, d' « un ange descendu pour voir un rassemblement d'êtres frivoles » (1). Avec cela, si bon, si confiant envers ceux et celles qui en étaient le moins dignes, que Mme de Laval haussait les épaules et s'écriait : « Ce pauvre Mathieu ! Il est dupe, dupe, dupe ! »

Tel était, en 1802, M. de Montmorency; tel le vit Mme Necker de Saussure. Certes,

(1) Mme DE CAZENOVE D'ARLENS, *Journal*, p. 121. Ce journal fourmille d'anecdotes intéressantes, contées avec esprit, sur M. de Montmorency et son entourage.

on ne reconnaissait plus l'élève de Sieyès, le brillant gentilhomme de la guerre de l'Indépendance et de l'Assemblée constituante; mais on ne pouvait se défendre d'une sorte de vénération pour cet homme, qui désormais partageait sa vie entre Dieu et l'amitié.

Cette année 1802 devait redoubler les inquiétudes de Mathieu à l'égard de Mme de Staël. En effet, c'était l'année où Necker faisait paraître son livre intitulé : *Dernières vues de politique et de finances*, et l'on sait que ce malencontreux ouvrage devait amener la brouille décisive entre Mme de Staël et Bonaparte (1). Il était évident que Mme de Staël avait excité son père à publier ses *Dernières vues*, et celui-ci semblait avoir pris à cœur d'irriter, à force de naïveté et de maladresse, le Premier Consul. L'autre sujet d'inquiétude, c'était la mort de M. de Staël.

Malgré tous les efforts de Necker, il s'était

(1) Voir *Mme de Staël et Napoléon*, chap. VII.

séparé de sa femme, en 1798. L'année suivante, il avait été rappelé par son gouvernement, et, à ce moment, Mme de Staël avait fait tout ce qui était en son pouvoir pour le renvoyer en Suède. Necker avait donné à son ancien gendre 18,000 livres pour le voyage (1). Mais le baron n'était pas allé plus loin que la Hollande. De là, sans prévenir Mme de Staël, il était revenu à Paris, où il avait vécu dans la gêne. En vain, sa femme lui avait offert de reprendre sa place au foyer conjugal; il avait refusé, et, franchement, on ne saurait lui faire de ce refus un grief. Mme de Staël, sur ces entrefaites, avait demandé et obtenu, en 1801, la séparation de biens. La situation de M. de Staël était devenue si misérable, que le Premier Consul s'en était ému, avait écrit à son frère Joseph que les convenances exigeaient que Mme de Staël fit à son mari

(1) *Revue bleue*, 17 juin 1905, lettre de Mme de Staël à Nils von Rosenstein, de mai 1802.

une pension. Necker, touché de pitié, avait payé encore une fois 30,000 francs de dettes, assuré 6,000 francs de revenu à M. de Staël, et Mme de Staël croyait ne plus jamais entendre parler de son mari, quand celui-ci était tombé malade. Sa tête s'affaiblissait, il ne pouvait plus diriger ses affaires. Sa femme, alors, avait liquidé la situation, vendu les meubles, les objets précieux qui appartenaient encore à M. de Staël : « Il a fait beaucoup de fautes, écrivait-elle à Nils, mais il est bien malheureux ; je suis revenue à lui à cause de son malheur. » Elle emmenait le malade aux eaux, en attendant qu'il pût retourner en Suède, quand le 5 mai, à Poligny, il avait expiré subitement pendant le voyage.

M. de Montmorency était alors à Dampierre chez son beau-père, le duc de Luynes. Il était retenu par une entorse et s'affligeait fort de ce contre-temps. Mme Necker était restée seule à Paris, où elle s'occu-

pait du départ de Mme de Staël, transformée en garde-malade. Mathieu, lui, se rongeaît de son inaction. Là-bas, où il était, dans cette charmante vallée de Chevreuse, le printemps fleurissait; les arbres se paraient de verdure, l'air était doux et tiède. Mais qu'importait la nature en fête à celui qui n'avait d'autre joie que l'amitié? Étendu sur sa chaise longue, il lisait, sur la pelouse du château, le livre de ce jeune homme sombre et mélancolique, qu'il avait rencontré parfois chez Mme de Staël. Ce livre — *le Génie du Christianisme* — venait de paraître; il mettait en fureur les « philosophes »; mais il comblait de joie ceux qui, comme M. de Montmorency, ne voyaient plus d'espoir qu'en la religion.

Pourtant, si occupé qu'il fût de sa lecture, Mathieu n'oubliait pas Mme de Staël. Était-elle partie? Benjamin Constant avait-il tenu sa promesse de la rejoindre? Chose curieuse, M. de Montmorency paraissait tenir

beaucoup à ce que Benjamin fût du voyage. Il écrivait à Mme Necker de Saussure :

« Dampierre, ce dimanche soir  
19 floréal 1802.

« ... C'est aussi l'amitié qui est impatiente de recevoir une petite lettre de vous, et d'apprendre le départ d'un voyageur, fixé à samedi dernier. Dites-moi tout naturellement qu'il est parti : c'est ce que je désire. Mais si cela n'était pas, vous me donneriez des détails sur les motifs de son retard, sur vos efforts, sur vos espérances. Vous sentez bien que vous seriez obligée d'agir pour vous et pour moi, grâce à ma triste entorse et que je ne pourrais pas aller vous seconder avant la fin de la semaine. Mais vous n'avez pas besoin de tant de temps pour faire partir un homme qui doit rejoindre notre amie (1). Je le crois bien réellement en

(1) Benjamin Constant.

route; et elle, y est-elle encore? Donnez-moi des nouvelles de Dijon, ou d'un autre endroit de la route, si vous en avez. Adieu, aimable amie. Éliisa (1) n'oublie pas les siennes et a déjà fait partir une ou deux lettres, que j'ai laissé partir quoique un peu griffonnées, parce qu'elles étaient l'expression de son cœur. Je vous dirai que je lis avec délices, et quelquefois sur mon gazon, les deux derniers volumes de M. de Chateaubriand. Je vous dirai surtout que je pense souvent à vous, comme à ce qui me faisait désirer de retourner à Paris. Ne m'oubliez pas auprès de M. Necker (2). J'attends une lettre de vous. »

Quelques jours plus tard, Mathieu apprenait la mort subite de M. de Staël. Il en fut tout étonné. Mais ce n'était pas, on peut

(1) Fille de M. de Montmorency.

(2) Non pas le père de Mme de Staël, mais le mari de Mme Necker de Saussure.

le croire, le triste sort du défunt qui l'intéressait le plus. Après une vie mêlée de beaucoup de traverses, le pauvre M. de Staël jouissait enfin de l'éternel repos. Mais qu'allait devenir Mme de Staël? Il y avait eu une « grande délibération » à Paris, entre Mathieu et Mme Necker, et il n'est pas besoin de beaucoup de perspicacité pour deviner quel en était le sujet : Benjamin épouserait-il, n'épouserait-il pas Mme de Staël? Il semblait bien qu'il y eût consenti, d'ailleurs sans grand enthousiasme. Mais Mme de Staël mettait à cet hymen des conditions humiliantes : elle tenait à garder son nom, pour ne pas chagriner M. Necker, « pour ne pas désorienter l'Europe » (1). Benjamin se dégoûta du rôle d'époux morgantique, et il fut convenu qu'on ne parlerait plus de ce projet. Mais ils se gardèrent tous deux secrètement rancune, elle du peu

(1) Cf. SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. XI, p. 439.

d'empressement qu'il avait témoigné, lui de l'attitude effacée où elle prétendait le réduire.

M. de Montmorency, à la première nouvelle de la mort de M. de Staël, écrit à Mme Necker :

« Dampierre, samedi soir  
25 floréal (1802).

« **Oui**, vous en êtes bien sûre, aimable amie, j'ai pensé, j'ai senti comme vous et avec vous sur l'amie absente, sur tout ce qu'elle a dû éprouver, sur sa position présente et future. Je crois même que mon imagination a déjà fait des excursions dans ce pays de l'avenir. Mais c'est avec vous que je voudrais parler d'elle dans tous les instants et en particulier dans celui-ci. Comme la nuit de Poligny a dû être terrible ! Il me tarde que vous ou moi en ayons des nouvelles directes. Il n'y a que celles-là qui

comptent pour moi. N'est-il pas sûr qu'après avoir donné des ordres, elle sera partie tout de suite avec son fils pour Coppet, où je voudrais la savoir déjà livrée aux tendres soins de son père? Je trouverais bien qu'il n'y a pas de meilleur endroit pour elle dans les premiers moments de ce nouvel état, si j'étais sûr au moins de pouvoir aller l'y retrouver aussitôt que vous. Mais comme la pensée de ce départ, malheureusement trop prompt, renouvelle mes regrets d'être retenu par la jambe!...

« Je ne puis pas vous peindre encore ce que j'ai éprouvé en apprenant la mort de M. de S. Ce n'était pas une émotion sensible, mais une sorte d'étonnement triste, un besoin de deviner, de parcourir les impressions de notre amie. Elle en aura eu quelques autres un peu vives, quand elle aura recommencé à lire les gazettes (1). Où

(1) Il s'agit de la proposition de nommer Bonaparte consul à vie, et de la consultation du peuple français en

croyez-vous que Benjamin ait pu la rejoindre? Que pensez-vous vous-même de notre grande délibération? »

Quelques jours après, ayant reçu une lettre de Mme Necker de Saussure et une autre de Mme de Staël, Mathieu, rasséréiné, répondait à la première :

« Dampierre, mercredi soir.

« Il est bien doux de correspondre comme de parler avec vous! J'ai deviné ou senti tout ce que vous me mandez. Ces détails sur Coppet et notre amie me sont précieux. La lettre que j'ai reçue d'elle est, comme la votre, excellente, pleine des plus doux et des plus délicats sentiments. Elle m'a pénétré d'estime et d'attendrissement. Comme nous en causerons! »

vertu de l'arrêté des consuls du 20 floréal an X (10 mai 1802). Mme de Staël était, comme on le sait, très opposée à cette mesure.

La mort de M. de Staël avait resserré les liens, déjà si forts, qui unissaient M. de Montmorency et Mme de Staël; il était devenu le tuteur des enfants de son amie et il prenait ses fonctions au sérieux. Mais il avait encore une autre mission secrète, qui consistait à calmer les défiances du Premier Consul et à ménager le retour en France de Mme de Staël, et celle-là était de beaucoup la plus difficile.

## CHAPITRE X

Il semblait que Mme de Staël prit à tâche d'irriter Bonaparte. Elle témoignait beaucoup d'enthousiasme pour la brochure que Jordan venait de publier et qu'il avait intitulée : *Vrai sens du vote national sur le Consulat à vie*. Elle avait poussé Necker à faire paraître ses *Dernières vues*, et voilà qu'au mois de décembre 1802, elle-même donnait au public son roman de *Delphine*. Rien ne pouvait déplaire davantage au Premier Consul ! Cette sorte d'apologie personnelle, ce plaidoyer en faveur des passions et du divorce, cet éloge des Anglais qu'il combattait et du protestantisme, alors qu'il venait de signer le Concordat, tout était de nature à redoubler son antipathie pour l'auteur ; et

le mot célèbre de la préface sur la *France silencieuse* avait mis le comble à son irritation.

M. de Montmorency n'était pas, lui non plus, trop content de ce roman. D'abord, il n'aimait pas les romans; comme jadis aux solitaires de Port-Royal, saint Augustin lui suffisait. « Il faudra bien qu'il lise au moins celui-là! » avait déclaré Mme de Staël (1). Et Mathieu s'était soumis docilement à cette épreuve. Il avait critiqué le plan, obtenu que l'auteur modifiât certains traits; mais c'était le roman tout entier qu'il eût fallu changer pour lui plaire. Il lisait en directeur de conscience zélé, en moraliste chrétien plus qu'en critique littéraire et il était choqué de mille détails. Il pensait, comme Gérando, que ce livre n'était bon qu'à replacer l'auteur « en face de ses désillusions et de ses peines »; il gémissait de son esprit si

(1) A Gérando, 4 juillet 1800.

peu religieux, si anticatholique ; et, comme si tout cela n'eût pas suffi, l'ouvrage se terminait par un suicide ! Le pauvre Mathieu en était accablé. Il errait de salon en salon, comme une âme en peine, écoutant les jugements du public, les mordantes épigrammes, les railleries ; et, sur les bords de son Léman, Mme de Staël s'imaginait entendre une rumeur de gloire ! « Je donnerais bien des choses, soupirait M. de Montmorency, pour que l'ouvrage n'eût pas paru. »

Dans sa désolation, il écrivait à la spirituelle cousine :

« Paris, vendredi, 24 nivôse  
(14 janvier 1803).

« Un ouvrage d'elle, avec toutes les idées accessoires qui s'y mêlent pour nous, est un événement dans la vie, une histoire des sentiments qui ont composé la sienne ; tout cela nous transporte dans le passé, nous

fait souffrir avec elle; et avec la certitude que nous avons de ses bonnes intentions, nous ne jugeons plus.

« C'est ainsi que je m'explique ma première impression; elle me suffit pour ne pas l'accuser sévèrement au fond de mon cœur, mais non pas pour la justifier aux yeux des autres, moins encore pour ne pas souffrir. J'en demande pardon à son amour-propre triomphant de la confiance d'un succès durable. Quoique celui du talent me paraisse bien assuré, je donnerais bien des choses de ce qui n'est que moi et que je puis sacrifier, pour que l'ouvrage n'eût pas paru. Il est vrai ensuite que je crains pour elle un peu de ces illusions que doivent amener les flatteries de la classe des amis, l'amour-propre, ce principe indestructible dans ceux-même qui pourraient le mieux s'élever au-dessus de lui, et plus que tout encore la conviction profonde de ses propres opinions et une jouissance de courage et de

franchise qu'on a trouvée à les exprimer.

« Mais est-il bien sûr que vos plus graves autorités, dix personnes, ce me semble, que je pourrais vous citer à Lausanne par analogie avec Genève, est-il bien sûr que vos ministres et votre oncle lui-même soient contents du but et de l'effet moral? Cela me confondrait, et ne me trouveriez-vous pas bien fanatique, si je vous avouais que je verrais là une preuve de plus que nous sommes plus conséquents dans la sévérité de nos principes catholiques? Mais j'interrogerais Mme votre mère, Mme Tronchin, plusieurs autres qui me sont représentées ici par des autorités semblables, prise dans la classe des impartiaux. Car soyez bien sûre que j'ai porté une analyse très fine, et une délicatesse d'amitié presque digne de vous dans le choix des personnes dont je voulais bien compter les suffrages. C'est là ce qui répond à tout votre argument contre l'opinion des autres.

« Hier, ou avant-hier encore, une femme d'esprit qui aime notre amie et que vous ne désavoueriez pas (1), causant tête à tête, exprimait sa peine sur cette idée désespérante qui semble sortir de toutes les pages : qu'après l'amour, et sans l'amour, il n'y a pas de bonheur, il n'y a plus rien dans le monde qui vaille la peine de vivre. Le court épisode de Mme de Cerlebe (2), quelque intéressant qu'il soit pour moi en particulier par une douce intention, peut-il balancer l'effet général de l'ouvrage? Mais en voilà assez sur cet ouvrage même, à qui je dois au moins une des plus touchantes lettres que j'aie reçues, une preuve de plus de votre amitié commune pour deux personnes entre qui vous êtes un lien de plus.

(1) Peut-être Mme de Gérando.

(2) *Delphine*, t. III, p. 95. Voir la lettre xvii de la cinquième partie, où Mme de Cerlebe fait à Mme d'Albemar l'éloge de la vie calme et régulière, fondée sur deux sentiments qui ne trompent jamais le cœur, l'amour filial et l'amour maternel.

« Je ne vous ai pas parlé de l'avenir de notre amie. Il est couvert pour moi d'un nuage trop épais. Dites-lui que j'ai cherché encore dix fois inutilement la sœur aînée (1), mais que je ne me lasserai pas. J'attends cela pour écrire une autre lettre, et avant la vôtre j'en avais déjà écrit une autre, dont elle aura été plus contente. L'orage dans la société se calme un peu, parce que tout passe ici ; mais les journaux continuent (2). Adieu, adieu ; je vous aime bien toutes deux. »

Cette lettre répondait, comme on le voit, à une autre lettre où Mme Necker de Saussure, avec beaucoup de délicatesse, avait essayé

(1) Il s'agit de Joseph Bonaparte, que M. de Montmorency désigne ainsi pour dépister la police qui décachetait ses lettres.

(2) Allusion aux articles de journaux, parfois très durs pour *Delphine* et son auteur : ainsi, dans le *Mercur de France*, l'article de Fiévée, du 11 nivôse (1<sup>er</sup> janvier) 1803, et les deux articles du *Journal des Débats* du 14 et du 20 nivôse.

de calmer les inquiétudes de M. de Montmorency. Elle avait lu *Delphine* avec plus d'indulgence, elle attachait moins de prix à l'opinion du monde. Mais au fond, elle n'était pas beaucoup plus satisfaite que Mathieu des tendances morales de l'ouvrage; elle savait bien qu'il avait causé quelque scandale dans le petit monde de Genève et de Lausanne, auquel Mathieu faisait allusion, et, comme lui, elle eût préféré, pour le repos de Mme de Staël, qu'elle n'eût pas publié l'ouvrage.

D'autre part, comme l'écrivait M. de Montmorency, la situation de Mme de Staël à l'égard du Premier Consul restait fort incertaine; un « nuage épais couvrait » l'avenir. Il ne pouvait encore être question pour l'instant du retour en France. Cependant Mme de Staël, avec son habituelle ténacité, assaillait ses amis de lettres pressantes, les mettait en campagne, entourait le Premier Consul d'un vaste réseau d'intrigues, qui

s'étendait jusqu'aux personnes mêmes de sa propre famille. C'était, en particulier, sur Joseph Bonaparte, son hôte de Mortfontaine, qu'elle comptait pour obtenir sa grâce, et M. de Montmorency lui servait d'intermédiaire entre elle et celui qu'il nommait dans ses lettres « la sœur aînée ». Mais il fallait du temps, de la prudence, et Mme de Staël n'admettait aucun retard. Elle accusait Joseph de froideur et d'indifférence; le pauvre Mathieu, qui n'en pouvait mais, se faisait docilement l'écho de ses plaintes impérieuses ou de ses câlineries (1).

Il avait quelque mérite à fréquenter pour son amie cette société consulaire, qui devait paraître si étrange à un homme de vieille aristocratie et à un chrétien sincère. Les manières y étaient encore fort grossières et se sentaient du voisinage de la Révolution;

(1) M. de Montmorency à Joseph Bonaparte, du 19 août 1803. (DU CASSE, *Mémoires du roi Joseph*, t. X, p. 421.)

la dévotion y était tournée en ridicule, quand elle n'était pas attaquée avec haine. A la fin du mois d'août 1803, M. de Montmorency, qui revenait de Coppet où il était allé voir Mme de Staël, s'était rendu aux eaux de Barèges. Il avait trouvé là nombreuse compagnie : l'ambassadeur de Russie, M. de Markoff, lord Elgin, Mme de Châtillon, Mme Hulot, belle-mère du général Moreau, la générale Augereau. Alors que tout ce monde ne pensait qu'à se divertir, M. de Montmorency s'était occupé, avant toutes choses, des moyens d'avoir une chapelle, un prêtre et la messe tous les jours. Il avait organisé pour cela une collecte. On avait présenté la liste à la générale Augereau. Celle-ci dit d'abord qu'elle n'était pas venue pour entendre la messe, mais pour prendre les eaux. « Mais, madame, lui dit-on, c'est M. de Montmorency qui désire... — Ah! bon! dit la dame (et se tournant vers quelqu'un de sa maison) : Eh bien!

donnez vingt sols pour la messe de M. de Montmorency! (1) »

L'affaire prenait parfois une tournure moins plaisante. Ainsi, cette même année 1803, deux femmes, réduites à la misère, s'étaient pendues chez elles dans le faubourg Saint-Germain. On prétendait que Mathieu, en sa qualité de membre du comité de bienfaisance de leur arrondissement, avait été les prêcher, les catéchiser, et que, les trouvant indociles à ses exhortations, il leur avait refusé tout secours. L'occasion était belle pour la secte philosophique de crier au fanatisme, et une dénonciation en règle contre M. de Montmorency avait été adressée au Grand Juge, qui l'avait transmise au ministre. On avait ordonné une enquête, et il avait fallu tout le crédit de Joseph Bonaparte et toute l'amitié qu'il portait à Mathieu pour le sous-

(1) Archives nationales, F<sup>7</sup> 6484. Rapport de police du 9 fructidor an XI.

traire à la fureur de ses ennemis (1).

Cependant, à Coppet, Mme de Staël se lamentait, accusait ses amis. A Fauriel qui lui conseillait d'attendre encore, elle écrivait : « J'ai un tel dégoût du pays que j'habite, que je ne puis suivre ce conseil. » Elle annonçait *urbi et orbi* son intention de revenir en France, et de s'installer dans une campagne, près de Paris. Elle se disait « triste, ennuyée, stupide », et, ce qui est plus extraordinaire, affirmait avoir perdu le goût de la conversation (2). Que pouvait Mathieu contre une décision si arrêtée? Elle partit en septembre 1803, s'installa à Mafliers, à dix lieues de Paris, près de Saint-Brice, où était Mme Récamier. On

(1) *Relations secrètes des agents de Louis XVIII*, p. 453. — Mathieu à Joseph Bonaparte, 19 août 1803 : il remercie Joseph de l'amitié qu'il lui a témoignée « dans une des circonstances de sa vie les plus pénibles ».

(2) A Joseph Bonaparte, Genève, 19 août. (DE CASSE, t. X.)

sait les suites de cette équipée, les intrigues de Mme de Genlis, les rapports au Premier Consul, enfin l'ordre de quitter Mafliers et Paris dans les vingt-quatre heures et le départ pour l'Allemagne (1).

(1) Voir *Mme de Staël et Napoléon*, chap. 17.

## CHAPITRE XI

Ce fut pour Mme de Staël un déchirement affreux. Le 19 octobre 1803, au matin, elle quitta ce Paris, qu'elle aimait d'un amour si passionné. Elle y avait passé quelques jours dans une attente inquiète ; mais enfin il fallait partir. Mathieu, lui aussi, était navré de douleur. Ce fidèle ami devait la revoir une dernière fois chez Joseph Bonaparte, à Mortfontaine. Joseph et sa femme, dont le dévouement, dans la circonstance, avait été admirable, faisaient tout ce qui était en leur pouvoir pour adoucir à Mme de Staël la douleur de l'exil ; ils l'avaient invitée avant son départ, et Mathieu avec elle. Ce que fut cette suprême entrevue, on le devine sans peine. Quelques heures auparavant, M. de Mont-

morency écrivait à Mme Necker de Saussure :

« Paris, ce mercredi 19 octobre (1803).

« Je n'ai pas eu le courage de vous faire partager nos angoisses depuis une quinzaine de jours : vous les aurez sues par votre oncle (1), peut-être par notre amie elle-même. Elle a été bien malheureuse, et par conséquent nous le sommes aussi. Voilà ce qu'il y a de plus sûr. Je serais ensuite embarrassé de vous faire concevoir tout ce qui s'est passé dans son cœur, dans son imagination, les combats d'une indignation naturelle, de la dignité et d'une sorte de faiblesse tout à fait touchante pour la France. Elle est partie ce matin de Paris, qu'elle n'a revu que pour le quitter. Ce moment aurait été affreux, s'il n'était arrivé pour le rendre

(1) Necker, le père de Mme de Staël.

supportable, le projet d'une route très lente, peut-être d'une station autorisée à vingt lieues, et surtout la certitude de nous revoir aujourd'hui même à dîner, ce qui est bizarre, à la campagne du frère de celui qui nous fait faire tous ces voyages (1). Elle a reçu de lui, de sa femme en particulier, et de plusieurs autres hommes très dévoués au gouvernement (2), des marques d'intérêt et d'attachement fort au delà de celles que j'aurais espérées. L'opinion aussi paraît lui être plus favorable ; si l'on assure que personne dans le monde ne l'attaque, c'est que tout le monde craint aussi pour soi quelque chose de semblable. J'unis à ce que nous avons souffert ce que son père et vous allez souffrir là-bas. Que nos douleurs au moins ne sont-elles unies ! Je pense à vous dans la peine, et dans le bonheur aussi, quand ce

(1) Chez Joseph Bonaparte, à Mortfontaine.

(2) Entre autres Regnault de Saint-Jean d'Angély, Fontanes, Junot. (Cf. *Mme de Staël et Napoléon*, chap. ix.)

mot peut se rencontrer dans la vie. Votre cousine pourra-t-elle jamais connaître quelque chose de paisible comme votre vie? Adieu, je vous quitte pour me rendre à ce rendez-vous campagnard, peut-être le dernier pour bien longtemps. Sa santé n'est pas trop mauvaise, elle a repris dans deux ou trois moments de demi-espérance, à une sérénité et à une amabilité qui frappaient tout le monde.

« Nos deux sages amis ont été parfaits dans cette occasion, et elle a repris aussi à les aimer beaucoup (1). J'étais sûr qu'ils le méritaient. Vous en jouirez, parce que vous faites commune cause avec la raison, et qu'eux vous sont bien attachés.

(1) Il s'agit de M. et Mme de Gérando. Il y avait eu un peu de refroidissement dans les relations qui les unissaient à Mme de Staël. Celle-ci était fort exigeante en amitié; il fallait que ses amis accourussent à son appel. « Je suis seule ici, écrivait-elle de Maffiers à Gérando, sans amis pour soutenir mon âme qui me manque. Je vous demande en grâce de venir me voir un quart d'heure ce matin; vous n'avez rien à faire qui soulage davantage une créature souffrante. »

« Adieu, aimable amie, qui devez compter en compensation de bien des malheurs. »

Mme de Staël n'était pas partie seule ; elle emmenait avec elle son fils aîné Auguste, sa fille Albertine, et Constant l'accompagnait. Malgré le peu de sympathie que M. de Montmorency et Mme Necker éprouvaient pour ce personnage, c'était toujours à lui qu'ils confiaient le soin de protéger Mme de Staël, et, au besoin, quand Benjamin essayait de se dérober, ils savaient lui rappeler sa tâche. Mme de Staël, d'ailleurs, se déclarait fort satisfaite de son compagnon, et il faut rendre à Constant cette justice que, bien qu'il fût parfois las de sa chaîne, il se dévouait sans trop se plaindre. « Je vous prie, écrivait Mme de Staël à Mathieu, de l'aimer du bien qu'il me fait, ou plutôt du mal dont il me sauve (1). »

(1) A M. de Montmorency, Metz, 28 octobre 1803.  
(SAINT-BEUVE, *Nouv. Lundis*, t. XII, p. 300, 301.)

Mais elle était dans un état de santé déplorable, faible, abattue, accablée de perpétuelles insomnies; son imagination malade lui créait des fantômes. Il lui semblait que la mort menaçait son père, ses enfants, ses amis, tous ceux qui lui étaient chers. Elle baignait de ses larmes les lettres que Mathieu lui envoyait; mais, dans cette situation d'esprit, c'était toujours vers lui que se reportait sa pensée : « Mon âme, lui écrivait-elle, va se réfugier dans la vôtre, et j'ai pour vous de ce sentiment que vous inspirent les personnes en qui vous vous confiez et que vous croyez meilleures que vous. »

A Francfort, la petite Albertine tomba malade, et ce fut pour Mme de Staël un nouveau tourment. Mais elle avait encore un autre sujet de préoccupations fort grave : c'était la santé de son père, M. Necker. Cet homme, vraiment excellent, pour qui elle avait une adoration profonde, avait été le premier à conseiller à sa fille le voyage d'Al-

Allemagne. Les nombreux ennemis de Mme de Staël glosaient sur ce voyage : « Elle abandonnait, disait-on, un père âgé, de santé chancelante ; elle préférait courir le monde, en quête de succès et d'aventures. » Mais les intimes, comme Mathieu et Mme Necker, savaient à quoi s'en tenir. Ils savaient que Mme de Staël avait proposé à son père de revenir à Coppet, mais que Necker avait refusé. Il aimait mieux voir sa fille accueillie, fêtée à Weimar, à Berlin, et connaissait son incurable tristesse, son impérieux besoin de distractions et de vie intellectuelle. Il avait fait ce sacrifice avec simplicité, et la joie qu'éprouvait Mme de Staël, le calme qui avait fini par renaître dans son âme au cours du voyage triomphal, qui était son éclatante revanche de l'exil, comblaient de satisfaction le bon Necker. C'est ce qu'explique parfaitement la lettre suivante de M. de Montmorency :

• Paris, ce 27 janvier (1804).

« Votre lettre qui, comme toutes les autres, parle toujours si directement aux facultés les plus intimes de l'âme, m'a donné une satisfaction de plus, bien précieuse, en me rendant compte de la situation d'âme, de la vie entière de M. votre oncle. Il faut l'avoir vu dans l'intimité de la famille, dans ses relations avec sa fille, pour bien concevoir ce que vous me dites de la préférence qu'il veut donner à son absence, accompagnée de l'espoir d'un peu de distractions, sur la présence d'une profonde tristesse, d'un profond malheur qui, chez elle surtout, est bien contagieux. On aurait de la peine à faire entendre cela aux autres, qui, jugeant par les considérations générales, accusent toujours d'une sorte d'abandon, inconséquent avec un grand sentiment filial. Mais comme le premier intérêt

pour le sentiment vrai est ce qui est, avant ce que les autres pensent, le bonheur et la propre impression de ce qu'on aime, avant les jugements du public, je jouis pour mon amie, pour son excellent père, pour nous tous, de ce que l'idée d'un tort ni d'un reproche ne se place point entre eux ; de ce que ses succès à Weimar, ses succès à Berlin, qui me semblent garantis par les premiers, pourront leur donner à tous deux plus de consolations sur le commencement du voyage, plus d'espérances sur le charme du retour, que leur séparation actuelle ne leur cause de peine.

« Vos nouvelles confirment tout à fait celles que je reçois de Weimar, celles que m'a encore répétées l'autre jour le ministre de Prusse (1) : les succès de l'esprit et de l'amabilité et, ce qui m'intéresse encore davantage, les effets de calme et de contentement qu'elle en a reçus. Elle en a tant

(1) Le ministre de Prusse à Paris, Lucchesini, ami de Mme de Staël.

besoin ! J'aimerais encore mieux les consolations puisées à une source plus pure, plus constante : mais l'amitié se réduit à ce qu'elle peut obtenir. »

Cette dernière phrase, — le *coup de cloche* — montre bien l'intime pensée, la secrète espérance de Mathieu. Mais, quoi ! Mme de Staël était admirée, fêtée, presque heureuse ; il fallait se contenter de ce calme passager, de cet épanouissement de l'âme ; Dieu saurait, quand il le voudrait, réaliser ses décrets impénétrables. En attendant l'œuvre de la grâce, le bon Mathieu se réjouissait des succès de son amie. Celle-ci, dans les lettres qu'elle écrivait de Weimar ou de Berlin, s'abandonnait à l'ivresse du triomphe, et les plus doux sentiments remplissaient son cœur. Elle associait à ses succès, par la pensée, les trois êtres qu'elle chérissait le plus : son père, Mathieu et Mme Necker. Elle écrivait à sa cousine : « Nulle femme

ne se place à côté de vous, un instant même, pour mon esprit... Que j'ai bien fait de vous donner uniquement et exclusivement tout ce sentiment qu'une seule femme peut inspirer à une autre femme ! (1) »

Cependant un nuage venait obscurcir tant de bonheur. Les nouvelles de Paris étaient mauvaises ; la tyrannie de Bonaparte commençait à peser lourdement sur la nation. Le 14 février 1804, il avait fait arrêter Moreau, donné l'ordre d'instruire son procès. En mars, c'était l'arrestation du duc d'Enghien sur le territoire badois, à Ettenheim, son jugement sommaire, son exécution dans les fossés de Vincennes. La consternation régnait : Paris était frappé de stupeur. En particulier, le meurtre du duc d'Enghien avait inspiré à Mathieu, comme à tous les

(1) Voir les lettres de Mme de Staël à Mme Necker de Saussure, écrites de Weimar et de Berlin, que nous avons publiées à la suite de notre édition de *Dix années d'exil* (Plon-Nourrit, 1904).

royalistes, un profond sentiment d'horreur ; et de ce jour date pour lui, comme pour Chateaubriand, la rupture avec celui qu'ils avaient considéré comme le sauveur de la société contre la Révolution. M. de Montmorency avait, de plus, un grief personnel contre le Premier Consul. En janvier 1803, son oncle, le duc de Laval, le père de son cousin Adrien, avait été exilé pour une lettre confidentielle, que la police avait surprise et qu'on jugeait injurieuse pour Bonaparte (1). Mathieu, dans ses lettres, évitait avec prudence de parler avec trop de clarté de ces divers événements ; mais il était tenté de se féliciter de l'absence de Mme de Staël, et il écrivait à Mme Necker de Saussure, en parlant de leur commune amie : « Vous imaginez combien de gens ici, combien d'amis de seconde ligne disent que le moment de son voyage ne pouvait

(1) *Relations secrètes des agents de Louis XVIII*, p. 241.

pas être mieux choisi et qu'elle ne doit pas regretter Paris. Je suis un peu comme elle : je n'ai jamais envie de dire cela tout à fait ; mais il y a quelque chose de vrai, et il l'est certainement que, si l'on pouvait n'y pas être de cœur et de pensée, il faudrait tâcher d'en être bien loin » (1).

Mais rien ne pouvait arrêter Mme de Staël : elle parlait déjà de retour. Dès le mois de janvier 1804, elle annonçait son intention de « passer deux mois d'été à vingt lieues de Paris » pour revoir ses amis (2). Puis elle avait renoncé à cette idée ; mais elle avait écrit à Mathieu pour lui proposer un rendez-vous de quinze jours, à quarante lieues au mois d'octobre. Quant au séjour de Paris, il n'y fallait pas penser pour l'instant. M. de Montmorency, comme il l'écrivait à son amie, n'était pas en posi-

(1) 5 ventôse (23 février 1804).

(2) A Mme Necker de Saussure (Weimar, 31 janvier 1804).

tion de solliciter aucune grâce. Cette année même, au mois de mai, par sénatus-consulte du 28 floréal (18 mai), Napoléon était proclamé empereur des Français. On sait que le nouvel empereur s'était proposé de rallier, de gré ou de force, la noblesse à son trône, en lui distribuant des charges de cour. Il ne pouvait oublier une illustre maison comme celle des Montmorency, et un de ses émissaires, le baron de Breteuil, avait fait des ouvertures. Il y eut, à ce propos, à l'hôtel de Tingry une réunion solennelle de toute la famille. Le vieux loyalisme de Mathieu s'émut : il parla avec une chaleur, avec une force, qui arracha des larmes à l'assistance. Tous prirent l'engagement solennel de ne pas paraître à la cour, de n'accepter du meurtrier du duc d'Enghien aucun emploi, aucune charge (1). Ce serment d'Annibal mettait fin, pour Mathieu, au rôle

(1) Notice inédite d'Adrien de Montmorency, citée par HERRIOT, *Madame Récamier*, t. I, p. 126.

de solliciteur; désormais, il ne pouvait plus rien pour Mme de Staël.

Déjà, un mois auparavant, il écrivait à Mme Necker de Saussure :

« Paris, ce 12 avril 1804.

« Il y a bien peu lieu d'espérer des changements de dispositions ou d'événements, qui lui donnassent (à Mme de Staël) la tentation de l'hiver à Paris; mais de toute manière il faudrait auparavant qu'elle eût passé quelque temps avec son père. Vous voyez que nous nous entendons bien, ce me semble, sur ce point. Vous entendrez aussi que, dans la situation d'âme que mes dernières lettres vous expriment, je n'ai jamais été moins en train de solliciter. Je lui écrirai dans ce sens, mais avec la pensée toujours présente de ne pas l'inquiéter par un conseil trop sage et trop positif. Elle a eu des succès plus qu'il n'en fallait pour relever de

l'abattement ; et elle rapportera dans l'intérieur toute autre chose que du découragement. Nous trouverons tous notre compte à la voir plus tôt. »

Mais une catastrophe imprévue vint déjouer les prévisions de M. de Montmorency. Déjà, au mois de février 1804, alors que Mme de Staël était à Weimar, Necker était tombé malade. Mme Necker de Saussure, que sa cousine avait chargée spécialement de veiller sur son père, l'avait prévenue avec mille précautions de l'état de santé du malade. Mme de Staël, avec sa vive imagination, sa sensibilité exaltée, était en proie à de mortelles angoisses. « Je fus pendant quelques jours seulement, écrivait Mathieu à Mme Necker, n'ayant en aucune manière le courage d'écrire à notre amie, en attendant sa propre impression, qu'il est trop dangereux avec elle de prévenir par une phrase, même entortillée. Il n'en fau-

drait pas tant pour la condamner à un vrai supplice d'attente et d'inquiétude (1). »

L'alerte avait été chaude ; mais l'état de Necker s'améliorait, tout danger semblait écarté. Mme de Staël s'abandonnait avec confiance à ses succès de Berlin, quand, le 10 avril, après huit jours de maladie, Necker s'éteignait dans les bras de sa nièce. Ses dernières paroles avaient été pour que l'on consolât sa fille, qu'on lui ôtât tout remords d'être loin de lui. Le 18, Mme de Staël trouvait sur sa table deux lettres qui lui annonçaient que son père était dangereusement malade. Quatre jours après, le 22, à Weimar, elle apprenait la fatale nouvelle. Son désespoir fut affreux. Des éclats de la douleur et des convulsions, elle tomba dans le plus profond abattement.

(1) Du 23 février 1804 (ce lundi 5 ventôse). — Mme de Staël écrivait, le 1<sup>er</sup> avril, à sa cousine : « Ah ! comme je me confie dans vos promesses sur la santé de mon père ! Je suis effrayée de ce que j'ai éprouvé à Weimar... Je ne crois pas que je puisse survivre à sa perte. »

Benjamin Constant, qui était revenu en Suisse, n'avait fait que toucher barre à Lausanne, était reparti en grande hâte pour Weimar : « Je veux la voir, la consoler, écrit-il dans son *Journal intime*. Pauvre malheureuse ! » Il l'entourait des soins les plus délicats, les plus dévoués. Mme de Staël en était toute reconnaissante. De Weimar, le 23 avril, elle écrivait à sa cousine :

« Tout ce que je puis vous dire, mon amie, c'est que je vis et que la destruction de tout bonheur, de toute existence, de tout avenir, de tout repos, me laisse malgré moi la vie physique. Je suis, et mon pauvre ami aussi, hors d'état de partir avant quatre jours ; je vous écrirai pour vous prier de venir au-devant de moi à Berne. J'ai besoin de vous pour entrer dans son tombeau qui sera le mien. Adieu, je n'en puis plus. Adieu ! Vous l'avez vu cinq mois de plus que moi, cinq mois que j'ai perdus ! Ah ! si

je pouvais mourir de ces paroles ! Adieu ! »

Au-dessous de cette lettre, Benjamin, les yeux rougis de larmes, avait tracé à la hâte les mots suivants :

« Je n'ajoute qu'un mot. Je n'ai pas l'idée de quelque chose de plus touchant, de plus angélique. Je suis bien peu propre à la consoler ; car, à l'exception des reproches injustes qu'elle se fait, je partage tous ses sentiments sur l'être excellent qu'elle a perdu. Adieu, je n'en puis plus de mal aux yeux ; croyez que je vous aime et vous apprécie, et qu'il m'est doux de penser que je vais bientôt vous revoir. »

Mme Necker de Saussure et son mari étaient allés au-devant de Mme de Staël avec son second fils, Albert ; ils la rencontrèrent à Zurich avec Constant et Schlegel, qu'elle avait connu à Berlin et qu'elle ramenait avec elle ; ils revinrent ensemble à Coppet.

La mort de Necker marque une nou-

velle période et, pour ainsi dire, une nouvelle étape dans le sentiment qui unissait Mme de Staël à sa cousine. Désormais, ce sentiment prit un caractère intime et sacré. Mme Necker fut, aux yeux de Mme de Staël, non plus une amie, une cousine, mais une sœur véritable : n'était-ce pas celle qui avait vu mourir son père, reçu son dernier soupir ? La mort avait passé ; elle avait imprimé sur ces deux âmes son sceau ineffaçable.

## CHAPITRE XII

Cependant que devenait le pauvre Mathieu? Seul, à Paris, il se désolait. Il était au désespoir de se sentir inutile. Il enviait le sort de Mme Necker, de Constant, de tous ceux qui approchaient son amie. Il eût tant voulu se dévouer dans cette dure épreuve, adoucir sa peine! Mais il était retenu à Paris par d'autres devoirs; on le surveillait jalousement dans sa propre famille; on voyait d'un mauvais œil ses relations, désormais pourtant fort innocentes, avec Mme de Staël. Il avait été témoin, l'année précédente, des adieux touchants que Necker avait faits à sa fille; il se retraçait le désespoir de Mme de Staël, et il se sentait pour Benjamin une

sorte de sympathie, en raison de la douleur qu'il témoignait et de son zèle sincère. A la première nouvelle de la mort de Necker, il avait écrit à sa nièce :

« Paris, ce lundi 16 avril (1804).

« Chère et aimable amie, excellente cousine, nièce si tendre et si dévouée ! Ah ! mon Dieu ! que vous dirais-je ! Ce qui a été réellement ma seconde pensée : après votre cousine, la première, la plus constante, la plus naturelle de toutes mes pensées, votre cousine que je vois apprenant cette affreuse nouvelle, la devançant même par la puissance de son imagination dès l'arrivée de l'express, et frappée comme d'un coup de foudre, sans que je sois là pour essayer de la relever, — quelque insuffisant que je fusse, — après votre pauvre cousine, c'est vers vous que mon cœur a volé. Votre silence, que je suis loin de vous reprocher en ce

moment, m'a fait et me fait encore une véritable peur. Je crains que vous n'ayez été trop accablée, que votre santé ne s'en soit ressentie. J'ai couru hier au soir après M. votre frère, qui ne m'a encore rien fait dire. Rassurez-moi le plus tôt que vous pourrez; faites écrire quelques mots par l'une de vos charmantes filles, par votre aimable Albertine (1). Ah! pour des détails, je vous les demanderai bien, je veux les savoir un jour, surtout les mots de sensibilité relatifs à votre cousine et à vous-même; mais ce n'est pas encore actuellement que je vous les demande. Il faut vous laisser du temps. J'ai su déjà des choses fort touchantes par une lettre de M. Picot à Mme Gautier (2).

(1) Fille aînée de Mme Necker de Saussure. Mme Necker avait une autre fille, Suzanne-Jacqueline, née en 1789, qui épousa en 1811 Pierre-François de la Rive (GALIFFE, *Notices généalogiques sur les familles genevoises*).

(2) Mme Gautier, fille du banquier Étienne Delessert. L'un des fils Delessert, Benjamin, qui devint membre de

« J'avais écrit à notre malheureuse amie, il y a deux jours, sur l'indisposition passée, indiquant en même temps l'idée d'abréger son voyage, d'un mois ou six semaines peut-être. Mon Dieu ! Que lui écrire aujourd'hui ? Je vais cependant prendre la plume, adresser à Eugène (1), lui écrire deux billets différents, suivant ce qu'elle saura et l'état où elle sera : et le tout à Weimar, où je calcule qu'elle doit s'être rendue tout de suite après son exprès.

« Je jouis beaucoup du départ de son ami (2) ; j'en jouis et il m'échappe des sentiments d'envie pour la latitude laissée à son dévouement ; et moi, je ne puis rien que des vœux bien ardents pour elle ! Ma pensée n'a pas pu s'arrêter sur un voyage en Allemagne, dans nos circonstances privées, dans nos circonstances publiques. Je regrette actuel-

l'Institut, était l'ami de Mathieu. (Cf. *Journal de Mme DE CAZENOVE D'ARLENS.*)

(1) L'intendant et l'homme de confiance de Mme de Staël.

(2) Benjamin Constant.

lement d'avoir été en Suisse l'année passée. Cependant, regretter de vous avoir vue, ainsi qu'elle!

« Jetons-nous dans les mains de la Providence, qui protège la bonté du cœur et l'amitié : c'est là son titre et le mien. Hier même, quelques moments avant d'avoir reçu cette terrible nouvelle, j'entendais un sermon sur ce magnifique sujet. Adieu, parlez-moi de vous, et mêlons nos peines. Vous rappelez-vous ce dernier entretien dans ce même appartement, où elle vous confiait son pauvre père? Vos soins ont été ceux d'une fille, et en le perdant, vous vous serez rappelé d'autres douleurs (1).

« Chère et aimable amie, quelques mots de vous et de votre santé, par Albertine au moins! Vous ne doutez pas qu'elle ne reprenne tout de suite la route de Genève, si elle peut encore voyager! »

(1) La mort de M. de Saussure, père de Mme Necker, survenue en 1799.

Deux jours plus tard, incapable de se contenir, apprenant le départ de Constant pour Weimar il écrivait cette nouvelle lettre :

« Paris. ce mercredi matin 18 avril 1804.

« Ne sera-ce pas pour elle un terrible moment que l'approche des mêmes lieux où elle avait laissé (*sic*)... et les premiers et touchants efforts de l'autre ami (1) ne seront-ils pas épuisés? Ah! mon Dieu, mon Dieu! Je n'ai jamais été plus touché par lui et sur lui; vous me le rendez bien intéressant; je le plains, je le suis de tous mes vœux, de toutes mes pensées. C'est le 19, c'est demain, vous l'avez calculé, que le premier éclair, avant-coureur de la foudre, viendra frapper ses yeux. Ne croyez-vous pas que, dès le premier instant, son ima-

(1) Benjamin Constant.

gination devancera toutes les nouvelles?

« Vous connaissez sa terrible prescience pour la douleur. Je pense qu'il y a encore vingt-quatre heures pour elle de fausse et trompeuse sécurité; aujourd'hui peut-être encore elle va à une fête! Mon Dieu! quel mal que l'absence! Oui, vous avez bien raison! Prions tous pour qu'elle ait la force de supporter; il y a des moments où je suis comme vous très effrayé; prions; tous nos autres moyens sont si faibles, si misérables! »

Il ajoutait dans une autre lettre : « Mon Dieu! Où se réfugier? Dans l'amitié pour le voyage, et bientôt au seul terme véritable. » Le regret de M. de Montmorency c'était, on le sait, que Mme de Staël ne partageât pas ses convictions religieuses. Mais, si elle n'alla pas jusqu'à dire, comme Chateaubriand : « Je pleurai et je crus », du moins la mort de Necker fit naître et développa en

elle certaines tendances spiritualistes et mystiques, encore bien vagues, mais très différentes cependant du pur état d'esprit philosophique qu'elle avait hérité du dix-huitième siècle. Elle éprouva le *besoin de croire*. Ce n'était pas, sans doute, tout ce que désirait M. de Montmorency ; mais, faute de mieux, il s'en contenta, et, pour le reste, s'en remit à Dieu et à l'avenir.

Enfin, pendant l'été de 1804, au mois de juillet, il put se rendre à Coppet. La nouvelle de sa venue causa à Mme de Staël une joie profonde, mêlée d'une vague douleur : « Je ne puis vous exprimer, écrivait-elle à Gérando, le trouble que j'éprouve, ce sentiment de joie si étranger à mon cœur déchiré, cette douleur qui se ranime précisément parce qu'elle va me faire du bien, parce que je repousse et j'appelle ce céleste secours. Ah ! comme le cœur bouleverse la vie ! »

Mathieu arriva le 20 juillet. C'était un

vendredi. La journée était triste et pluvieuse. Le lac disparaissait derrière un épais rideau de brume. Dans le parc de Coppet, les beaux arbres, alourdis par la pluie, inclinaient leur feuillage jusqu'à terre. Ce paysage noyé, mélancolique, était en harmonie avec le deuil qui assombrissait ces deux âmes. Mme de Staël se jeta dans les bras de Mathieu; ils mêlèrent leurs larmes. Elle pleura longuement, mais sans mouvement convulsifs, sans révolte, avec douceur. Le soir même, Mathieu écrivait à Mme Necker, qui se trouvait alors à Colongny :

« Me voici à quelques lieues de vous, séparé seulement par ce lac, que son aspect nébuleux et cette pluie continuelle ne m'empêchent pas de revoir avec un grand plaisir. Ces premiers moments que je redoutais et désirais tout à la fois pour votre cousine et pour moi se sont passés aussi bien qu'il était

possible. Elle a beaucoup pleuré... Notre conversation n'a pas tari sur le premier sujet, ni sur tous ceux qui venaient s'y rattacher. On m'a parlé d'une lettre qui vous est renvoyée, en invitant votre aimable dévouement à préparer au moins le changement de quelques phrases, que mon *expérience parisienne* condamne tout à fait. »

Qu'était-ce que cette lettre mystérieuse? Sans doute celle que Necker, quelques jours avant sa mort, avait écrite au Premier Consul pour disculper sa fille. Il affirmait solennellement qu'elle n'était pour rien dans la publication des *Dernières vues de politique et de finances*; il priait le Consul de ne pas l'en rendre responsable (1). Mais il manquait à Necker ce que Mathieu appelait « l'expérience parisienne ». M. de Montmorency semblait avoir peu de confiance

(1) Voir notre édition des *Dix années d'exil*, chap. xvi, p. 132.

dans l'issue de cette démarche *in extremis*. Bonaparte, en effet, reçut la lettre, haussa les épaules, et ce fut tout.

En août, Mathieu repartit pour Paris et Mme de Staël retomba, de tout le poids de sa douleur, dans ses sombres pensées. Elle écrivait, le 13 août, à Gérando : « La présence de Mathieu avait comme tout suspendu; mais son départ renouvelle tout! » Necker de Germany, son oncle, venait de mourir; elle était poursuivie par l'idée de la mort. Puis, il faut bien le dire, la passion continuait de dévorer sa vie. Elle avait avec Constant de tristes scènes; la mort de Necker avait remis en question le mariage, toujours différé, également redouté des deux parties. Mais si Mme de Staël ne voulait pas épouser Benjamin, elle ne voulait pas davantage qu'il en épousât une autre : là était le point sensible. Benjamin voulait s'évader de sa trop longue liaison, se peignait l'hymen sous de riantes couleurs. Enfin, pour échap-

per à elle-même, à ses ennuis, au mois de décembre 1804, elle se décide à partir pour l'Italie.

Ce que fut ce voyage on le sait : une sorte de promenade triomphale, où Mme de Staël voyage en impératrice de la pensée, attendue, fêtée de ville en ville, reçue par les puissances, par les sociétés littéraires, les académies avec un enthousiasme tout méridional et une exagération dans la louange, qui n'était pas pour lui déplaire. Elle se prêtait de fort bonne grâce à cette apothéose et semblait en oublier tous ses malheurs : Corinne montait au Capitole. Dans son entourage, on s'étonnait, on s'indignait tout bas de l'inconvenance de ces cérémonies, de cette exhibition perpétuelle. « Il y a du saltimbanque dans cette conduite ! » écrivait Constant (1). Et l'on parlait aussi d'une intrigue avec le poète Monti, dont elle s'était en-

(1) *Journal intime.*

gouée, qui avait plus de cinquante ans, et à qui elle envoyait de la pommade pour lui faire passer ses cheveux blancs (1) ! Ces détails affligeaient M. de Montmorency ; mais il ne s'y trompait guère. Il savait qu'au fond de tout de cela, il y avait la douleur. Comme Talleyrand, il eût pu lui appliquer ces deux vers :

A ses chagrins qu'elle aime, elle est toujours fidèle ;  
Ses maux et ses plaisirs ne sont connus que d'elle.

Après une de ces réceptions triomphales à Bologne, où Mme de Staël avait paradé devant l'Université, il écrivait, le 8 février 1805, à Mme Necker de Saussier : « J'ai eu, il y a deux jours, de ses nouvelles de Bologne, du 22 janvier. Elle en était à recevoir les honneurs des Universités. Elle se prend pour quelques moments à ces distractions d'amour-propre ; et je crois bien qu'il y a eu quelque chose de plus dans la société d'un

(1) Lettre de Mme de Staël à Monti, du 22 juin 1805 :  
« Ah ! je vous dis trop combien je vous aime ! »

poète Monti de Milan, sur lequel elle s'est dépêchée de m'écrire en note qu'il avait plus de cinquante ans. Mais le fond de son cœur et de sa pensée est toujours de la douleur, des regrets profonds pour son père et une grande déplaisance de cette vie errante. »

De la douleur, des regrets, le déplaisir de la vie errante, tels étaient les vrais sentiments, telle était la vraie nature de cette femme avide de distractions, de cette éternelle voyageuse. Le décor de notre vie en cache souvent le drame intime. Mathieu de Montmorency connaissait trop bien Mme de Staël pour être dupe des apparences.

## CHAPITRE XIII

En même temps que Mme Necker recevait cette lettre de Mathieu, elle en recevait une autre de Constant.

Benjamin était à Paris, heureux d'être délivré de sa chaîne et peu soucieux de la reprendre. Il vivait, faute de mieux, en philosophe, observait le curieux spectacle qu'offrait la société au début de l'Empire, en traçait le piquant tableau d'une plume sarcastique : cette course effrénée aux honneurs, à laquelle il ne pouvait prendre part, ce goût pour les titres, les hochets, les clefs de chambellan amusait fort son ambition, forcément assagie. Au fond, il s'ennuyait ; l'inaction lui pesait. Il aimait sincèrement la liberté, mais il aimait

aussi l'exercice du pouvoir, et ses railleries dissimulaient assez mal ses déceptions et le regret de sa vie manquée. Mme Necker de Saussure l'avait complimenté, non sans ironie peut-être, du talent nouveau auquel il s'exerçait : celui de vivre inaperçu. Constant eût préféré, sans doute, ne pas mériter cet éloge ; mais il s'y résignait d'assez bonne grâce. C'était comme disait Mathieu, dans les moments où il n'avait pas de succès que ce singulier personnage éveillait la sympathie et qu'il était le plus aimable.

Il écrivait donc à Mme Necker de Saussure :

« Paris, 19 pluviôse (8 février 1805).

« Je voulais vous écrire pour vous dire que j'avais reçu une lettre de votre cousine, le lendemain du jour où je vous mandais mon extrême inquiétude. Votre lettre vient de m'être envoyée et c'est un motif de plus

de vous exprimer combien votre amitié m'est précieuse. Vous me dites des choses bien obligeantes sur un talent bien facile, celui de vivre inaperçu. Si vous aviez calculé la peine que se donnent tous ceux qui veulent qu'on les aperçoive, vous auriez senti que le contraire est bien aisé. Les hommes ne donnent rien, quand on ne leur demande rien ; mais quand on leur demande quelque chose, ils donnent toujours moins qu'on ne leur demande. Il est donc d'une arithmétique bien simple de ne leur rien demander.

« Vous jugez trop sévèrement ce sentiment si tendre et si vrai de votre cousine pour vous. J'ai pour elle, comme pour tout le monde, mais plus pour elle, puisque nous sommes plus rapprochés, un grand avantage : celui d'attacher peu d'importance à moi-même. Quand je vois une réalité forte dans un autre être, je trouve qu'il y a de l'injustice à faire souffrir cette réalité, pour qu'un nuage, qui se comprime et se dilate

sans beaucoup de douleur, soit un peu plus à son aise. Vous, vous êtes une réalité; vous et votre cousine êtes deux puissances; vous pouvez, vous devez vous aimer, vous ne pouvez pas ne pas vous aimer; mais vous identifier l'une à l'autre, cela ne se peut. Parmi les êtres réels, vous êtes ce qu'elle aime le mieux, vous êtes au premier rang, à un rang unique de ses affections. Ne méconnaissez pas son sentiment; ne vous en prenez pas à ce sentiment de la nature des choses.

« Je vis ici assez doucement, depuis que mon inquiétude sur elle est passée. Je vois peu de monde. De temps en temps, j'oublie ce que c'est que le monde; alors il me prend une sorte de dégoût de ma solitude. Je me reproche de ne pas soutenir les relations que j'ai formées, de ne pas profiter de la bienveillance. Je retourne au milieu des hommes, je les rapprends. Mon imagination se calme, je me sens bientôt fatigué, et je

retrouve du plaisir à être seul. Cependant la vie se passe, les espérances s'éteignent, les forces diminuent, et la raison se fortifie de cet affaiblissement. L'avenir est si court qu'on n'y trouve pas à placer un désir vif; l'on ne souffre pas beaucoup de ce que cela dure, et l'on n'est pas fâché que cela doive finir. La vie est grise, et, pour des nerfs irritables, cette couleur est la moins pénible.

« Pourquoi nous regardez-vous comme devant si peu nous voir? Coppet rappellerait toujours votre cousine, lors même que vous ne la rappelleriez pas bien plus puissamment; et moi qui n'ai pas d'identité, et pour qui le temps n'est rien, j'aimerai toujours à me rapprocher de cette demeure d'un homme que j'ai plus aimé qu'il ne le croyait, parce que je l'aimais pour lui, comme beau spectacle de vertu, plus encore que dans nos relations personnelles.

« Je suis bien aise et peu étonné que votre cousine s'amuse mieux qu'elle ne le dit et

même ne le croit. Elle a des succès, et, ce qui est plus difficile que d'avoir des succès, elle s'y intéresse. Je ne sais encore si elle pourra revenir bientôt ici. Les œuvres posthumes (1) ne sont point arrivées, et quoiqu'elles ne puissent que produire un bon effet, il faut encore que cet effet soit produit pour en parler avec certitude. Cependant j'espère et je crois que les impressions fâcheuses s'affaiblissent. Je n'attends pour m'en assurer que l'arrivée de ces œuvres posthumes, qui devraient être ici depuis longtemps.

« Du reste, tout s'agite ici, tout se pousse; tous demandent, quelques-uns obtiennent; tout s'arrange sous les nouvelles formes, tout se groupe autour des nouveaux intérêts. Tout le monde est hors d'haleine; il

(1) Il s'agit des manuscrits de Necker, publiés par Mme de Staël, avec une notice sur le *Caractère de M. Necker et sa vie privée*. L'ouvrage parut à la fin de février 1805. L'extrait, ou compte-rendu, paraît dans le *Journal des Débats* du 1<sup>er</sup> mars.

n'est plus question d'opinions, mais d'argent et de places. La fierté de ceux qui n'en ont pas ressemble à ces victimes qu'on engraisse et qu'on orne pour les sacrifier au bout de l'année. Le sourire de ceux qui en ont est à la fois une condescendance pour les malheureux, et un témoignage qu'ils se rendent, qu'ils sont au-dessus de leurs succès (1).

« Pardon de mes descriptions qui se sont glissées là, je ne sais comment. Je ne voulais vous parler que de vous. Un sujet bien différent m'a entraîné. Je profite du peu de papier qui me reste pour vous supplier de croire à l'expression laconique, mais sin-

(1) Cf. la lettre à sa tante, Mme de Nassau, du 15 février 1805 : « Point de public, point d'intérêt pour les idées, beaucoup pour les places et les profits du moment ; un essoufflement continuel de tous ceux qui courent après la fortune, une indifférence parfaite dans ceux qui n'ont pas besoin de courir après, une fierté dans ceux qui n'obtiennent rien, assez semblables aux victimes dont on dore les cornes avant de les sacrifier, un léger sourire dans ceux qui ont obtenu, comme pour vous prouver qu'ils sont au-dessus de leur succès : voilà Paris. »

cère d'un sentiment tendre et profond, qui ne finira qu'avec ma vie. »

On le voit par un passage de cette lettre, l'amitié qui unissait Mme Necker à sa cousine n'était pas sans nuages. Comme le disait spirituellement Benjamin, elles étaient deux « réalités », faites pour s'entendre, non pour s'identifier. Mme de Staël était, en amitié, d'une exigence tyrannique : toute l'existence, les minutes, les heures, les années devaient être à sa disposition ; et, quand on lui avait consacré le meilleur de sa vie, tout à coup cette étrange femme vous échappait, se jetait dans un tourbillon de fêtes et de distractions mondaines, où vous paraissiez n'être plus rien pour elle. Mme Necker, d'existence beaucoup plus calme et plus retirée, était blessée de cette attitude et accusait Mme de Staël de sécheresse ; et celle-ci, de son côté, se prenait à douter de l'amitié de sa cousine : « Ce que

vous prenez quelquefois pour de la sécheresse en moi, lui écrivait-elle, est du doute, non du sentiment, mais du degré de ce sentiment et de la part qu'il a dans votre bonheur (1). » Mais enfin ces querelles finissaient toujours par cimenter leur amitié.

En juin 1805, Mme de Staël était de retour à Coppet. Paris lui demeurait interdit. Aussi, pour ne pas périr d'ennui dans sa solitude, elle avait convoqué le ban et l'arrière-ban de ses amis, Benjamin Constant, Hochet, Barante, Chateaubriand; d'autres étaient arrivés à la suite. C'était à Coppet ou à Genève, aux Balances, rue des Chanoines ou au Molard, un tourbillon de fêtes et de représentations théâtrales. Tout Racine, tout Voltaire y passait : *Andromaque*, *Phèdre*, *Mérope*, *Alzire*, *Zaïre* et *Mahomet*; Benjamin, malgré ses lunettes et ses rhumes

(1) De Clichy, à Mme Necker de Saussure, 1815..

perpétuels, jouait des rôles de tragédies. Cependant, à Genève, on faisait cent brocards ; on s'amusaît de cette cour et de celle qui la réunissait autour d'elle. Mais, rentrée dans la solitude de son appartement, Mme de Staël écrivait à Mathieu des lettres tristes et douces, toutes remplies du même sujet : le regret de ses amis et de la France, son « pays natal ». Mathieu en était attendri, mais il n'était pas dupe : « Il y a bien là, écrivait-il, quelque chose de cette puissance des souvenirs, de ce goût dominant pour le fruit défendu, qui lui sont naturels, et peut-être aussi à toutes les personnes d'une imagination vive (1). »

A la même époque, M. de Montmorency était également fort occupé d'une amie de Mme de Staël, qui était aussi la sienne, Mme Récamier. La banque Récamier avait dû, en octobre 1805, suspendre ses paye-

(1) A Mme Necker de Saussure, Paris, 23 novembre 1805.

ments (1). Depuis six ans déjà, Mathieu et son cousin Adrien étaient liés avec Mme Récamier. Mais tandis qu'Adrien s'était épris d'une passion violente pour cette belle personne, Mathieu l'aimait d'une affection tendre et respectueuse, en père, en directeur prudent. Du moins, il se l'imaginait; car il entraît peut-être à son insu, dans cette vive sollicitude, un peu de cet amour profane, auquel il croyait avoir renoncé. Il vivait, dit Mme Lenormant, dans la préoccupation constante des périls que faisaient courir à cette âme si précieuse un désir de plaire, dont il ne pouvait la guérir, et tant d'hommages frivoles, mais enivrants, intéressés à sa perte (2). Juliette supportait avec patience les petits sermons de M. de Montmorency, qui ne les lui ménageait guère.

(1) Et non en 1806, comme l'affirme par erreur M. HERIOT dans son ouvrage sur *Madame Récamier*, chap. VI.

(2) *Souvenirs et Correspondance de Mme Récamier*, t. I, p. 45.

Mais, pour l'instant, il était tout ému du malheur qui venait de fondre sur elle, et il priait Mme Necker de se faire son interprète : « Je suis bien occupé, bien touché, disait-il, de cette amie si dévouée et si courageuse dans ce dernier revers de fortune. Dites-le-lui un peu de ma part. Je ménage son extrême délicatesse en ne le lui disant pas davantage moi-même (1). » D'ailleurs Mme Récamier montrait, dans cette pénible épreuve, une grande égalité d'âme, et Mathieu souhaitait tout bas que Mme de Staël fit preuve d'autant de résignation aux décrets de la Providence.

Mais Mme de Staël ne se résignait pas. Au printemps de l'année 1806, n'y tenant plus, elle partait avec Schlegel et ses enfants, se rendait à Auxerre, puis au château de Vincelles, qui est situé à trois lieues. Le fidèle Mathieu était accouru voir son amie, et il

(1) Du 23 novembre 1805.

était témoin de scènes horribles, dont Benjamin était le héros. Celui-ci avait eu le tort impardonnable de s'arrêter à Dôle pour voir son père malade, et il avait reçu des lettres enflammées, impérieuses, lui ordonnant de venir de suite. Mme de Staël était énervée par la solitude, l'attente, et aussi l'opium, dont elle abusait; Constant n'aimait plus, mais la pitié avait remplacé l'amour, et il était trop faible pour rompre sa chaîne. La jalousie, la vanité, l'amour-propre, torturaient ces deux tristes victimes. De là, ces tragédies dont le religieux Mathieu était le spectateur affligé. Singulière situation, plus singulière encore si l'on pense que M. de Montmorency était l'ancien ami de Mme de Staël, qu'il était marié et père d'une grande fille, qui allait épouser Sosthène de La Rochefoucauld! Et l'on excusera peut-être la mauvaise humeur de Mme de Montmorency.

De Vincelles, Mme de Staël était allée à

Rouen, et de Rouen au château d'Acosta, près Aubergenville, à douze lieues de Paris, qui appartenait à la famille de Castellane. Elle y était en janvier 1807, et Mathieu n'avait pas manqué d'aller lui rendre visite. Il avait été plus satisfait de son état moral; elle était calme, elle travaillait, elle mettait la dernière main à *Corinne*, qui allait paraître. Il y avait souvent nombreuse société au château; la conversation l'arrachait à sa douleur. Parfois aussi, ses pensées prenaient un tour et un accent religieux; mais elle considérait trop la religion comme une sorte de poésie. Mathieu soupirait, attendait la grâce, qui ne se manifestait pas encore : « J'ai laissé notre amie, écrivait-il à Mme Necker de Saussure, dans une grande solitude, que la neige n'égayait pas, mais calme et dans une grande verve d'étude. Tout le château en est animé. Elle frappe aussi quelquefois à la porte de ces grandes et uniques consolations, dont nous parlions ;

mais je ne trouve pas que ce soit jamais assez sérieusement. C'est trop comme un simple objet d'imagination, comme un autre genre de poésie. Il faut que la conviction et le respect servent de base à ce dont on veut faire un appui pour soi-même (1). »

Mais Mme de Staël était occupée de pensées plus profanes. La crise décisive, la rupture avec Benjamin, approchait, au prix de quelles souffrances !

(1) Acosta, 14 janvier 1807.

## CHAPITRE XIV

Dans cette querelle célèbre, le rôle de M. de Montmorency et de Mme Necker de Saussure était exactement le suivant : ils jugeaient les rapports actuels impossibles, humiliants pour Mme de Staël et souhaitaient la rupture; mais, à chaque occasion, ils rappelaient à Benjamin ses « devoirs », le chargeaient d'accompagner, d'escorter celle qu'il n'aimait plus, d'agir en tout comme s'il avait été passionnément épris d'elle; et, ainsi, la situation devenait inextricable. C'est presque toujours le rôle que jouent les officieux en pareille circonstance. Pris entre les amis de Mme de Staël, qui voulaient mille ménagements pour elle, et ses propres parents, comme son père,

comme sa tante, Mme de Nassau, comme Rosalie de Constant, qui n'en voulaient aucun, l'infortuné Benjamin ne savait auquel entendre ; et il était torturé, de plus, par ses propres sentiments, par ses souvenirs, qu'il a si bien analysés dans cette page d'*Adolphe* : « Il y a dans les liaisons qui se prolongent quelque chose de si profond ! Elles deviennent à notre insu une partie si intime de notre existence ! Nous formons de loin, avec calme, la résolution de les rompre ; nous croyons attendre avec impatience l'époque de l'exécuter ; mais quand ce moment arrive, il nous remplit de terreur ; et telle est la bizarrerie de notre cœur misérable, que nous quittons avec un déchirement horrible ceux près de qui nous demeurions sans plaisir. »

C'est l'histoire même de sa rupture avec Mme de Staël. On en connaît les étapes successives. En juillet 1807, Constant rejoint Mme de Staël à Coppet. Celle-ci lui déclare

que, s'il la quitte, elle se tuera : enfants, domestiques, tout le château est dans la confiance ; on surveille Benjamin de très près. En août, cédant aux instances d'une sorte de conseil de famille, composé de Rosalie de Constant, de la tante de Rosalie et de Mme de Nassau, Benjamin met Mme de Staël au pied du mur : il lui offre de l'épouser ou de rompre. Le résultat est une scène affreuse. Mme de Staël fait appeler le précepteur Schlegel et ses enfants, leur montre Benjamin et s'écrie : « Voilà l'homme qui me met entre le désespoir et la nécessité de compromettre votre existence et votre fortune ! » Sur ce, Benjamin jure qu'il n'épousera pas ; Mme de Staël se jette à terre et essaye de s'étrangler avec son mouchoir. Benjamin la relève. Mais le lendemain, de bon matin, il saute sur son cheval, pique des deux et s'enfuit à Lausanne, où Rosalie l'enferme dans sa chambre. Mme de Staël vient le relancer, tombe à la ren-

verse sur l'escalier, « cheveux épars et gorge nue » : elle le ramène à Coppet, enchaîné et soumis. Constant joue *Pyrrhus* dans *Andromaque*. Mais il en a assez, et il est bien décidé à épouser une femme divorcée, qui a eu quelques aventures, mais qui a le mérite incomparable d'être plus douce que Mme de Staël : Charlotte de Hardenberg. L'année suivante, le 5 juin 1808, il profite de l'absence de Mme de Staël, qui n'est pas encore revenue d'Allemagne, et il épouse secrètement Charlotte (1). Mais il faut déclarer le mariage à Mme de Staël : c'est là le pas difficile. Constant hésite ; et, comme Mme de Staël revient d'Allemagne, il va docilement à Coppet reprendre sa chaîne. D'ailleurs les officieux l'y poussent, et le bon

(1) A Brévans, où il est près de son père. Cette date du 5 juin 1808 est certaine. M. Eugène RITTER (*Notes sur Mme de Staël*) place le mariage en décembre ; mais le carnet de Constant est décisif sur ce point, et nous nous rangeons à l'avis de M. HERRIOT, qui la suit (t. I, p. 210).

Mathieu tout le premier : « Et Benjamin, s'en est-il ébranlé de son Dôle ? » écrit-il d'Aix-les-Bains à Mme Necker (1).

A Coppet, Benjamin dissimule. Mathieu, qui est près de son amie et qui craignait le « retour des tristes scènes de l'année passée », est très satisfait : Benjamin est beaucoup plus doux, plus aimable, il fait imprimer *Wallstein*, il travaille. Comme il l'écrit à sa tante, il marche au port, mais il y a encore « un banc à traverser ». Ce banc, c'est la publication du mariage avec Charlotte. Il faut bien en arriver là ; mais il attend l'année suivante. En mai 1809 a lieu la fameuse entrevue de Sécheron, près de Genève, racontée par Sainte-Beuve (2). Constant envoie chercher Mme de Staël et, à brûle-pourpoint, lui présente sa femme : surprise, douleur, colère de Mme de Staël.

(1) D'Aix, le samedi 25 juin 1808.

(2) *Causeries du Lundi*, t. XI, p. 439. — *Lettres de Benjamin Constant à sa famille*, p. 307.

Elle exige que Benjamin tienne son mariage secret jusqu'à son départ projeté pour l'Amérique et qu'il l'accompagne à Lyon, où elle va voir jouer Talma. Auguste de Staël, qu'on n'attendait pas en cette affaire, menace Constant de le provoquer en duel, s'il abandonne sa mère. Benjamin se résigne et va à Lyon, où Charlotte tente de s'empoisonner. Il la fait partir pour Paris et retourne à Coppet, où il reste trois mois. Il devait traîner sa chaîne misérablement encore jusqu'en février 1811 où, à Lausanne, il prit congé, cette fois définitivement, de Mme de Staël.

Telle est, dans ses grandes lignes, l'histoire de cette rupture célèbre, où le vaudeville le dispute à la tragédie. Pendant toute la durée de la crise, le pauvre Mathieu avait été comme une âme en peine, n'ayant à offrir à son amie que des consolations religieuses, dont elle paraissait fort peu se soucier. Et cependant, soupirait-il, « il

n'y en a pas d'autres! » — « Elle n'est pas assez préparée, disait-il à Mme Necker de Saussure, et moi trop convaincu. Elle aimerait mieux qu'on doutât avec elle de la nature des remèdes à lui proposer. Et quel mal que celui qu'il faut guérir! On craindrait presque d'arrêter sa pensée sur ce qui le rendrait moins complètement intéressant, et lui donnerait un faux air de bizarrerie. Mais la douleur est bien vive, bien profonde, bien naturelle même avec un tel caractère et dans une vie ainsi arrangée (1). »

Il en était presque arrivé à souhaiter le départ de Mme de Staël pour l'Amérique; ou, du moins, il était partagé entre la douleur de perdre son amie et l'ardent désir de mettre fin à une situation vraiment intolérable. Mme de Staël semblait décidée à partir en janvier 1810; elle avait obtenu pour son fils Auguste un passe-port de Genève

(1) A Mme Necker de Saussure (Aix, 24 juillet 1809).

aux États-Unis par Morlaix ; elle-même parlait à Mme Récamier de son prochain « embarquement » (1). Mais, auparavant, Benjamin avait promis de revenir à Coppet « sous peine de manquer à l'honneur ! » Il y vint en février 1810. Les adieux se prolongeaient. Le désolé Mathieu écrivait à Mme Necker :

« Paris, ce 5 février 1810.

« Je viens à cet intérêt commun de notre amitié, à ce nouveau lien par lequel nos sentiments se resserrent. J'ai senti, de même que vous, ce voyage comme un grand et terrible sacrifice pour elle et pour nous, mais comme une opération nécessaire pour rompre de misérables et affligeants rapports, qui ne peuvent plus faire que son malheur. Elle seule, et vous qui l'observerez

(1) Lettre du 14 janvier 1810 (HERRIOT, t. I, p. 230).

bien dans ce dernier voyage de Benjamin, que je sais arrivé, vous pourrez dire si elle renonce à cette lutte si pénible contre des torts si graves, et contre la nature même des choses qu'ils entraînent. Il est sûr qu'elle a reçu beaucoup de calme et de distraction par les dernières consolations que lui a apportées un autre ami. J'imagine que vous l'avez remarqué dans sa conversation encore mieux que nous dans ses lettres. Toute la question est de savoir si c'est un effet instantané ou passager, ou si elle concevra et pourra réaliser un autre avenir tout à fait indépendant de celui qui a tant gâté le passé de sa vie. Si elle retrouve de la force et de la tranquillité, son sentiment si naturellement impérieux pour ne pas nous quitter, et ne pas rompre tant d'autres habitudes, lui rendra toutes ses craintes sur le voyage d'outremer. Je n'entrevois pas sans effroi le moment où j'assisterais à cette dernière délibération si décisive pour sa vie entière,

si elle doit avoir lieu dans la ville de France où je la rejoindrai. Jusque-là, calmez-la, soutenez-la, conseillez-la ; faites quelques moments de diversion à vos intéressantes occupations ordinaires pour une amie qui n'aura jamais eu plus grand besoin du secours de l'amitié. Les lettres ne peuvent pas dire assez dans de telles délibérations ; mais j'y joindrai mes vœux, mes prières. »

Quel était donc ce mystérieux ami, qui avait apporté à Mme de Staël des consolations si précieuses et qui faisait entrevoir pour elle à M. de Montmorency la possibilité d'un avenir plus assuré ? C'était Prosper de Barante. Fils du préfet du Léman, qui fut destitué en décembre 1810, en partie à cause de ses relations trop suivies avec Mme de Staël, il avait commencé sa carrière comme auditeur au Conseil d'État. En cette qualité, il avait été envoyé en 1806 avec plusieurs de ses collègues pour organiser

les provinces polonaises nouvellement conquises, et il avait été frappé des tristes spectacles de la guerre et des maux qu'elle laisse après elle. De retour en France, puis à Genève, la répugnance sincère que ce jeune homme manifestait pour les triomphes de la force brutale, son libéralisme éclairé, l'aménité de son caractère, le charme d'un esprit cultivé lui avaient conquis le cœur de Mme de Staël; elle s'était éprise pour lui d'une passion très vive. Elle avait voulu patronner ses débuts littéraires, et elle avait écrit, en 1808, pour son tableau *De la littérature française pendant le dix-huitième siècle*, un « extrait » élogieux, plein d'allusions politiques, que la censure s'était empressée de supprimer (1). Peut-être aussi Mme de Staël n'était-elle pas fâchée de compromettre un fonctionnaire impérial, — Prosper avait été nommé sous-préfet de

(1) Note de l'édition de 1822 de l'ouvrage, où l'on trouvera l'extrait en question.

Bressuire, puis, en février 1809, préfet de la Vendée, — et de montrer à Napoléon qu'il fallait toujours compter avec elle.

M. de Barante s'était laissé aimer par Mme de Staël; mais il était beaucoup plus épris des charmes de Mme Récamier, et celle-ci ne mettait pas, au gré de Mme de Staël, un empressement suffisant à rejeter ses hommages. Il en était résulté un froid passager entre les deux amies (1). Barante, inquiet, priait Juliette de ne pas montrer ses lettres à Mme de Staël : « Elles lui feraient peut-être de la peine, écrivait-il; elle y verrait que j'ai désiré ce que je n'ai pu obtenir! » Les amis de Mme de Staël, comme Mathieu, auraient vu sans peine un mariage entre celle-ci et Barante, malgré la différence d'âges. Il semble que Mme de Staël eût accueilli cette pensée. Mais c'était plus que Prosper ne demandait : ah! s'il se

(1) Voir HERRIOT, t. I, p. 157.

fût agi de Mme Récamier ! Il jugea bon de couper court à ces espérances et, en décembre 1810, il écrivait à Juliette : « Je ne peux, ni ne dois donner ma vie à une personne que je ne rendrais pas heureuse et qui mérite tant de l'être. » D'ailleurs, à la fin de cette même année, les sentiments de Mme de Staël devaient prendre un autre cours. Mais cette passion pour M. de Barante nous aidera peut-être à comprendre la mauvaise humeur de Benjamin, auquel on ne tenait plus que par amour-propre et qu'on forçait à jouer, quoique marié, un rôle peu digne, dont il s'étonnait lui-même.

M. de Montmorency n'était pas au bout de ses peines. Il régnait autour de Mme de Staël une atmosphère d'orage : Auguste, son fils aîné, le filleul de Mathieu, ne s'était-il pas avisé de tomber amoureux fou de Mme Récamier ? Cette nouvelle passion avait jeté le pauvre Mathieu dans de vives

alarmes. Mme de Staël était partie de Coppet en avril 1810 et elle s'était rendue au château de Chaumont-sur-Loire, où elle tenait ses grandes assises. Du voyage pour l'Amérique, il n'était pas question; mais elle avait réuni à Chaumont toute une cour, où brillaient au premier rang Prosper de Barrante, Elzéar de Sabran, le comte de Balk, le prince Tuffiakine, Chamisso, Schlegel, Benjamin Constant qui avait laissé à Paris sa femme, M. de Montmorency et enfin Mme Récamier. Là, dans la promiscuité de cette vie de château, il était facile à Auguste de faire sa cour et l'objet de sa passion ne paraissait pas insensible. Mathieu se désolait, tremblait pour la vertu de Juliette. Il lui recommandait de ne pas oublier, chaque matin, « sous les beaux ombrages du parc » son heure de méditation religieuse (1) : « Prions! Prions! » C'était là son refrain

(1) Lettres du 5 juin (HERRIOT, t. I, p. 236), et du 2 octobre 1810.

habituel. Mais l'air qu'on respirait à Chaumont était peu propice à la prière, et l'on serait tenté de sourire de cette candeur admirable, si elle n'avait sa source dans une amitié sincère et dans une profonde piété. Peut-être aussi M. de Montmorency sentait-il un mouvement très humain d' « arrière-jalousie » à l'égard de son filleul : c'était un reste du vieil homme, qu'il n'avait pu tuer complètement en lui.

## CHAPITRE XV

M. de Montmorency allait bientôt trouver une autre occasion de dévouement : Mme de Staël se préparait à publier le livre *De l'Allemagne*, et l'on sait quel sort lui était réservé, à elle et à son ouvrage.

Mathieu fut admirable ; il ne paraissait jamais tant à son avantage que dans les heures de détresse. De Chaumont où il était allé voir Mme de Staël, il était retourné à Paris, appelé par d'autres devoirs ; mais il n'oubliait pas son amie. Il avait été fort inquiet du remplacement de Fouché au ministère de la Police par le duc de Rovigo (1) ; il prévoyait de plus grandes rigueurs. Il conseillait à Mme de

(1) A Mme Récamier, 5 juin 1810 : « On ne saurait se défendre de quelque inquiétude. »

Staël de se hâter, de terminer son ouvrage : on ne savait ce qui pouvait arriver. Mme de Staël avait quitté Chaumont pour le château de Fossé, qui appartenait au comte de Salaberry, et elle cherchait une autre résidence. Mathieu mettait à sa disposition le château de La Forest, à cinq lieues de Blois. Mais le site était solitaire et sauvage : s'ensevelir dans un désert n'était pas le fait de Mme de Staël. Mathieu la reprenait avec douceur : « J'en veux toujours un peu, lui écrivait-il, à ce qui est la vraie cause de ces pensées, beaucoup plus que tous les lieux, je veux dire le manque de deux heures de conversation exaltée ou romanesque, sans un but, ni un sentiment positif, au moins de votre part. *Ah! pauvre amie!* » On sent tout ce que M. de Montmorency mettait dans cette exclamation de pitié, de tendresse, de regret douloureux.

Il était allé la rejoindre à Fossé vers le milieu de septembre. Il l'avait trouvée heu-

reuse, confiante ; son livre allait paraître ; la Censure avait donné son *visa* aux deux premiers volumes ; nul doute qu'elle ne l'accordât pour le troisième. Le 25 septembre, avec Mathieu, M. de Salaberry et quelques amis, elle part pour la Gaudinière, terre appartenant à M. de Montmorency. Le 26, au retour, elle s'égaré et reçoit avec ses amis l'hospitalité au château de Conan. En pleine nuit, un jeune homme arrive à cheval : c'est Auguste de Staël. Il fait réveiller M. de Montmorency, l'informe que, le 25, sur l'ordre du duc de Rovigo, M. de Corbigny, préfet de Blois, a envoyé un exprès à Mme de Staël, et l'invite à partir « dans les quarante-huit heures » pour Coppet ou pour le port d'embarquement qu'elle a choisi. Auguste fait tenir à sa mère un billet insignifiant ; il est convenu que c'est Mathieu qui se chargera de lui apprendre la fatale nouvelle.

Il la lui apprend le lendemain, au moment où elle montait en voiture. Elle eut une crise

de larmes, tomba dans les bras de cet ami fidèle. Ce n'étaient plus des maux imaginaires, mais de réels malheurs : l'exil sans espoir, et bientôt la suppression brutale, la mise au pilon de l'ouvrage. Mathieu, du moins, adoucit les premiers instants de cette vive douleur : « Mathieu est là, écrivait le 30 septembre Mme de Staël à Mme Récamier, l'ami de vingt années, l'être le plus parfait que je connaisse ; et il faut le quitter ! » Elle ne pouvait s'en séparer ; elle le garda jusqu'au 5 octobre. Le calme religieux, la douceur de cet ami incomparable, rassérénèrent son âme. Depuis la mort de son père, elle n'avait eu personne qui l'aimât aussi complètement. Mme Necker l'aimait sans doute ; mais, dans ce cruel moment, elle était à Genève, loin d'elle. Puis elle menait entre son mari et ses enfants une vie tranquille et s'étonnait toujours un peu de ces grands désespoirs. L'âme religieuse de Mathieu le prédisposait mieux à compatir à

toutes les douleurs ; il avait connu les passions ; et enfin il avait un besoin ardent de se dévouer, une indulgence sans limites. Aucune des étrangetés, des faiblesses de son amie ne le rebutait ; et elle en avait de bien singulières ! Ainsi, ce qui pour l'instant l'occupait le plus, ce n'était pas, comme on pourrait le croire, le sort de son livre ; c'était la pensée de quitter M. de Barante et de s'en éloigner pour jamais. Mathieu à peine parti, le 5 octobre, en grand secret, elle courait à Saumur pour revoir Prosper : « Je vais vous dire, lui écrivait-elle, des adieux déchirants ! »

On connaît la suite des événements, le triste retour en Suisse, la surveillance active du préfet Capelle, dont le duc de Rovigo stimulait le zèle, la mise en interdit de Coppet. On éloignait de Mme de Staël tous ses amis ; en mai 1811 Schlegel était frappé, obligé de quitter Coppet ; M. de Balk, invité s'excusait, alléguait une maladie de poitrine.

Mme de Staël jeta les hauts cris; elle n'entendait pas être abandonnée. Mathieu, Mme Récamier étaient d'avis de laisser passer l'orage; ils lui écrivirent une lettre qu'ils confièrent par prudence à M. de Châteaueux. Elle le prit très mal, fit une réponse pleine d'amertume : « Jusqu'à présent, disait-elle, je ne connais que les roses de l'exil; il était réservé aux personnes que j'aime le plus de m'en faire apercevoir les épines, ou plutôt de me plonger un poignard dans le cœur, en me prouvant que je ne leur suis plus qu'un objet d'effroi et de repoussement » (1).

Mathieu n'hésita plus. Il partit, et Mme de Staël avoue elle-même qu'elle « ne lutta pas fortement » contre cette généreuse résolution (2). C'était au mois d'août 1811. Mme de Staël alla à sa rencontre, à Orbe,

(1) Mme DE BOIGNE, *Mémoires*, t. I, p. 262.

(2) *Dix années d'exil*, chap. III, p. 192 de notre édition (Plon et C<sup>ie</sup>).

l'emmena avec elle dans une course de quelques jours en Suisse, à Fribourg, puis à Vevey et à Bex. Elle revint à Coppet. Mathieu, par prudence, s'installa à Sécheron, à l'auberge. Mais sa présence dans le pays était signalée à Paris. Le 17 août, le ministre de la police générale rédigeait la note suivante : « Donner ordre au sieur Mathieu Montmorency (*sic*) de rester à Genève et de ne point rentrer à Paris. Il sera maître d'aller à Coppet ou dans tout autre endroit, pourvu qu'il soit éloigné de quarante lieues de Paris (1). » Le 25, le préfet du Léman, Capelle, envoya un exprès à Sécheron; mais Mathieu était déjà parti pour Coppet. Il apprit la nouvelle avec ce calme religieux qui ne l'abandonnait jamais dans les circonstances les plus pénibles.

Mme de Staël, au contraire, poussa des

(1) Archives nationales, F<sup>7</sup> 6569, n° 2668.

oris de douleur; elle s'accusait, non sans raison, d'avoir causé la disgrâce de son ami. Mais déjà un autre malheur allait fondre sur elle. Mme Récamier était partie pour Coppet. En vain, M. de Montmorency lui avait écrit de ne pas venir, que « c'était à son amie qu'elle ferait du mal »; en vain, Mme de Staël avait envoyé à sa rencontre son fils Auguste pour le prévenir du danger. Elle arrivait à Coppet, y passait vingt-quatre heures, et repartait immédiatement pour Richecour, dans la Haute-Saône, chez sa cousine, la baronne de Dalmassy. Mais déjà la décision du ministre était prise, et, le 3 septembre, le baron Pasquier, préfet de police, informait M. Récamier de cette décision: « Mme Récamier, née Juliette Bernard, se retirera à quarante lieues de Paris. »

Un point reste à éclaircir. La visite à Coppet était-elle, pour M. de Montmorency et Mme Récamier, l'unique cause de leur exil?

Mme de Staël l'a laissé croire. Celle qui se nommait elle-même l'*Oreste de l'exil* n'était pas fâchée, au fond, d'entraîner ses amis dans sa course fatale. Mais la vérité est toute autre ; la visite à Coppet fut un simple prétexte : Mme Récamier fut éloignée de Paris à cause des propos que l'on tenait dans son salon, et parce que ce salon était un centre d'opposition contre le gouvernement (1). Quant à M. de Montmorency, les motifs de son exil étaient plus graves encore.

Depuis l'année 1808, Mathieu était entré, avec son cousin Adrien, dans une conspiration véritable : il s'agissait de délivrer les princes espagnols, victimes du guet-apens de Bayonne et de l'ambition de Napoléon. Ces événements avaient accru au plus haut point l'indignation des royalistes. Mathieu en avait éprouvé une douleur d'autant plus

(1) Voir *Correspondance de Napoléon*, t. I, p. 90, et la lettre de la duchesse de Raguse à Mme Récamier, très positive (HERRIOT, t. I, p. 268.)

vive que son propre père, le vicomte de Montmorency-Laval, commandant les gendarmes d'ordonnance à la Grande Armée, avait accepté le poste de gouverneur du château de Compiègne, assigné comme résidence au vieux roi d'Espagne, Charles IV; et il était désireux d'effacer cette tache infligée à son nom (1). Le ressentiment de la famille s'accroissait encore de la disgrâce de la propre belle-sœur de Mathieu, la spirituelle duchesse de Chevreuse, dame du palais de l'impératrice, qui avait refusé de faire le service d'honneur auprès de la reine d'Espagne, au château de Compiègne : elle avait répondu qu'elle pouvait bien être prisonnière, mais qu'elle ne serait jamais geôlière. « Elle voudrait recommencer la duchesse de Chevreuse de la Fronde, avait dit Napoléon; mais elle n'a pas affaire à un mineur! » Et il l'exila à quarante lieues de

(1) *Journal de l'Empire*, 19 mai 1808.

Paris. Mais la santé de la jeune femme était fort ébranlée. A Caen d'abord, puis à Lyon elle se mourait de la poitrine ; et la douleur de ses proches accusait Napoléon.

Donc, Adrien et Mathieu de Montmorency unissaient leurs efforts pour tirer vengeance d'un acte politique, qui blessait leurs convictions monarchiques et qui avait eu pour leur famille de funestes conséquences (1). Déjà Adrien avait favorisé la fuite du duc d'Ossuna, qui avait été chargé de communiquer à la Junte, à Séville, le projet du parti royaliste et les noms des principaux auteurs de l'entreprise : on projetait de faire évader les princes du château de Valençay. Adrien s'était mis en rapport avec les châtelains des environs, le duc de Duras, M. de Bartillac, la duchesse de Saint-Aignan. Mais des indiscretions avaient été

(1) Voir la notice d'Adrien de Montmorency, qui donne tous les détails de cette conspiration (HERRIOT, t. I, p. 259 et suiv).

commises, la duchesse arrêtée, les princes plus étroitement surveillés. Sans se décourager, Adrien et Mathieu étaient entrés en relations, à Paris, avec le duc de San Carlos et le chanoine Escoïquiz. Une première réunion avait eu lieu, loin des regards indiscrets, à l'hospice des Quinze-Vingts, dont Mathieu était administrateur. On fit choix d'un château situé sur la côte normande, dont le propriétaire était dévoué à la cause monarchiste, et on prépara l'embarquement des fugitifs. Mais le projet échoua par suite de la pusillanimité des princes.

Cependant Adrien et Mathieu, tenaces dans leurs projets, avaient entrepris, dans l'été de 1811, la visite des dépôts et des prisons d'État, où étaient renfermés les Espagnols prisonniers de guerre; ils se ménageaient avec eux des intelligences, dans le cas, toujours attendu, où il se produirait des troubles en France. En passant à Besançon, ils avaient fait visite au vieux marquis

de Saint-Simon, fait prisonnier de guerre en Espagne, condamné à mort comme émigré français, grâcié et enfermé dans la citadelle de cette ville. De là, ils s'étaient rendus en Suisse, pour voir Alexis de Noailles, qui se rendait à Hartwell, auprès du prétendant, et c'est au retour de cette visite que l'ordre d'exil était venu frapper Mathieu à Coppet.

Si l'on joint à ces plans de conspiration, très certainement éventés par la police impériale, l'activité déployée par Mathieu dans les affaires ecclésiastiques (1), son voyage à Montmélian, en 1809, à la rencontre du Pape qu'on transportait à Grenoble, la part qu'il avait prise dans l'affaire des *Cardinaux noirs*, les conciliabules, les souscriptions organisées par lui, par Adrien et par l'abbé

(1) Voir GEOFFROY DE GRANDMAISON, *Napoléon et les Cardinaux noirs*.

(2) Rapport du préfet Capelle du 2 septembre 1811, publié par NAUROY dans *le Curieux* du 15 décembre 1883. — Lettre du 28 août à Mme Récamier (HERRIOT, p. 263).

Legris-Duval en leur faveur, les fréquentes visites dans le lieu de leur retraite, on restera convaincu que M. de Montmorency fut éloigné de Paris pour des motifs assez sérieux et que Mme de Staël s'est vantée en se donnant comme l'unique cause de son exil. Mais il lui paraissait beau de compromettre un Montmorency ; et la police n'était pas fâchée de laisser croire malicieusement que le religieux Mathieu était frappé pour cette visite. Celui-ci, dit-on, s'en attrista un peu : il eût préféré être exilé pour la cause de la religion et de l'Église. Mais sa sérénité n'en fut pas longtemps altérée : il s'attendait à cette petite « persécution » et la subit sans se plaindre.

## CHAPITRE XVI

Pendant que Mme de Staël se livrait aux bruyants éclats de sa douleur, M. de Montmorency accusait fort poliment réception au préfet Capelle de son message et l'assurait de sa parfaite soumission aux ordres du ministre. Désormais, il était placé sous la surveillance de la police et ne devait pas faire un pas sans qu'elle fût informée. Cependant, à Paris, sa famille faisait des démarches : on désirait qu'il se rapprochât de la capitale, qu'il obtint au moins « vingt-cinq lieues ». Mme de Montesquiou le demandait à l'Empereur (1). Fort de cette

(1) Voir tout le dossier F<sup>7</sup> 6569, n° 2668, des Archives nationales concernant Mathieu et ses pérégrinations en province.

assurance, Mathieu, en partant de Coppet, avait donné rendez-vous à Orléans à sa femme et à sa mère, Mme de Laval : il était arrivé dans cette ville le 10 octobre 1811. Mais aussitôt le ministre de la Police générale, le duc de Rovigo, avait informé le préfet du Loiret que Sa Majesté n'avait pas accordé la permission de vingt-cinq lieues pour que M. de Montmorency allât se promener « de châteaux en châteaux ou de villes en villes », mais uniquement parce qu'il avait dans ce rayon une propriété où il pouvait se fixer. S'il désirait aller à Montmirail, chez le duc de La Rochefoucauld, beau-père de sa fille, on donnerait les instructions nécessaires. « Je ne dois entrer, ajoutait le ministre, dans aucun détail sur les motifs de la mesure qui lui est appliquée ; elle est une conséquence de la position où il lui a plu de se placer ; mais il doit se persuader que l'ordre qui lui a été signifié doit être exécuté, et que l'autorité serait obligée de sévir

s'il était enfreint. » Et Mathieu, docile, était allé à Montmirail.

Il y avait dans le voisinage, à Châlons-sur-Marne, une autre exilée, qui menait, rue du Cloître, une vie solitaire. C'était Mme Récamier. Mathieu ne se lassait pas de la sermonner sur un sujet, toujours le même : il voulait qu'elle prît parti « sur la grande affaire de la vie ». Juliette restait indécise; mais, du moins, elle était calme, très éloignée des transports de passion de Mme de Staël. De loin, Adrien lui faisait toujours un peu la cour, plaisantait doucement Mathieu avec elle : « Je pense, lui écrivait-il, que vous verrez *Félicité* (c'était un des prénoms de M. de Montmorency, et son nom de guerre pour dépister la police); c'est une bonne fille qui vous aime, en tout bien tout honneur. Si vous manquez de force, elle vous en donnerait, car elle a du luxe dans ce genre! »

Cependant, en janvier 1812, Mathieu,

toujours surveillé par la police, avait quitté Montmirail pour se rendre à Toulouse. Il s'agissait, en apparence, de visiter des parents qu'il avait dans cette ville; mais ce voyage couvrait des desseins moins innocents. L'Empire traversait une crise; les succès de Wellington dans la péninsule, la perspective d'une guerre inévitable avec la Russie ranimaient, une fois de plus, les espérances. M. de Montmorency conspirait. Il voyageait à petites journées, se rendait d'abord à Lyon, sous prétexte de voir Camille Jordan, et d'étudier les établissements de charité; mais il se mettait en relations avec le groupe qui s'était formé dans cette ville pour faire parvenir les instructions de Pie VII, prisonnier à Savone, au cardinal di Pietro, qui était à Semur. De là, passant par Avignon et Béziers, Mathieu était arrivé à Toulouse. Il répandait à profusion la bulle d'excommunication lancée par le pape contre l'Empereur; il organisait une association secrète

dont les membres se vouaient à la pratique des bonnes œuvres et aussi à la diffusion des principes religieux et monarchiques (1). Mais au gentilhomme conspirant pour le trône et l'autel, nous préférons toujours l'homme, l'ami dévoué de Mme de Staël et de Mme Necker de Saussure.

D'ailleurs Mathieu n'oubliait pas ses amies. Il était fort inquiet de Mme de Staël, de son état moral et de son état physique. Elle était dans un désarroi extraordinaire, se montrait nerveuse, agitée, avait une folle terreur de ce voyage d'outre-mer dont elle parlait toujours, mais qu'elle n'osait entreprendre. « Ces cruelles angoisses me pèsent extrêmement, écrivait Mathieu à Mme Récamier, et je voudrais pour tout au monde les savoir terminées (2). » S'embarquerait-elle à Cherbourg pour aller aux États-Unis? Irait-elle en Italie? En Suède? Elle n'en

(1) VILLÈLE, *Mémoires*, t. I, p. 195.

(2) Du 13 décembre 1811.

savait rien elle-même : « Rien ne m'intéresse plus, écrivait-elle à Mme Récamier; je ne trouve de plaisir à rien; la vie est pour moi comme un bal dont le violon a cessé; et tout, excepté ce qui m'est ravi, me paraît sans couleur. Je vous assure que si vous lisiez dans mon âme, je vous ferais pitié! (1) » Mais, par-dessus tout, Mathieu s'alarmait de son état de santé. Des bruits sinistres couraient à Paris. On disait qu'elle était « hydropique ». Adrien l'avait entendu dire. Mathieu suppliait Mme Necker de lui donner des détails (2). Il en avait demandé à Mme de Staël; mais celle-ci répondait de façon évasive. « Elle fait de la poésie, ce qui m'impatiente, » disait Mathieu. Bien mieux, en avril 1812, elle s'était fait remplacer par sa fille Albertine; « mais ce n'est pas la même chose! » Au fond, M. de Montmorency soupçonnait un mystère. Il y en

(1) Du 31 octobre 1811.

(2) Lettre de Toulouse « ce 8 may 1812 ».

avait un, en effet, et tel que Mme de Staël ne pouvait pas le lui révéler.

A la fin de l'année 1810, après son retour à Coppet, elle avait fait la connaissance d'un jeune officier de hussards, « beau comme le jour », qui avait reçu en Espagne de terribles blessures. John Rocca était un véritable héros de roman; pâle, aminci par la maladie et par la fièvre, il avait cette double auréole du courage et de la faiblesse, qui plaît tant aux femmes. Il fit pour Mme de Staël mille folies. Il avait dressé son cheval à s'agenouiller devant elle; il gravissait au galop les escaliers de la cité, à Genève, pour passer sous ses fenêtres. Jamais elle n'avait été aimée de la sorte. John avait peu d'esprit; mais Mme de Staël en avait pour deux. Un jour qu'il échappait à Rocca, devant Mme de Boigne, une bévue : « Ne l'écoutez pas, s'écria-t-elle. La parole n'est pas son langage! » Elle fut touchée, elle se laissa aimer. Le 17 avril 1812, elle

mettait au monde un enfant du sexe masculin. Tout s'était passé discrètement, mais non pas si discrètement cependant que la police n'en eût eu connaissance. A Genève, à Paris, on faisait des gorges chaudes. Il circulait dans les salons une épigramme, *La femme hydropique*, qu'on disait de la façon du baron Capelle, le préfet du Léman :

Qui pourrait, en célébrité,  
En talent, en fécondité,  
Surpasser, égaler cet étonnant génie,  
Quand, jusqu'à son hydropisie,  
Rien n'est perdu pour la postérité?

M. de Montmorency était à cent lieues de soupçonner la vérité, et il se lamentait de ne pouvoir aller « soigner » Mme de Staël : « Il y a quelque chose de bien cruel, écrivait-il à Mme Necker de Saussure, à ne pouvoir pas aller soigner son amie malade ; et ces chaînes qui ont l'air de ne me retenir qu'à moitié et de me laisser un reste de liberté, ont quelque chose de bien pénible. Il y a des

moments où, sous ce rapport, j'aimerais mieux être franchement en prison. Je vois toute la famille, tous les autres amis se récrier, si j'allais là où mon cœur et un devoir sacré d'amitié m'entraîneraient, lorsque je la sais malade. Me le permettait-on? Ne dirait-on pas que c'est une bravade? (1) » Mais la famille de M. de Montmorency le surveillait jalousement, et Mme de Staël avait ses raisons pour ne pas désirer le revoir.

Dans cette même lettre, Mathieu disait à Mme Necker qu'il allait bientôt quitter Toulouse pour se rapprocher de Paris. Sa mère, sa fille et sa femme l'attendaient, en juin, à Vendôme. La surveillance, dont il était l'objet, était assez libérale : pourvu qu'il n'allât pas à Paris et qu'il s'en tint à la distance de quarante lieues, — exception faite pour Montmirail, — il pouvait aller où bon lui semblait (2). Donc, le 15 mai 1812, il

(1) « Toulouse, ce 8 mai 1812. »

(2) F<sup>7</sup> 6569, n° 2668.

partait pour Vendôme. Huit jours après, le 23 mai, Mme de Staël quittait Coppet, entreprenait ce long voyage à travers l'Europe, moins peut-être pour fuir la tyrannie de Napoléon que parce que le séjour de Coppet, depuis les derniers événements, lui était devenu impossible. C'est à Vendôme que Mathieu apprit cette nouvelle. Il était tout plein de la pensée de son amie. Seul, ou en compagnie de sa mère, Mme de Laval, il faisait de longues promenades aux environs de Vendôme, à la Gaudinière, à La Forest, dans ces grands bois solitaires que, deux ans auparavant, il avait parcourus avec Mme de Staël. Cette journée avait été si douce ! Elle faisait des projets d'avenir : le livre *De l'Allemagne*, allait paraître ; l'empereur serait sensible à sa gloire ; elle passerait l'hiver en France, près de ses amis... Et maintenant elle courait, fugitive, les grands chemins de l'Europe. Chaque jour l'éloignait davantage de ce pays et de ceux qu'elle aimait tant.

Ainsi rêvait M. de Montmorency. J'ai fait, écrivait-il à Mme Necker de Saussure, le 7 juillet 1812, « l'apprentissage du sacrifice depuis la fin d'août » de l'année précédente; mais, depuis, « cette distance, que je trouvais déjà bien grande, s'est tellement accrue! Ce triste mur s'est tant élevé!... Ce sera un long et cruel supplice de n'apprendre que de loin en loin ce qui se passe dans son âme, quelles anciennes idées se réveilleraient plus fortement, quels nouveaux intérêts elle pourrait encore accueillir. Ne la croyez-vous pas bien en disposition de se fortifier dans les idées sérieuses et utiles? Nous devons le demander sans cesse pour elle à celui qui peut tout. J'ai quelques mots d'elle, à la première station, où je désire qu'elle ne prenne pas trop de goût et ne s'arrête pas trop longtemps (1). Ne pensez-

(1) Il s'agit évidemment du séjour à Vienne, où Mme de Staël demeura jusqu'à la fin de juin 1812 (*Mme de Staël et Napoléon*, chap. xx.)

vous pas avec moi qu'il faut qu'elle aille à son but de prendre les eaux et de rétablir définitivement sa santé (1)? Personne ne m'a mieux écrit que vous sur le voyage d'imagination, qui pourrait ensuite la tenter et qui serait très utile à ses travaux littéraires (2). »

Hélas! Mme de Staël n'était pas encore dans les dispositions que souhaitait Mathieu. Elle ne prenait les idées religieuses qu'à l'essai et, pour ainsi dire, à condition; et ce qu'elle voyait dans le ciel, c'étaient les « beaux yeux » de Mme Récamier : « Priez ce ciel, écrivait-elle à son amie, où je crois quelquefois voir vos beaux yeux qui me répondent! » Ce n'était pas de cette étrange façon que Mathieu entendait la prière. Il

(1) En langage convenu, ceci veut dire qu'il faut que Mme de Staël aille en Suède, patrie de ses enfants, où elle doit trouver enfin le repos.

(2) Le voyage projeté en Sicile et en Orient pour préparer un poème sur Richard Cœur de Lion et les croisades.

écrivait à Mme Necker ces paroles éloquentes, qu'un maître de la morale chrétienne, un Arnaud ou un Nicole, n'eût pas désavouées : « Vous m'expliquez parfaitement ce qui se passe en elle sous le rapport de la religion. Il y a une sorte de justice et de cause finale, pour ainsi dire, à ce qu'elle n'en recueille pas les fruits naturels, la force et la consolation, tant qu'elle la prend seulement à l'essai et comme un moyen de s'attirer des chances plus heureuses, dont elle voudrait presque commander l'époque. *Ce qui est bon et grand par excellence veut être aimé pour soi-même et avec un entier abandon des petits intérêts secondaires* (1). »

Il faut avouer que M. de Montmorency avait en Mme de Staël une singulière pénitente. N'avait-elle pas emmené avec elle, dans sa course à travers l'Europe, ce petit lieutenant, qui la suivait comme son ombre ?

(1) « La Gaudinière, près Vendôme, ce 26 septembre 1812. »

Il est vrai qu'elle s'était unie à Rocca par un mariage secret ; mais elle avait eu la faiblesse de cacher à ses amis ce mariage. Cette nouvelle équipée consternait Mathieu ; il craignait pour son amie le ridicule et le scandale, et en faisait doucement ses lamentations à Mme Necker. Il lui écrivait :

« La Gaudinière,  
ce 26 septembre 1812.

« Son fils me mande qu'elle est mieux de santé et de courage ; et nous avons, ce me semble, toutes raisons de la croire paisiblement fixée dans ce qu'on peut appeler au moins son second pays natal (1). Rien, certes, comme vous le dites, n'est plus inattaquable comme raison et comme convenance. Il n'est qu'une seule chose que notre amitié intime ne doit pas se lasser de regretter, si

(1) La Suède. Mme de Staël arrive à Stockholm le 24 septembre 1812.

elle n'en a pas encore obtenu le sacrifice. Je suis sûr que vous aurez mis beaucoup d'instances à le demander; et votre délicatesse ensuite, votre indulgente générosité ont été parfaites de ne m'en rien dire du tout. Je me suis flatté quelque temps, mais je n'ai pas appris sans une peine véritable qu'elle avait eu la faiblesse de consentir à cet accompagnement, qui gâte tant de choses, et donne tant de puissance aux méchancetés passées ou présentes. »

Ce malheureux Rocca troublait sa quiétude; il y pensait sans cesse. Il y revenait dans une autre lettre du 10 janvier 1813; et il faisait avec Mme Necker mille projets pour rompre une liaison, qu'ils ne pouvaient supposer aussi sérieuse.

On eût dit qu'un malicieux génie prenait plaisir à troubler les œuvres de conversion, tentées par M. de Montmorency; et que l'amour, auquel il avait renoncé, se vengeait

à sa manière. De nouveau, Mathieu était assailli des plus vives craintes au sujet de Mme Récamier; et celui qu'il redoutait, c'était toujours son filleul, Auguste de Staël. Après le départ de Mme de Staël, celui-ci était resté à Coppet pour surveiller la fortune et les biens de sa mère absente; mais il en avait profité pour faire à Mme Récamier une cour assidue. Juliette était arrivée à Lyon, en juin 1812, pour se rapprocher, semblait-il, d'Auguste de Staël; et ce voyage avait redoublé les alarmes de M. de Montmorency. Il s'épuisait en vains efforts pour séparer les amoureux, envoyer Auguste en Suède et Mme Récamier en Italie : il n'eût été content qu'à ce prix. Du fond de ses bois, près Vendôme, il écrivait à Juliette des lettres émues, où il la conjurait de fuir les « mauvaises amitiés ». Il n'osait écrire à Auguste qui le trouvait trop sévère, « trop prononcé » et, peut-être, un peu jaloux; mais il chargeait Mme Necker de ce soin, et il s'appuyait

de l'autorité de Mme de Staël, qui était fort ennuyée de cette histoire et ne voulait pas du tout qu'Auguste épousât Juliette.

« Montmirail, ce 10 janvier 1813.

« Notre amie absente a tout à fait pour elle la raison, en outre de ses droits sacrés; mais je craindrais quelquefois qu'elle n'y mît une sorte d'exigence, plus de jalousie de sentiment que de sévérité, mais que Juliette prendrait dans le dernier sens et se croirait fondée à lui reprocher. Il est bien sûr que la première a fait tout ce qu'il fallait pour se ménager cette inquiétude, qu'elle a même prévue. Je crois qu'on lui cédera, et que celle que vous jugez bien a déjà même écrit à une personne amie ce départ comme une chose tout à fait arrêtée (1). Mais, comme vous dites, il y aurait encore bien

(1) Le départ de Mme Récamier pour l'Italie.

des moyens d'y mettre un genre d'obstacles, non exprimé, mais très réel, qui le rendrait infiniment pénible pour tous les deux. Je ne sais pas le fond intime de sa disposition actuelle, parce qu'elle écrit peu et avec une certaine réticence, qui tient plutôt à la paresse, mais qui a le même effet qu'une réserve projetée, parce qu'elle met peu d'abandon à faire connaître ses sentiments. C'est tout le contraire dans la conversation. »

Enfin, en février 1813, Mme Récamier se décidait à partir pour l'Italie. M. de Montmorency alla à Lyon, la mit lui-même en voiture avec sa nièce, sa femme de chambre et une petite bibliothèque de voyage. Il l'accompagna jusqu'à Chambéry, d'où Juliette fit route pour Turin. Là, M. de Montmorency se fit remplacer par un savant botaniste, homme sûr, discret et « d'un âge respectable », qui voyageait sur le siège de la voi-

ture, à côté du cocher (1). Auguste partit pour la Suède, et Mathieu, rassuré, revint dans ses bois, près de Vendôme, où il s'empressa d'écrire à Mme Necker l'heureuse issue de cette aventure (2).

(1) Il se nommait M. de Marschall.

(2) Lettre de La Forest, du 20 avril 1813.

## CHAPITRE XVII

Cependant M. de Montmorency était toujours placé sous la surveillance de la police. La conspiration du général Malet, en octobre 1812, n'avait pas contribué à relâcher le ministre de sa rigueur. Mathieu, semble-t-il, n'était pas étranger à cette conspiration ; Malet avait fait figurer son nom dans le sénatus-consulte qu'il avait fabriqué, parmi les quinze membres du gouvernement provisoire (1). Le parti royaliste avait eu connaissance de cette conspiration, et fondait sur elle, de l'aveu même d'Adrien de Montmorency, les plus grandes espérances (2).

(1) Voir DESMARETS, *Quinze ans de haute police*, édit. Grasilier, p. 395.

(2) Notice d'Adrien sur Mathieu de Montmorency (HERRIOT, t. I, p. 324).

Aussi, Mathieu ayant été à Montmirail, chez le duc de La Rochefoucaud, en décembre 1812, le préfet de la Marne avait été invité à le surveiller activement. Mais M. de Montmorency était fort réservé, ne voyait que des personnes dévouées au gouvernement : Mme de Montesquiou, Anatole de Montesquiou, aide de camp du prince de Neuchâtel, M. de Millon, chef d'escadron, M. de Rostignac, « chambellan de Sa Majesté » ; et le sous-préfet d'Épernay, qui donnait ces détails, ajoutait de sa plume ce piquant certificat : « Il s'est constamment bien comporté et n'a manifesté aucune opinion contraire à la soumission, à l'attachement et au dévouement que tout bon citoyen doit à son souverain et à son pays ! (1) »

Le moment approchait où l'exil de M. de Montmorency allait cesser, et où on allait lui permettre de rentrer à Paris. Il observait

(1) Archives nationales, F<sup>7</sup> 6569, n<sup>o</sup> 2668.

dans sa conduite, dans ses lettres, une grande circonspection, toujours nécessaire; M. de Sabran ne venait-il pas d'être arrêté, emprisonné à Vincennes pour une correspondance avec Mme de Staël (1) ?

Mais, plus encore que la prudente réserve de Mathieu, le deuil qui allait bientôt frapper sa famille devait amener l'Empereur à révoquer l'ordre d'exil. En juin 1813, M. de Montmorency avait informé le duc de Rovigo qu'il se rendait aux eaux d'Aix pour accompagner sa fille; en même temps, il devait s'arrêter à Lyon pour voir la malheureuse duchesse de Chevreuse mourante. Les lettres qu'écrivait de Lyon la duchesse de Luynes, sa belle-mère, faisaient prévoir un dénouement rapide; la malade crachait le sang, était d'une faiblesse extrême; elle

(1) « Vous a-t-on mandé de Paris que M. de Sabran avait été arrêté? On ne manque pas de faire des contes et de dire que c'est pour une correspondance lointaine. Il faudrait qu'elle ne fût pas aussi innocente que la nôtre. » (Mathieu à Mme Necker, 20 avril 1813.)

avait désiré voir sa belle-sœur, Mme de Montmorency, et Mathieu avait résolu de partir avec sa femme (1). Le 6 juillet, Mme de Chevreuse mourait. La douleur des siens fût extrême, surtout celle de Mme de Luynes, qui adorait sa belle-fille et qui l'avait soignée avec un absolu dévouement. On accusait l'Empereur d'avoir causé, par un exil rigoureux, cette mort prématurée. Cette accusation était injuste; mais il n'est pas douteux que Napoléon n'ait été ému de cette mort et qu'il n'ait voulu, dans un moment si cruel, donner à la famille de Mme de Chevreuse une marque de sentiments plus bienveillants. C'est pourquoi de Dresde, le 10 août 1813, il révoquait l'ordre l'exil de M. de Montmorency. Le duc de Rovigo en informa Mathieu, qui lui répondit en ces termes :

(1) *Souvenirs et Correspondance de Mme Récamier*, p. 225 et suiv. — Archives nationales, F<sup>7</sup> 6569, n<sup>o</sup> 2668, lettre de M. de Montmorency au duc de Rovigo, du 13 juin 1813.

« Lyon, 22 août 1813.

« J'ai reçu hier la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire du 15. J'avais été passer quelques jours à la campagne aux environs. Avant même de profiter de la liberté qu'elle m'accorde, mon premier mouvement est de lui adresser l'expression de ma reconnaissance. J'en conserverai une particulière pour l'empressement que Votre Excellence a bien voulu mettre à m'annoncer cette nouvelle ainsi qu'à Mme de Montmorency, et pour la bonté qu'elle a mise aux divers arrangements qui m'ont regardé depuis quelque temps (1). »

Mathieu venait de rentrer à Paris, quand un triste événement vint lui rappeler le sou-

(1) Archives nationales, F<sup>7</sup>6569.

venir de l'amie absente. Albert, le second fils de Mme de Staël, aide de camp du prince royal de Suède, Bernadotte, s'était battu en duel avec un officier de cosaques, et il avait été décapité d'un coup de sabre par son adversaire. Mme de Staël était alors à Londres, fêtée, choyée par le prince Régent et l'aristocratie anglaise. Ce fut là, au milieu des distractions mondaines, qu'elle apprit la fin tragique d'Albert. Elle ne s'était jamais très bien entendue avec ce fils, à qui elle reprochait une certaine grossièreté, ses goûts soldatesques et son amour des aventures (1). Mais enfin elle était mère, elle ne pouvait manquer d'être frappée au cœur, et cette nouvelle douleur, ajoutée à tant d'autres, émut vivement M. de Montmorency. Il écrivait à Mme Necker :

(1) Voir une lettre de Mme de Staël à son fils Albert (*Revue rétrospective*, 1834).

« Paris, ce 17 septembre 1813.

« Quel malheureux jeune homme, pour lequel il serait cruel d'être sévère actuellement, comme tant de gens du monde ne le sont que trop, mais sur lequel, il faut le dire, la pensée ne peut jamais revenir d'une manière douce et consolante! Quelle mère plus malheureuse encore, ce me semble, par ce qui manque à la pureté de ses regrets! J'espérais chaque jour quelques mots d'elle, qui me fissent au moins comprendre la nature de sa douleur. J'ai besoin de les recevoir, ces mots; car c'est là le grand supplice de l'absence, que l'amitié la plus sympathique doit toujours être réduite à deviner. Je sais comme le coup de foudre l'a frappée au milieu de tout ce qui prépare le moins à la douleur. Des révolutions de l'âme si subites sont toujours terribles, surtout avec une imagination si vive et un

cœur qui creuse la peine si profondément... »

Dans cette circonstance douloureuse, le bon Mathieu se désolait plus vivement encore du dissentiment radical qui le séparait de « personnes si chères ». Il ne cessait de demander au ciel avec des prières et des larmes la conversion de ses deux amies : « Je voudrais, s'écriait-il, au prix de tous les sacrifices renverser les barrières qui nous séparent ! »

Mais la politique vint bientôt donner aux pensées de M. de Montmorency un autre cours. La chute de l'Empire était proche. En octobre 1813 les terribles journées de Leipzig, puis la retraite de l'armée française sur le Rhin avaient excité les espérances de l'opposition; on sentait l'Empereur atteint dans son prestige. Les royalistes s'agitaient. Mathieu de retour à Paris, avait recommencé à conspirer, et il en oubliait

un peu Mme de Staël. Le parti depuis longtemps tenait de fréquents conciliabules, en général dans les maisons d'arrêt où étaient détenus MM. de Polignac et de Puyvère : Quant à Mathieu, il restait à Paris, centre des opérations. MM. de Fitz-James, de Rohan, de la Rochejacquelein, de Vibraye et d'autres gentilshommes arrivaient des provinces pour prendre les instructions des chefs (1). A la fin de l'année 1813, on décida d'envoyer au prétendant en Angleterre un agent sûr, M. de Saint-Victor, muni d'instructions que Mathieu lui-même avait rédigées. On souhaitait avec ardeur un débarquement en Bretagne, que les chefs vendéens se déclaraient prêts à seconder. Au commencement de l'année 1814, lorsque les alliés pénétrèrent en France, une grande réunion eut lieu à Tours, où parurent Mathieu et Adrien de Montmo-

(1) Notice d'Adrien de Montmorency, déjà citée (HERRIOT, t. I, p. 325).

rency, MM. de Suzanet, de Chastenet-Puységur, de Rivière : on décida de tenter un mouvement en Vendée. Mais la police veillait et les conspirateurs n'eurent que le temps de fuir ; Adrien courut se cacher à Orléans et Mathieu retourna à Paris. Ce fut ce dernier qui fit adopter l'avis d'envoyer un agent royaliste, M. de Gain-Montagnac, au camp du prince royal de Suède ; ce fut lui encore qui, en avril 1814, se rendit à Nancy, où était le comte d'Artois, pour se jeter à ses pieds et lui porter les actes du gouvernement provisoire. Sa ferveur légitimiste l'avait ressaisi tout entier ; elle se combinait avec sa foi religieuse, pour lui faire voir dans le rétablissement des Bourbons l'occasion offerte par la Providence d'expier un passé odieux.

Ici commence la troisième phase de la vie de Mathieu de Montmorency et, comme disait Mme de Staël, le troisième de ses enthousiasmes : après la liberté, après la reli-

gion, l'ambition politique. Qui donc peut être assuré de connaître la nature humaine et de se connaître soi-même? Qui reconnaîtrait dans le chevalier d'honneur de la duchesse d'Angoulême, dans l'aide de camp de Monsieur, accablé de pétitions et de requêtes, dans le futur ministre de la Restauration, le doux et pieux Mathieu qui croyait être mort au monde et ne plus aspirer pour lui et ses amies, qu'au céleste séjour? Nous sommes le jouet des événements, ils nous font ce que nous sommes; ils font apparaître en nous mille tendances diverses, ignorées de nous-mêmes, mais qui toutes procèdent de notre vraie nature. M. de Montmorency était un enthousiaste, un passionné et un mystique. Quand il eut perdu sa foi dans l'amour et dans la liberté, il se jeta dans la religion; il revint à la politique, quand il crut que Dieu l'y invitait, et il apporta à défendre la cause de la légitimité et de la religion le même zèle qu'il

avait mis jadis à soutenir les droits du peuple et la philosophie. Il aurait pu finir dans l'ombre d'un cloître : il devint ministre des Affaires étrangères. Il n'y a rien là qui doive nous surprendre, et cette fin est aussi naturelle que l'autre.

Mais qui fut navré de la métamorphose ? Ce fut Mme de Staël. Elle était revenue à Paris au mois de mai 1814, joyeuse de revoir ses amis, ce Mathieu surtout qu'elle n'avait pas revu depuis 1811, depuis cet exil dont elle s'était proclamée bruyamment la cause. Mais Mathieu restait invisible ; à peine si elle put l'entrevoir. Elle partit à Coppet : Mathieu n'écrivait plus, n'avait plus le temps d'écrire ; il était tout à la légitimité et à « Monsieur », il avait repris un vernis d'ancien régime, ne parlait que de « notre heureuse et miraculeuse Restauration » (1). Mme de Staël était confondue. Elle ne fut

(1) Mathieu à Mme Necker de Saussure, lettre du 8 juillet 1814.

pas longtemps sans se plaindre ; car elle était exigeante, ombrageuse en amitié. La douce Mme Récamier s'entremet, réconcilia les deux amis, assura Mme de Staël que Mathieu l'aimait encore. Mais ce n'était plus comme jadis ; ils étaient séparés par la politique. Tout un monde d'idées que, dans le silence forcé de l'Empire, M. de Montmorency avait refoulé au fond de son cœur, remontait à la surface, le rendait chaque jour plus étranger à son amie : il avait, disait celle-ci, une attitude « inadmissible ».

Elle était, quant à elle, fort désabusée. Le « Corse » parti pour l'île d'Elbe et ensuite en 1815 pour Sainte-Hélène, elle s'était figuré que, d'un coup de baguette, la liberté s'établirait en France ; et les étrangers occupaient notre sol ; le roi disait : « Nous accordons, nous faisons concession et octroi... » On parlait des *franchises* du peuple, comme si les nations n'étaient pas

nées affranchies (1) ! Il en était résulté que Mme de Staël intriguait contre les Bourbons et la Chambre introuvable, comme elle avait intrigué contre Bonaparte. Les réunions de Clichy prenaient une teinte accentuée d'opposition libérale, et il était difficile au chevalier d'honneur de la duchesse d'Angoulême, à l'aide de camp de Monsieur d'y paraître. Mme de Staël en souffrit vivement : elle souffrit de sentir le relâchement de liens qu'elle croyait éternels ; elle fut effrayée de la distance qui la séparait de cet homme, pour elle la vivante image de l'amitié.

La mort, qui anoblit tout, devait seule rendre à cette amitié son véritable caractère.

(1) Lettre de Mme de Staël du 27 octobre 1815 à Mme Récamier.

## CHAPITRE XVIII

Depuis longtemps, la santé de Mme de Staël était ébranlée. Elle était revenue d'exil, pâle, amaigrie, se trainant à peine. Le malheureux Rocca, lui aussi, épuisé par ce long voyage, au dernier degré de la phtisie, crachait le sang, paraissait une ombre (1). Mme de Staël en était bouleversée : « John seul m'a donné depuis que je vous ai quittée, écrivait-elle à Mme Necker, l'idée d'une affection véritable, et toute ma force est en lui (2). »

(1) La *nueuse idole*, comme dit Chateaubriand, qui le vit dans sa dernière visite à Mme de Staël (*Mémoires d'Outre-tombe*, édit. Biré, t. IV, p. 462).

(2) Lettre du 21 juin 1814.

Elle-même avait la maladie de sa mère, la privation de sommeil : elle ne dormait plus qu'à l'aide d'opium, qui lui abîmait les nerfs. « Cette absence de sommeil rend la vie trop longue, disait-elle ; il n'y a pas assez d'intérêt pour vingt-quatre heures. » Elle travaillait à son grand ouvrage des *Considérations*, mais elle se sentait un accablement du plus fâcheux augure. Après le mariage de sa fille avec le duc de Broglie, célébré à Pise le 20 juillet 1816, elle était revenue passer l'été à Coppet. Elle était plus calme. Elle se plaisait chaque année davantage dans ce beau séjour, depuis qu'il n'était plus pour elle un lieu d'exil. Tout l'y ramenait, les souvenirs du passé, qui prennent l'âme avec tant de force au déclin de la vie, le culte de son père, l'affection grandissante qu'elle vouait à sa « chère sœur d'esprit et d'âme », à Mme Necker. « Je me fais un vif plaisir de rentrer dans mon élément en revenant vers vous, lui écrivait-elle, et Coppet se présente

à moi toujours sous des couleurs plus douces (1). »

Cependant vers le mois d'octobre de cette même année, elle quittait Coppet. Paris encore une fois l'attirait, avec ce tourbillon d'intérêts et d'idées qui lui donnaient la fièvre, achevaient de consumer ce qui lui restait de vie. Elle avait aimé cette ville plus que toute autre; c'était là qu'elle devait mourir.

Elle arriva demi-morte de fatigue, traînant avec elle le pâle Rocca. Malgré tout, rue Royale, puis rue Neuve-des-Mathurins, elle reprit ses réceptions. Elle allait dans les fêtes et les soirées; elle arrivait, dit un témoin, « épuisée de souffrance » ; puis l'esprit triomphait du corps, et assise sur un sofa, entourée d'un cercle d'admirateurs, elle brillait, elle éblouissait comme au temps de sa jeunesse. « Il faut soutenir jusqu'au

(1) Lettre du 13 avril 1816.

bout, disait-elle, la couleur de sa vie. » Mais un soir du mois de février 1817, chez le duc Decazes, elle s'évanouit. On la ramena chez elle. Elle avait de grandes taches livides sur tout le corps. Chose plus pénible pour une personne si active, elle avait perdu presque complètement l'usage des pieds et des mains. Elle resta quatre-vingt-dix jours couchée, dans une immobilité de statue. A la nouvelle de la maladie, l'ancienne affection de Mathieu s'était réveillée avec force; il était accouru au chevet de son amie. Tout danger immédiat, du moins, semblait écarté; Mme de Staël était encore « bien faible, bien souffrante » (1); mais on espérait.

L'état, cependant, restait grave. On ne savait quelle était au juste sa maladie. Les médecins se consultaient, ne pouvaient se

(1) Lettre de Mathieu à Mme Necker, du 5 mars 1817. — Lettre de Rocca à Mme d'Albany, du 25 mars : « Elle est très faible, mais nous n'avons, grâce à Dieu, plus d'inquiétude, et nous espérons qu'elle commencera dans peu sa convalescence. »

mettre d'accord : les uns opinaient pour une maladie de foie ; les autres pour un « hydrothorax » ; d'autres prétendaient la moelle épinière atteinte (1). Ce qu'il y avait de certain, c'est que l'organisme, longtemps surmené, s'affaissait. Elle aggravait encore son mal en forçant sa dose ordinaire d'opium : les taches gangreneuses gagnaient tout le corps. Elle essaya de se lever ; mais ses membres lui refusaient tout service. Alors elle se résigna à recevoir au lit, les volets à demi fermés ; c'est ainsi que la vit Chateaubriand (2). Elle avait conservé toute la grâce de son esprit et son désir de plaire. Mais, restée seule, elle tenait à ses enfants de « sinistres discours » ; sa féconde imagination se vengeait, en la tourmentant, de l'inactivité du corps (3).

(1) PORTAL, *Notice sur la maladie et la mort de Mme la baronne de Staël*.

(2) *Mémoires d'Outre-tombe*, t. IV, p. 461.

(3) Mathieu à Mme Necker, 29 juin 1817.

Elle espérait pourtant retourner en Suisse : on eût dit qu'elle voulait mourir où son père était mort, à Coppet. Mais elle voulait voir auparavant un médecin suisse, Jurine, qui jadis l'avait soignée et en qui elle avait confiance. Le 12 juillet, elle se fit porter dans son fauteuil au jardin, distribua des roses à ses amis. Le dimanche 13, au matin, elle eut une crise d'oppression ; elle reçut pourtant des visites, celle du duc d'Orléans, celle de M. de Montmorency. Elle passa presque toute la journée assise, conversant comme à son ordinaire. A onze heures du soir, Mathieu, plus tranquille, quitta la maison (1). On remit la malade dans son lit ; elle dormit quelque temps, se réveilla, demanda de l'opium, puis se rendormit. Le lendemain matin, 14 juillet 1817, à cinq heures, miss Randall, qui couchait près de

(1) La maison de la rue Neuve-des-Mathurins, n° 9, où s'était fait transporter Mme de Staël en quittant la rue Royale.

son lit, lui toucha la main, jeta un cri. Mme de Staël était morte.

Quelques heures après, M. de Montmorency recevait de Schlegel ce court billet : « Monsieur, je suis chargé de vous apprendre une funeste nouvelle. Votre illustre et immortelle amie s'est endormie pour toujours ce matin à cinq heures. Si vous venez chez nous, vous verrez une maison remplie de deuil et de désolation. » Mathieu fit passer le billet à son cousin Adrien, y ajouta ces quelques mots : « Reçu sur les 9 heures, ce fatal 14 juillet. Cher ami ! Quelle nouvelle ! Hier, à onze heures, j'ai quitté sa maison et sa pauvre fille ; on espérait une nuit tranquille. Je suis bouleversé ! J'ai absolument besoin de solitude ; je ne veux voir que toi et te parler de Mme Récamier (1). » Ce ne fut que le lendemain qu'il écrivit à celle qui était,

(1) *Souvenirs et Correspondance de Mme Récamier*, p. 301.

depuis tant d'années, la confidente de son amitié, à Mme Necker de Saussure :

« Paris, 15 juillet 1817.

« Je crains de vous écrire dès aujourd'hui — quoique mon cœur et ma pensée n'aient pas cessé de se porter vers vous depuis ce terrible moment. Quelle amie nous avons perdue, vous et moi ! Je crois qu'en effet vous et moi avions ses premières affections dans l'ordre de l'amitié. Cette alliance me plaît, mais quelle perte ! Cette amitié pour moi datait de vingt-sept ans ! Sera-ce pour vous un coup de foudre comme ç'a été pour nous, malgré cette longue et terrible maladie ? L'accident de l'oppression n'avait reparu que la veille dimanche matin ; le soir à onze heures, on espérait une nuit tranquille, quand je quittai la maison, et sa pauvre fille, qui six heures après dormait à côté de son lit, lorsqu'un autre sommeil...

Cette pauvre Albertine vous fera une grande pitié (1). Vous allez la revoir bientôt, et Auguste, et tous ceux qui l'ont soignée d'une manière parfaite, qui la pleurent comme elle doit l'être..., celui en particulier dont les droits, aujourd'hui reconnus, en sont de très réels à notre profond intérêt (2). Elle m'en avait parlé, il y a quelques semaines. Il n'y a que moi qui ne puis pas savoir quand je vous verrai, quoique ce malheur commun m'en donne un nouveau désir. Il ne peut que resserrer cette amitié, dont elle a été le premier lien,

(1) La duchesse de Broglie.

(2) Il s'agit de Rocca, dont le mariage avec Mme de Staël fut, comme elle le désirait, publié après sa mort. Les enfants de Mme de Staël accueillirent en frère l'enfant né de ce mariage. — « Mme de Staël a fait son testament, séparé sa fortune en 29 parts : 8 à son fils, 12 à sa fille, 6 à l'enfant qu'elle a eu de M. Rocca, et 3 à M. Rocca, qu'elle déclare avoir épousé, 100,000 francs à M. Schlegel avec ses manuscrits, 150 louis de rente à cette Anglaise qui vivait chez elle (Mlle Randall) et un diamant de 10,000 francs. Elle laisse 5 millions. »

(Mme de Souza à Mme d'Albany, 6 avril 1817.)

dont elle sera toujours la pensée sympathique. »

Les restes de Mme de Staël furent transportés à Coppet. Par une radieuse matinée d'été, toute égayée du chant des oiseaux, on les conduisit en face du château, de l'autre côté de la route, dans le petit bois de hêtres qui abritait déjà M. et Mme Necker. C'est là, devant le lac aux eaux pures et le calme horizon des montagnes, qu'après une vie si agitée, Mme de Staël a trouvé l'éternel repos.

M. de Montmorency, retenu à Paris par ses fonctions auprès de Monsieur et de la duchesse d'Angoulême, n'avait pu accompagner son amie à son dernier séjour. Mais, sans cesse, sa pensée le reportait vers elle; tout dissentiment s'était évanoui; une mélancolie douce et pénétrante envahissait son âme. Ce n'est pas au premier moment que les regrets se font sentir avec le plus de

force, mais plus tard, quand l'imagination nous retrace ce que nous avons perdu et que nous mesurons toute l'étendue de la perte. « Une pensée de mort sera de moitié dans toutes mes autres pensées », avait écrit Mme de Staël, en parlant du père qu'elle n'avait cessé de pleurer (1). M. de Montmorency s'appliquait cette profonde parole; il la rappelait à Mme Necker en lui écrivant quelque temps après :

« 13 septembre 1817.

« Oui, je dis aussi avec vérité qu'elle était unique pour moi, peut-être pas dans le même sens que pour vous, mais unique véritablement. Elle donnait à mon esprit un genre d'émulation dont il a tout à fait besoin. Elle pouvait me relever d'une certaine paresse à laquelle je suis enclin; elle me disposait sans m'en parler, et peut-être plus

(1) *Du Caractère de M. Necker.*

encore lorsqu'elle ne m'en parlait pas, à m'examiner plus souvent moi-même, à observer mes pas, qui devaient être rapides par la pente de mon caractère, dans une route qu'elle n'avait pas suivie, — surtout pour ces malheureuses opinions politiques, auxquelles j'en veux actuellement de nous avoir souvent divisés, d'avoir amené quelquefois des explications pénibles ! On regrette tant après la mort tout ce qu'on a perdu de la vie ! Toutes les occasions où l'on a pu être cause de tout ce qui ressemble à de la peine... Sans cette mauvaise influence de la politique et de quelques circonstances qui l'avaient rendue, et peut-être moi aussi, plus passionné en ce genre, notre ancienne et vive et constante amitié aurait été trop heureuse, trop parfaite !... Enfin je suis persuadé que comme vous, chaque jour de ma vie, en creusant au fond de mon âme, je sentirai plus profondément ce que nous avons perdu. »

Il ajoutait confidentiellement en parlant de la fille de Mme de Staël, la jeune duchesse de Broglie : « Je crains, entre nous, que les opinions de son mari et de son frère, auxquels je rends cependant grande justice sous les rapports privés, ne la confinent dans une société que sa mère aurait désapprouvée pour elle et aurait corrigée par la sienne propre, qui *savait tout unir*. » On ne saurait mieux dire, ni rendre un plus bel hommage à la largeur d'esprit, à la grande et cordiale intelligence de cette femme extraordinaire (1).

Dans le *Mercure de France* du 26 juillet 1817, douze jours après la mort de Mme de Staël, un anonyme avait écrit

(1) Il faut rapprocher du mot de Mathieu celui de Bonstetten à Frédérique Brun, dans sa lettre du 4 novembre 1817 : « Un des plus beaux traits du caractère de Mme de Staël était *son désir sincère de tout concilier*; chez elle, nulle envie de nuire à un ennemi; un sentiment pareil n'abordait pas son âme, qui était toute bonté et amour. »

quelques pages éloquentes sur la femme, sur l'amie. Il exaltait ces deux qualités de son âme, « l'affection et la pitié », son dévouement à ses amis, aux proscrits dont sa demeure était l'asile : « J'appelle ici, disait-il, indifféremment en témoignage tous ceux qui ont eu part à ses affections. Ils comptaient sur elle comme sur une sorte de Providence. Si, par quelque malheur imprévu, l'un d'entre eux eût perdu toute sa fortune, il savait où la pauvreté ne pouvait l'atteindre ; s'il eût été contraint à prendre la fuite, il savait dans quels lieux on le remercierait de choisir un asile ; s'il s'était vu plongé dans un cachot, il se serait attendu avec certitude que Mme de Staël y pénétrerait pour le délivrer. » M. de Montmorency lut, médita l'article ; de telles paroles étaient d'accord avec ses propres sentiments, lui rappelaient d'anciens souvenirs. Cependant il n'était pas pleinement satisfait ; il écrivait, le 1<sup>er</sup> août, à Mme Récamier : « Je voulais vous parler

de cet article du *Mercur*; je l'ai lu avec avidité; mais cela ne prouve rien. Il est des aperçus de sentiments qui m'ont fait grand plaisir, mais qui me donnaient ensuite une sorte d'humeur mêlée d'envie contre le talent : je n'aime pas qu'à lui tout seul il supplée à une sensibilité profonde, que je crois n'être pas là, et qu'il trouve des idées et des expressions dont elle serait contente (1). »

L'auteur de l'article était Benjamin Constant. M. de Montmorency ne l'avait jamais beaucoup aimé; ce ne fut pas encore la notice nécrologique de Mme de Staël qui réconcilia ces deux hommes, peu faits pour s'entendre.

Les années passèrent sans affaiblir les regrets de Mathieu. Six ans plus tard, le 14 juillet 1823, il était au Val-de-Loup,

(1) HERRIOT, t. II, p. 32. — L'auteur de l'article, que M. Herriot ne nomme pas, était bien Constant. On trouvera cet article réimprimé en partie dans ses *Mélanges de littérature et de politique*.

cette campagne qu'il avait achetée, en 1817, à Chateaubriand. Il avait quitté, l'année précédente, le ministère des Affaires étrangères, où ce même Chateaubriand l'avait remplacé; « Madame », la duchesse d'Angoulême, était en voyage; il était libre, seul avec ses pensées, dans cette retraite silencieuse. En ce jour de triste anniversaire, il méditait, il était tout à celle qu'il avait perdue, tout à l'espérance de la revoir. Il prit sa plume et il écrivit :

« Au Val, 14 juillet 1823, sixième anniversaire de la mort de Mme de Staël; été où j'ai joui de toute la liberté que me donnaient ma sortie du ministère et le voyage de Madame.

« Elle écrivait de Suède à son amie intime qui est aussi la mienne, en parlant de moi :  
« Il n'y a point d'absence pour les êtres  
« religieux, parce qu'ils se retrouvent dans  
« le sentiment de la prière. »

« Elle a dit à sa fille : « Le mystère  
« de l'existence, c'est le rapport de nos  
« fautes avec nos peines. Je n'ai jamais  
« eu un tort, qu'il n'ait été la cause d'un  
« malheur. »

« Elle a écrit dans son dernier ouvrage :  
« La prière est la vie de l'âme. »

« Elle a écrit dans les *Dix années d'exil*,  
en parlant de moi : « Je ne lève jamais les  
« yeux au ciel sans penser à mon ami, et  
« j'ose croire aussi que dans ses prières il  
« me répond. »

« Durant les longues insomnies de sa der-  
nière maladie, elle répétait sans cesse  
l'oraison dominicale pour se calmer; elle  
avait appris à goûter l'*Imitation de Jésus-  
Christ*.

« Mme Necker a dit dans son intéres-  
sante notice (1) : « Le juge suprême éva-

(1) En tête des *OŒuvres complètes* de Mme DE STAËL.  
— *Souvenirs et Correspondance de Mme Récamier*, t. I,  
p. 306. — Sur la mort de M. de Montmorency, voir

« luera tout. Il sera clément envers le  
« génie. »

M. de Montmorency devait survivre neuf ans à celle qu'il avait aimée d'une si vive affection. Sa fin fut digne de sa vie. Sa santé depuis longtemps ébranlée lui occasionnait des crises douloureuses qu'il supportait avec son inaltérable douceur. Au mois de mars de l'année 1826, il eut une attaque, qui inquiéta sa famille; mais il parut se rétablir. Le 24 mars, jour du Vendredi saint, à trois heures de l'après-midi, il voulut aller à l'adoration de la croix, à l'église Saint-Thomas d'Aquin, sa paroisse. Il était accompagné de sa femme et de sa fille. Il se prosterna devant le tombeau, pria avec ferveur. Pour qui priait-il? Pour celle peut-être dont le salut était sa plus chère pensée et qu'il

Mme DE BOIGNE, *Mémoires*, t. III, p. 109 et l'éloge prononcé par le beau-père de sa fille, le duc de Doudeauville, à la Chambre des Pairs, le 28 mars 1826.

souhaitait ardemment revoir. Au bout de quelques instants, il se releva ; il dit : « Je me trouve mal », et tomba dans les bras des assistants. On s'empessa autour de lui ; mais tout fut inutile.

M. de Montmorency venait d'expirer.

# TABLE DES MATIÈRES

---

PRÉFACE . . . . . 1

## CHAPITRE PREMIER

Jeunesse de M. de Montmorency; ses idées politiques; son élection à l'Assemblée constituante; son rôle dans cette Assemblée. — Portrait de M. de Montmorency; son mariage; liaison avec la marquise de Laval. — Mme de Staël; son salon; action qu'elle exerçait sur l'opinion publique; rencontre avec Mathieu de Montmorency. — Les massacres de septembre 1792; départ de Mathieu pour l'Angleterre et de Mme de Staël pour la Suisse; voyage de celle-ci en Angleterre; attitude de ses amis émigrés. — M. de Montmorency en Suisse; crise morale qu'il traverse; sa conversion . . . . . 1

## CHAPITRE II

Mme Necker de Saussure; son portrait; différences essentielles avec Mme de Staël; amitié qui les unit. — M. de Montmorency et Mme Necker de Saussure; protection qu'ils exercent de concert sur Mme de Staël. — Benjamin Constant et Mme de Staël; inquiétudes de M. de Montmorency; scène de comédie; intrigues de Mme de Laval, mère de Mathieu . . . . . 19

## CHAPITRE III

Opinions républicaines de Mme de Staël ; elle scandalise ses amis, les émigrés. — Son départ pour Paris avec Benjamin Constant (mai 1795) ; l'émeute du 1<sup>er</sup> prairial. — Le « communiqué » des *Nouvelles politiques nationales et étrangères* et la réponse de Mme de Staël ; consternation de M. de Montmorency et de ses amis ; lettres à Mme Necker de Saussure. — Mathieu se prépare à quitter la Suisse ; regrets de ce pays. 35

## CHAPITRE IV

Nouvelles inquiétudes de M. de Montmorency ; fâcheuse influence de Paris et de Benjamin Constant sur Mme de Staël. — Réaction politique contre la Convention ; vain désir de Mme de Staël de réconcilier les républicains et les constitutionnels ; elle échoue et repart pour la Suisse (décembre 1795). — Arrestation de M. de Montmorency ; il est remis en liberté. — Instances de Mme de Staël pour rentrer en France ; menaces d'arrestation ; intrigues de Benjamin Constant. — Tristesse de Mathieu de Montmorency ; confidences à Mme Necker de Saussure..... 56

## CHAPITRE V

Le livre de Mme de Staël : *De l'influence des passions sur le bonheur des individus et des nations* (octobre 1796). — Rapports diplomatiques tendus entre la Suède et la France ; rappel de M. de Staël par son gouvernement. — Benjamin Constant obtient pour Mme de Staël la permission de rentrer en France ; il l'emmène à Hérivaux ; bruits de divorce. — Efforts de Mathieu de Montmorency et de Mme Necker de Saussure pour

empêcher un éclat. — Mme de Montmorency ; ses vexations à l'égard de son mari. — Le baron Eric-Magnus de Staël-Holstein ; son mariage avec Germaine Necker ; difficultés d'une telle union. — Portrait de M. de Staël. — Torts réciproques des époux ..... 79

## CHAPITRE VI

Mme de Staël, Benjamin Constant et Mathieu de Montmorency à Hérivaux ; indulgence de Mathieu ; lettre à Mme Necker de Saussure. — Mme de Staël à Paris ; réaction royaliste ; efforts de Mme de Staël pour ses amis, en particulier pour Talleyrand ; attaques dont elle est l'objet. — Bruits persistants de divorce ; situation critique de Mme de Staël ; inquiétudes de Mathieu et de Mme Necker de Saussure ; état d'esprit de Mme de Staël. — Naissance d'Albertine de Staël (juin 1797)..... 96

## CHAPITRE VII

Mme de Staël et le Dix-huit Fructidor. — Mathieu de Montmorency à Chavannes ; douleur qu'il éprouve du coup d'État de fructidor et de la part qu'y a prise Mme de Staël ; projets de retour en France ; il recommande Mme de Staël à Mme Necker de Saussure. — Retour de Mathieu ; longue maladie ; redoublement d'ardeur religieuse. — M. de Staël est nommé de nouveau ambassadeur de Suède en France (janvier 1798) ; il se décide à rompre avec sa femme. — Mme de Staël et Mathieu à Saint-Ouen ; elle est sans cesse expulsée de France..... 110

## CHAPITRE VIII

Mme de Staël et le Dix-huit Brumaire ; brouille avec Bonaparte : la société s'écarte d'elle. — M. de Mont-

morency se désole; il rend Benjamin Constant responsable. — Son amitié avec Camille Jordan et Gérard. — Mme de Staël publie le livre *De la littérature*. — Situation délicate de M. de Montmorency à l'égard de son amie; conflit entre les sentiments de son cœur et ses opinions politiques. — Trêve entre Mme de Staël et le Premier Consul; Mme de Staël et Mathieu chez Joseph Bonaparte à Mortfontaine (1801). — Profonde mélancolie de Mme de Staël..... 130

### CHAPITRE IX

Mme Necker de Saussure à Paris (1801-1802); Mathieu de Montmorency à cette époque; son affabilité à l'égard de ses amis; sa piété. — Les *Dernières vues de politique et de finances*; rupture de Mme de Staël avec le Premier Consul. — Situation misérable de M. de Staël; sa réconciliation avec sa femme; sa mort subite. — M. de Montmorency à Dampierre; accident dont il est victime; le *Génie du Christianisme* de Chateaubriand. — Benjamin Constant épousera-t-il Mme de Staël? Les deux partis renoncent d'un commun accord à ce projet. 148

### CHAPITRE X

Le roman de *Delphine* (décembre 1802); désapprobation de M. de Montmorency; morale de ce roman; vives critiques. — Inutiles efforts de Mme de Staël auprès du Premier Consul. — M. de Montmorency et la société du Consulat; ses déboires; amusante anecdote. — Grave accusation portée contre lui. — Mme de Staël revient en France; elle s'installe à Maffliers; son exil..... 162

### CHAPITRE XI

Départ de Mme de Staël pour l'Allemagne; dernière entrevue avec Mathieu à Mortfontaine. — Déplorable état

de Mme de Staël; critiques dont elle est l'objet; opinion plus juste de M. de Montmorency et de Mme Necker de Saussure à son égard. — Mort de Necker (avril 1804); désespoir de sa fille; dévouement de Benjamin Constant; nouvelle étape dans le sentiment qui unit Mme de Staël à sa cousine. . . . . 175

## CHAPITRE XII

Douleur de Mathieu à la nouvelle de la mort de Necker; lettres à Mme Necker de Saussure. — Voyage de Mathieu à Coppet (juillet 1804); la lettre de Necker au Premier Consul. — Tristes scènes avec Benjamin Constant. — Départ de Mme de Staël pour l'Italie; ses succès; elle oublie en apparence ses malheurs. — Opinion différente de M. de Montmorency. . . . . 195

## CHAPITRE XIII

Benjamin Constant à Paris; ses désillusions; curieuse lettre qu'il écrit à Mme Necker de Saussure (février 1805). — Légers nuages entre Mme de Staël et sa cousine. — Retour de Mme de Staël à Coppet (juin 1805); divertissements mondains; tristesse. — M. de Montmorency et Mme Récamier; sermons qu'il lui prodigue; faillite de la banque Récamier. — Séjour de Mme de Staël à Auxerre et à Vincelles; querelles avec Benjamin Constant; bizarre situation de M. de Montmorency. — Il voudrait convertir Mme de Staël. 209

## CHAPITRE XIV

Intervention parfois malheureuse de M. de Montmorency et de Mme Necker de Saussure dans les démêlés de Mme de Staël avec Constant; sentiments de celui-ci analysés dans *Adolphe*. — Les étapes de la rupture

avec Mme de Staël; hésitations de Benjamin; son mariage secret avec Charlotte de Hardenberg; l'entrevue de Sécheron (mai 1809); étrange convention avec Mme de Staël. — Embarras de M. de Montmorency; départ ajourné de Mme de Staël pour l'Amérique. — Engouement de celle-ci pour Prosper de Barante et rivalité avec Mme Récamier. — Auguste de Staël épris de Mme Récamier; anxiété de Mathieu. . . . . 224

## CHAPITRE XV

Mme de Staël à Chaumont-sur-Loire (1810); le livre *De l'Allemagne* interdit par le ministre de la police. — Attitude admirable de M. de Montmorency; son dévouement; son calme religieux; étrangetés de Mme de Staël. — Mme de Staël à Coppet; elle se plaint d'être abandonnée de ses amis. — Visite et exil de Mathieu et de Mme Récamier. — Vraies causes de l'exil de M. de Montmorency; il conspire avec son cousin Adrien pour la délivrance des princes espagnols; exil de sa belle-sœur, la duchesse de Chevreuse. — Part active que prend Mathieu dans les démêlés de la papauté avec Napoléon; l'affaire des *Cardinaux noirs*. 239

## CHAPITRE XVI

M. de Montmorency surveillé par la police de l'Empire. — Instructions du duc de Rovigo. — Mathieu à Montmirail et Mme Récamier à Châlons-sur-Marne. — Voyage de M. de Montmorency à Lyon, puis à Toulouse (1812); il continue de conspirer. — Il est inquiet au sujet de Mme de Staël; prétendue maladie de celle-ci; sa liaison et son mariage secret avec M. de Rocca; naissance d'un fils; épigrammes. — Mathieu à Vendôme; promenades et rêveries. — Dispositions trop peu religieuses de Mme de Staël; plaintes de Mathieu

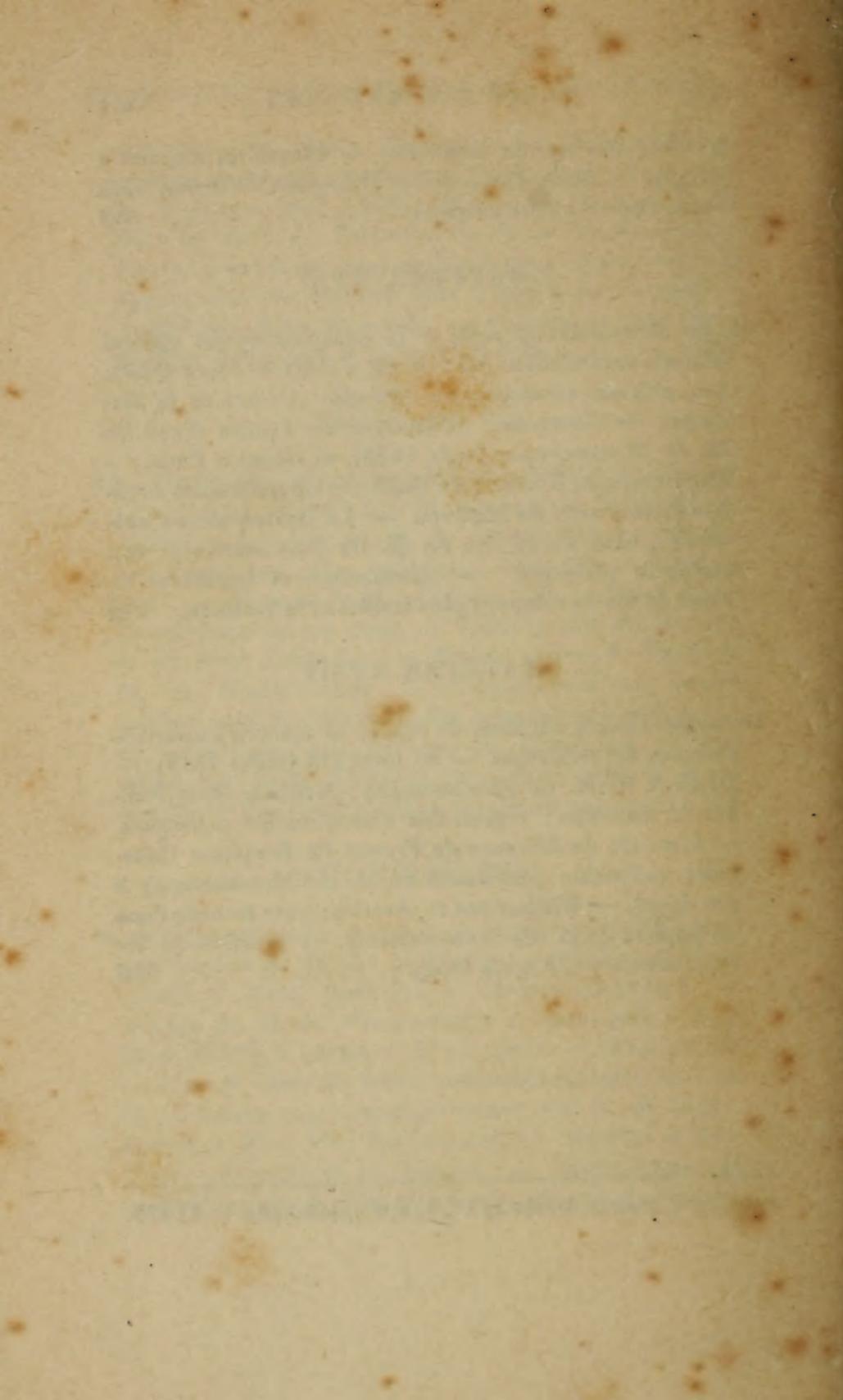
à Mme Necker de Saussure. — Nouvelles alarmes à propos de Mme Récamier et d'Auguste de Staël; heureuse issue de cette intrigue. . . . . 253

## CHAPITRE XVII

M. de Montmorency mêlé à la conspiration du général Malet; surveillance dont il est l'objet à Montmirail; son attitude prudente. — Maladie et mort de la duchesse de Chevreuse; révocation de l'ordre d'exil de M. de Montmorency (août 1813), et retour à Paris. — Mort tragique d'Albert de Staël. — Conciliabules royalistes; rôle actif de Mathieu. — La Restauration; troisième phase de la vie de M. de Montmorency; son ambition politique. — Étonnement et irritation de Mme de Staël; relations plus froides avec Mathieu. 272

## CHAPITRE XVIII

Dernières années de Mme de Staël; sa maladie; opinions diverses des médecins. — Sa mort (14 juillet 1817). — Douleur de M. de Montmorency; lettres à Mme Necker de Saussure; regrets des dissentiments politiques. — L'article du *Mercur de France* de Benjamin Constant; antipathie persistante de M. de Montmorency à son égard. — Méditations et rêveries; note trouvée dans les papiers de M. de Montmorency. — Mort de M. de Montmorency (24 mars 1826). . . . . 286





A LA MÊME LIBRAIRIE

**Madame de Staël et Napoléon.** par Paul GAUTIER.  
2<sup>e</sup> édit. Un vol. in-8° avec un portrait en héliogravure.  
Prix. . . . . 8 fr.

(Couronné par l'Académie française, prix Bordin.)

**Madame de Staël. Dix années d'exil.** Edition nouvelle d'après les manuscrits, avec une introduction, des notes et un appendice, par Paul GAUTIER, docteur ès lettres, professeur au lycée Louis-le-Grand, chargé de conférences à l'École normale supérieure. Un volume in-8° orné d'une héliogravure et d'un fac-similé d'autographe. . . . . 7 fr. 50

**Journal de Gouverneur Morris,** ministre plénipotentiaire des Etats-Unis en France de 1792 à 1794, pendant les années 1789, 1790, 1791 et 1792. Traduction autorisée de l'anglais par E. PARISET. Un volume in-8°.  
Prix. . . . . 7 fr. 50

**Récits d'une tante. Mémoires de la comtesse de Boigne,** née d'Osmond, publiés d'après le manuscrit original par M. Charles NICOUILLAUD — I. (1781-1814.) 18<sup>e</sup> édition. Un vol. in-8° avec un portrait en héliogravure . . . . . 7 fr. 50

II. (1815-1819.) 16<sup>e</sup> édition. Un volume in-8° avec portrait et fac-similés d'autographes. . . . . 7 fr. 50

III. (1820-1830.) 14<sup>e</sup> édit. Un vol. in-8° . . . . . 7 fr. 50

IV. (1831-1866.) Fragments. 12<sup>e</sup> édition. Un vol. in-8° avec un portrait en héliogravure . . . . . 7 fr. 50

**Souvenirs d'un historien de Napoléon. — Mémorial de J. de Norvins,** publié avec un avertissement et des notes par L. DE LANZAC DE LABORIE. Tome I<sup>er</sup> : 1769-1793. Un vol. in-8° avec un portrait en héliogravure.  
Prix. . . . . 7 fr. 50

Tome II : 1793-1802. In-8° avec un portrait en héliogravure. . . . . 7 fr. 50

Tome III : 1802-1810. Un vol. in-8° avec un portrait en héliogravure. . . . . 7 fr. 50

**La Cour et le règne de Paul I<sup>er</sup>.** *Portraits, souvenirs et anecdotes,* par le comte FÉDOR GOLOVKINE. Avec introduction et notes par S. BONNET. Un vol. in-8° avec cinq portraits. . . . . 7 fr. 50

**Bonaparte et les Bourbons. Relations secrètes des Agents de Louis XVIII à Paris sous le Consulat (1802-1803),** par le comte REMACLE, publiées avec une introduction et des notes. Un vol. in-8° . . . . . 7 fr. 50